



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

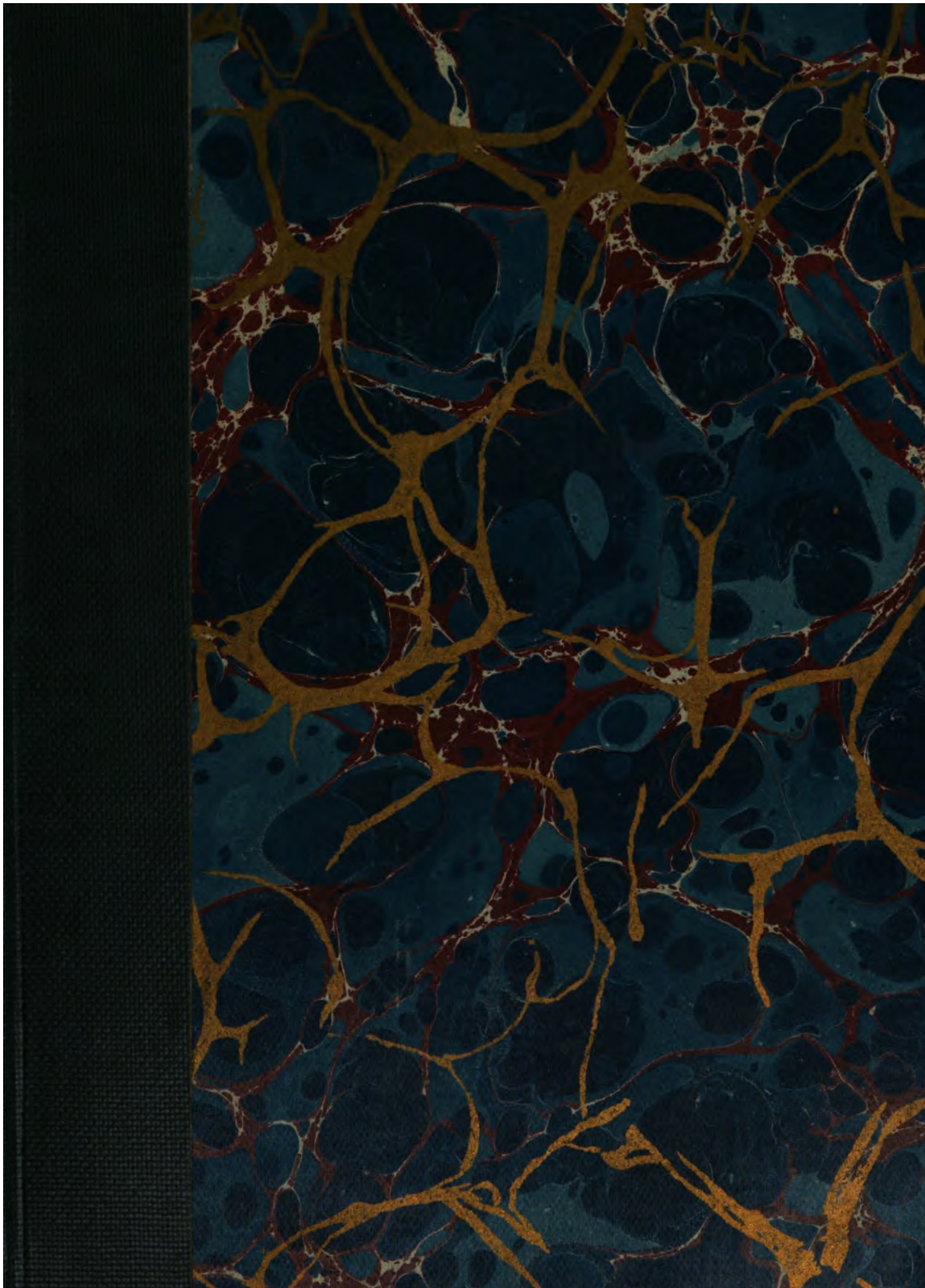
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>

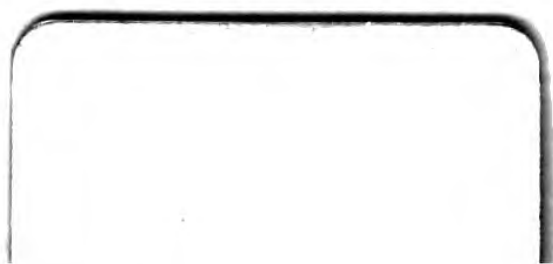


This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.





Vet. Fr. III A. 270





ANNÉE 1844

ALMANACH

DE TOUT LE MONDE

CONTENANT

L'HISTOIRE DE LA VIE POPULAIRE

DE MOLIERE

PAR M. HIPPOLYTE LUCAS

Des analyses de ses ouvrages ; des anecdotes sur sa vie et sur ses comédies ;
des poésies composées en son honneur ; la description de la fontaine
érigée en sa mémoire ; recueillis par L.-V. DUVERGER père ;

ORNÉ DE **SON PORTRAIT**, DU **FAC-SIMILE** DE SA
SIGNATURE, D'UNE VUE DE **SON TOMBEAU** AU PÈRE-LACHAISE,
ET DU MONUMENT **LA FONTAINE-MOLIERE**.

Dédié à MM. les Artistes-Sociétaires du Théâtre-Français.

Prix : 60 cent.

PARIS

TRESSE, LIBRAIRE, SUCESSEUR DE BARBA,
PALAIS-ROYAL, DERRIÈRE LE THÉÂTRE FRANÇAIS ;
ET A LA LIBRAIRIE MUSICALE, RUE SAINTE-ANNE, N. 34



CALENDRIER POUR 1844.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE.

Nombre d'or en 1844. 2.
 Epacte. XI.
 Cycle solaire. 5.
 Indiction romaine. 2.
 Lettre dominicale. G + F.

QUATRE TEMPS.

Février 28, Mars 1 et 2.
 Mai 29, 31, et Juin 1.
 Septembre 18, 20 et 21.
 Décembre 18, 20 et 21.

FÊTES MOBILES.

Septuagésime. 4 février.	Les Rameaux. 31 mars.
Sexagésime. 11 février.	Pâques. 7 avril.
Quinquagésime. 18 février.	Quasimodo. 14 avril.
Les Cendres. 21 février.	Les Rogations. 13, 14, 15 mai.
Quadragesime. 25 février.	Ascension. 16 mai.
Reminiscere. 5 mars.	Pentecôte. 26 mai.
Oculi. 10 mars.	La Trinité. 2 juin.
Lætare. 17 mars.	La Fête-Dieu. 6 juin.
La Passion. 24 mars.	1 ^{er} d. de l'Av. 1 décembre.

SAISONS.

Le Printemps, le 20 mars, à 0 h. 4 m. du soir.	L'automne, le 22 septembre, à 11 h. 7 m. du soir.
L'été, le 21 juin, à 8 h. 56 m. du matin.	L'hiver, le 21 décembre, à 4 h. 41 m. du soir.

ÉCLIPSE DE 1844.

Les 31 mai et 1^{er} juin 1844, éclipse totale de la lune, visible à Paris.
 Les 15 et 16 juin 1844, éclipse partielle de soleil, invisible à Paris.
 Le 10 novembre 1844, éclipse partielle de soleil, invisible à Paris.
 Les 24 et 25 novembre 1844, éclipse totale de la lune, visible à Paris.
 Le 9 décembre 1844, éclipse partielle de soleil, invisible à Paris.

MARÉES.

On a remarqué que, dans nos ports, les plus grandes marées suivent d'un jour et demi la nouvelle et la pleine lune. Ainsi, l'on aura l'époque où elles arrivent, en ajoutant un jour et demi à la date des syzygies.
 Les marées des 6 mars, 4 avril, 14 septembre, 13 octobre et 11 novembre pourront occasionner des désastres si elles sont favorisées par les vents.

JANVIER.

Les j. cr. de 21 m. le m. et de 43 m. le s.
P. L. 3. — D. Q. 11.
N. L. 19. — P. Q. 25.

1	jeudi	s Ignace
2	vend	s Pausanias
3	same	s Blaise
4	Dim	s Septuagesim
5	lundi	ste Agathe
6	mar	s Vest
7	mer	s Romuald
8	jeudi	s Jean de M
9	vend	ste Apoline
10	same	ste Scholast
11	Dim	s Septuagesim
12	lundi	ste Eulalie
13	mar	s Lézin
14	mer	s Valentin
15	jeudi	s Faustin
16	vend	s c Julienn
17	same	s Theodule
18	Dim	s Quinquagesim
19	lundi	s Gabin
20	mar	s Mardi gras
21	mer	s Caspary
22	jeudi	ste Isabelle
23	vend	s Pierre D
24	same	s Mathias
25	Dim	s Quadragesim
26	lundi	s Nestor
27	mar	ste Hourou
28	mer	4 Temps
29	jeudi	s Arille
30	mar	Nomb. d'or
31	mer	ste Marcelle

FÉVRIER.

Les j. cr. de 48 m. le m. et de 55 m. le s.
P. L. 4. — D. Q. 8.
N. L. 17. — P. Q. 24.

1	jeudi	s Ignace
2	vend	s Pausanias
3	same	s Blaise
4	Dim	s Septuagesim
5	lundi	ste Agathe
6	mar	s Vest
7	mer	s Romuald
8	jeudi	s Jean de M
9	vend	ste Apoline
10	same	ste Scholast
11	Dim	s Septuagesim
12	lundi	ste Eulalie
13	mar	s Lézin
14	mer	s Valentin
15	jeudi	s Faustin
16	vend	s c Julienn
17	same	s Theodule
18	Dim	s Quinquagesim
19	lundi	s Gabin
20	mar	s Mardi gras
21	mer	s Caspary
22	jeudi	ste Isabelle
23	vend	s Pierre D
24	same	s Mathias
25	Dim	s Quadragesim
26	lundi	s Nestor
27	mar	ste Hourou
28	mer	4 Temps
29	jeudi	s Arille
30	mar	Nomb. d'or
31	mer	ste Marcelle

MARS.

Les j. cr. de 1 h. 2 m. le m. et de 46 m. le s.
P. L. 5. — D. Q. 14
N. L. 19. — P. Q. 25

1	vend	s Aubin
2	same	s Simplicie
3	Dim	s Revinacery
4	lundi	s Adrien
5	mar	s Théophile
6	mer	ste Colette
7	jeudi	ste Perpéta
8	vend	ste Rose
9	same	ste François
10	Dim	s Oculi
11	lundi	40 martyrs
12	mar	s Crétaire
13	mer	s Euphra
14	jeudi	s Lubin
15	vend	s Zacharie
16	same	s Abraham
17	Dim	s Lecture
18	lundi	s Compass
19	mar	s Joseph
20	mer	s Joachim
21	jeudi	s Benoit
22	vend	s Paul
23	same	Victorien
24	Dim	La Passion
25	lundi	ANNONCIAT
26	mar	s Gabriel
27	mer	s Rupert, év
28	jeudi	s Gontran
29	vend	s Eustase
30	same	s Amédée
31	Dim	s Rameaux

AVRIL.

Les j. cr. de 57 m. le m. et de 43 m. le soir.
P. L. 1. — D. Q. 9.
N. L. 18. — P. Q. 24.

1	lundi	s Hugues
2	mar	s Théodose
3	mer	s Richard
4	jeudi	s Isidore, év
5	vend	Vend. Saint
6	same	s Prudence
7	Dim	PAQUES
8	lundi	s Cauthier
9	mar	s Mauger
10	mer	s Blaise
11	jeudi	s Eustorge
12	vend	s Jules
13	same	s Mars
14	Dim	Quasimodo
15	lundi	ste Anastasi
16	mar	s Calixte
17	mer	s Elic
18	jeudi	s Parfait
19	vend	s Léon, p.
20	same	s Ypipay
21	Dim	s Anselme
22	lundi	s Opportun
23	mar	s Georges
24	mer	ste Beuve
25	jeudi	s Marc Abel
26	vend	s Clet
27	same	ste Antonia
28	Dim	s Vital
29	lundi	s Gombert
30	mar	s Eutrope

MAI.

Les j. cr. de 37 min. le m. et de 59 min. le soir.
P. L. 1 D. Q. 9. N. L. 17.
P. Q. 24. — P. L. 30.

1	mer	s Philippe
2	jeudi	s Athanase
3	vend	Inv. ste Cr.
4	same	ste Moniq.
5	Dim	Conv. s Aug.
6	lundi	s Jean P. L.
7	mar	s Stanislas
8	mer	ste Agathe
9	jeudi	s Gregoire
10	vend	s Gordien
11	same	s Mameis
12	Dim	s Léon
13	lundi	Rogations
14	mar	ste Aglaé
15	mer	s Isidore
16	jeudi	ASCENS.
17	vend	s Pascal
18	same	s Venance
19	Dim	s Célestin
20	lundi	s Bernardin
21	mar	s Constantin
22	mer	ste Julie
23	jeudi	s Didier
24	vend	ste Jeanne
25	same	Vigile jeune
26	Dim	PENTEC.
27	lundi	s Hildevert
28	mar	s Germain
29	mer	4 Temps
30	jeudi	s Hubert
31	vend	ste Pétronil

JUIN.

Les j. cr. jusqu'au 25de 16 min. Ils dec. jusqu'au 30 de 3 m.
D. Q. 8. — N. L. 16.
P. Q. 25. — P. L. 29.

1	same	ste Labre
2	Dim	Trinité
3	lundi	ste Clotilde.
4	mar	s Opat
5	mer	s Erasme
6	jeudi	Ferr. Dieu
7	vend	s Meriadec
8	same	s Médard
9	Dim	ste Pelagie
10	lundi	ste Olive
11	mar	s Barubbô
12	mer	s Basilide
13	jeudi	Oct. Fête-D.
14	vend	s Rufin
15	same	s Modeste
16	Dim	s Raymond
17	lundi	s Hervé
18	mar	s Fortuné
19	mer	s Gervais
20	jeudi	Cyret Julit.
21	vend	ste Octavie
22	same	Vigile jeune
23	Dim	s Félix
24	lundi	N. s. j. -Barr.
25	mer	s Prosper
26	jeudi	s Baboiein
27	vend	s Crescent
28	same	Vigile jeune
29	Dim	s Pierre s P.
30	lundi	Comm. s B.

JUILLET. ☽		AOUT. ☽		SEPTEMBRE. ♄		OCTOBRE. ♃		NOVEMBRE. ♋		DÉCEMBRE. ♌	
Les 1. déc. de 31 m. le mat. et de 26 m. le soir.		Les 1. déc. de 42 m. le mat. et de 54 min. le soir.		Les 1. déc. de 42 m. le mat. et de 1 h. 1 min. le soir.		Les 1. déc. de 46 m. le mat. et de 57 min. le soir.		Les 1. déc. de 44 m. le mat. et de 54 m. le soir.		Les 1. déc. de 31 m. le mat. et de 7 min. le soir.	
P. Q. 7. — N. L. 16. P. Q. 25. — P. L. 28.		P. Q. 6. — N. L. 14. P. Q. 20. — P. L. 27.		P. Q. 6. — N. L. 13. P. Q. 20. — P. L. 26.		P. Q. 4. — N. L. 11. P. Q. 18. — P. L. 25.		P. Q. 3. — N. L. 11. P. Q. 17. — P. L. 24.		P. Q. 2. — N. L. 10. P. Q. 16. — P. L. 23.	
1 lundi 2 mar 3 mer 4 jeudi 5 vend 6 same 7 Dim 8 lundi 9 mar 10 mer 11 jeudi 12 vend 13 same 14 Dim 15 lundi 16 mar 17 mer 18 jeudi 19 vend 20 same 21 Dim 22 lundi 23 mar 24 mer 25 jeudi 26 vend 27 same 28 Dim 29 lundi 30 mar 31 mer	ste Sophie s Etienne L. s. Etienne s Dominiq s Thierry Transfigur s Gaetan s Justin s Romain s Laurent Diu ste Claire s Hippol. ste Radeg. ASSOMP. s Roch s Mammès ste Hélène s Louis, év. s Lervard ste Emilie s Symphor. s Sidoine s Barthélem Louis s Zéphyrin s Césaire s Augustin s Médéric ste Rose ste Isabelle	1 Dim 2 lundi 3 mar 4 mer 5 jeudi 6 vend 7 same 8 Dim 9 lundi 10 mar 11 mer 12 jeudi 13 vend 14 same 15 Dim 16 lundi 17 mar 18 mer 19 jeudi 20 vend 21 same 22 Dim 23 lundi 24 mar 25 mer 26 jeudi 27 vend 28 same 29 Dim 30 lundi 31 jeudi	s Leu, s G s Lazare s Grégoire ste Rosalie ste Eudoxe s Onésiph s Cloud Nat. N. D. s Omer s Nicolas s Hyacinthe s Raphaël s Maurille Exalt. ste G. s Valérien ste Eugénie s Lambert s Jean Chr s Janvier s Eustache s Mathieu s Maurice ste Thècle s Andoche s Firmin ste Justine s Côme D s Cèran s Michel s Jérôme	1 vend 2 same 3 Dim 4 lundi 5 mar 6 mer 7 jeudi 8 vend 9 same 10 Dim 11 lundi 12 mar 13 mer 14 jeudi 15 vend 16 same 17 Dim 18 lundi 19 mar 20 mer 21 jeudi 22 vend 23 same 24 Dim 25 lundi 26 mar 27 mer 28 jeudi 29 vend 30 same 31 Dim	TOUSSAIN Trépassés s Marcel s Charles ste Bertille s Léonard s Willebrod Reliques s Mathurin s Léon s Martin s René s Brice s Bertrand s Eugène s Edme s Agnan ste Aude ste Elisabeth s Edinoud Prés. N. D. ste Cécile s Clément ste Flore ste Cather ste Genev ste Maxime s Sosthène s Saturnin s André	1 Dim 2 lundi 3 mar 4 mer 5 jeudi 6 vend 7 same 8 Dim 9 lundi 10 mar 11 mer 12 jeudi 13 vend 14 same 15 Dim 16 lundi 17 mar 18 mer 19 jeudi 20 vend 21 same 22 Dim 23 lundi 24 mar 25 mer 26 jeudi 27 vend 28 same 29 Dim 30 lundi 31 mer	s Eloi s Franc. Xav s Fulgence ste Barbe s Sabas s Nicolas ste Fare CONCEPTION ste Léocad ste Valere s Fuscien ste Constan ste Luce s Nicaise s Mennu ste Adelaïd ste Olympe 4 Temps s Trimoïéon Florentine s Thomas s Honorat ste Victoire Vigile-Jéane NOEL s Etienne s Jean, év ss Innocentia ste Eléonor ste Colomb s Sylvestre				



TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Avertissement des Editeurs.	6
VIE POPULAIRE DE MOLIÈRE, par M. Hippolyte Lucas.	7
TABLE CHRONOLOGIQUE DES PIÈCES.	25
Naissance de Molière, en 1622. 25	Le Médecin malgré lui, 1666. 37
Il donne ses premières repré- sentations, 1645. 26	Vers de Robinet à ce sujet, <i>id.</i> 37
Il se rend en Languedoc, 1650. 26	Vers de Subigny, <i>id.</i> . . . <i>id.</i> 38
L'Etourdi, à Lyon, 1653. 27	Méricerte, 1666. 38
Le Dépit amoureux, 1654.. . . . 27	Le Sicilien, ou l'Amour pein- tre, 1667. 39
Il débute à la cour, 1658.. . . . 27	Lett.en vers, de Robinet, 1667. 39
Les Précieuses ridicules, 1659. 29	Tartufe, ou l'Imposteur, 1667. 40
Sganarelle, 1660. 30	Lettre en vers, de Robinet, <i>id.</i> 43
Don Garcie de Navarre, 1661. 30	Amphitryon, 1668. 44
L'Ecole des Maris, 1661. 30	Lett.en vers, de Robinet, 1668. 46
Les Fâcheux, 1661. 31	L'Avare, 1668. 47
L'Ecole des Femmes, 1662. 31	Georges Dandin, 1668. 48
La critique de l'Ecole des Fem- mes, 1662. 32	M. de Pourceaugnac, 1669. 49
Vers de Loret à ce sujet, 1662. 32	Les Amants magnifiques, 1670. 50
L'Impromptu de Versailles, 1663. 33	Le Bourgeois gentilhomme, <i>id.</i> 51
Le Mariage forcé, 1664. 34	Les Fourberies de Scapin, 1671. 53
La Princesse d'Elide, 1664. 34	Psyché, 1671. 54
Don Juan, ou le Festin de Pierre, 1665. 35	Les Femmes savantes, 1672.. 54
L'Amour médecin, 1665.. . . . 35	La Comtesse d'Escarbagnas, <i>id.</i> 58
Le Misanthrope, 1666.. . . . 36	Acteurs qui représentaient cette pièce, 1672. 59
ANECDOTES SUR MOLIÈRE.	Le Malade imaginaire, 1673. 60
Sur le Docteur amoureux. 65	Sur le Sicilien. 76
l'Etourdi. 66	le Tartufe. 76
les Précieuses ridicules. 67	Amphitryon. 80
Sganarelle. 67	l'Avare. 80
Don Garcie de Navarre. 68	Georges Dandin. 81
l'Ecole des Maris. 68	les Amants magnifiques. 82
les Fâcheux. 68	le Bourgeois gentilhomme. 83
l'Ecole des Femmes. 69	les Fourberies de Scapin. 84
le Mariage forcé. 71	les Femmes savantes. 85
le Festin de Pierre. 71	la Comtesse d'Escarbagnas. 86
l'Amour médecin. 72	le Malade imaginaire. 86
le Misanthrope. 73	la mort de Molière. 89
le Médecin malgré lui. 74	

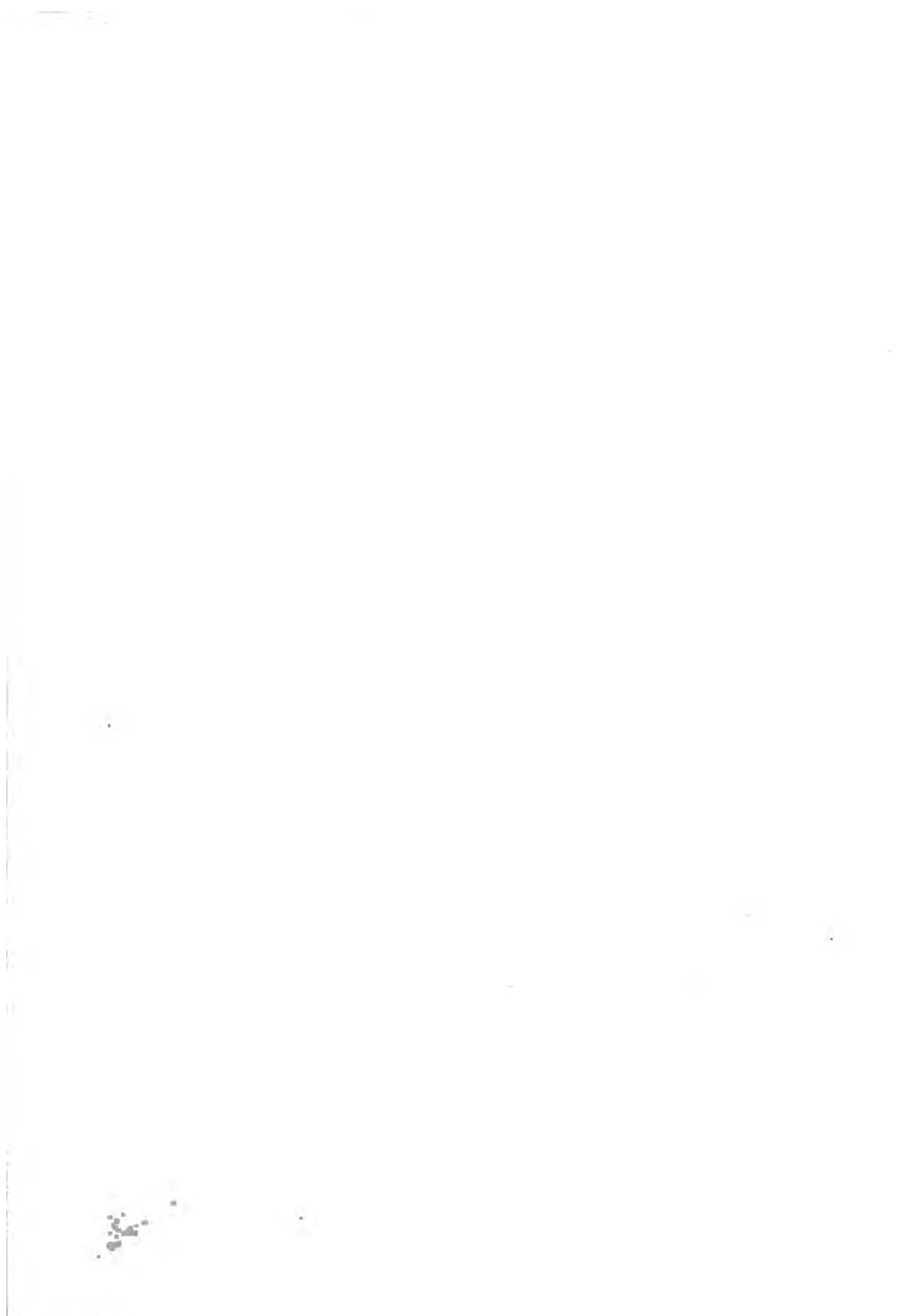
	Pages.
LES RÉVÉRENDIS PÈRES CORDELIERS ET LES COMÉDIENS FRANÇAIS.	91
FAC-SIMILE de la signature de Molière.	92
ELOGES DE MOLIÈRE. — Stances, épitaphes, sonnets.	93
PRINCIPALES ÉPOQUES de l'histoire du Théâtre-Français.	113
MONUMENT élevé à Molière.	117
Lettre de M. Régnier à M. le préfet de la Seine.	119
Délibération du conseil municipal.	125
Honneurs rendus à Molière à différentes époques.	126
Fauteuil de Molière.	127
Des rôles joués par Molière.	127

AVERTISSEMENT

DES ÉDITEURS.

Nous n'avons eu qu'un but en mettant au jour un almanach que nous honorons du beau nom de Molière. Tracer l'histoire de sa vie, de ses immortels ouvrages par dates, c'est faire l'histoire morale du peuple en la présentant à toutes les intelligences. Enthousiastes de l'art dramatique, qui a dû sa gloire à ce puissant génie, et pleins de respect et d'admiration pour lui, nous avons eu le dessein de lui rendre hommage en réunissant dans un cadre rétréci les événements intéressants de sa vie; et nous avons puisé nos documents et tous nos matériaux particulièrement dans les rapports qui en furent faits par ses contemporains, et dans ceux qui sont plus rapprochés de sa mort; nous nous sommes surtout attachés à donner au public des dates exactes. Si nous avons omis quelques traits de sa vie ou quelques anecdotes, nous réclamons l'indulgence de nos lecteurs, qui auront égard à la rapidité que nous avons dû mettre dans notre travail, afin de devancer de quelques jours l'inauguration du monument que tout Paris appelle la Fontaine-Molière.

L.-V. D. ET T.





Lith. Formentin & C.

TOMBEAU DE MOLIERE
au Cimetière du Père La Chaise.

1817 1845



VIE POPULAIRE
DE
MOLIÈRE.

Nommer Molière, n'est-ce pas nommer la raison incarnée? n'est-ce pas le bon sens du peuple personnifié? Aucun homme n'a réuni au même degré que lui les plus nobles éléments de l'humanité; aucun n'est entré plus profondément dans les moindres détails de la science sociale, et ne l'a mieux mise à la portée des plus simples intelligences, par la force du génie. Ses immortelles comédies

forment un code où tous les devoirs se trouvent indiqués. La sagesse de l'épouse, la modestie de la jeune fille, la bonté paternelle, la tolérance pour les défauts d'autrui, la haine vigoureuse du vice, tous ces préceptes sacrés sont inscrits en lettres d'or dans son théâtre, véritable évangile de la nature. De cette source ne coulent que des flots purs, et que l'on veuille bien en suivre avec nous un instant le cours, on verra s'y réfléchir constamment comme un ciel d'azur, une âme honnête et élevée !

Molière, par un soin de la Providence, naquit dans une classe inférieure de la société ; il eut de bonne heure sous les yeux le spectacle des inégalités sociales ; il fut frappé de l'insolence des grands et de la misère des petits. Il eut à franchir tous les obstacles qui ne manquent pas de s'accumuler devant un homme, lorsque, se sentant doué d'un esprit supérieur, il prétend prendre dans le monde le rang auquel il a droit. Il put apprécier les diverses conditions, observer les caractères différents, étudier l'humanité tout entière, en parcourant les sinuosités de la route où son instinct le guidait. Molière, fils d'un tapissier, Molière, né dans une obscure maison, et arrivant à se produire à la cour, à dîner à la table de Louis XIV, offre un de ces rares phénomènes sur

lesquels il importe de ramener sans cesse l'attention des hommes.

Jean-Baptiste Poquelin vit le jour le 15 janvier 1622. Nous venons de dire quelle était la profession de son père : on cite bien quelques-uns de ses ancêtres qui furent *juges* et *consuls* de la ville de Paris ; cependant la véritable famille de Molière n'était pas celle-là. Il était le descendant légitime de Plaute et de Térence, les anciens comiques latins, qu'il étudia au collège de Clermont, où il commença son instruction, en dépit des Poquelin ; son père avait obtenu pour lui la survivance de l'office de valet de chambre-tapissier du roi ; il le voyait avec peine peu soucieux d'un tel honneur. Arrivé à l'âge de quatorze ans, le jeune Poquelin sentit s'éveiller en lui une autre vocation. Son grand-père maternel l'avait conduit assez fréquemment aux représentations de l'hôtel de Bourgogne ; il avait vu Bellerose, Gautier-Garguille, Gros-Guillaume ; il avait subi cette invincible influence que la comédie exerce sur certaines âmes ; l'aune que son père lui avait posée à la main commença à lui paraître lourde ; une plume lui convenait mieux : le théâtre lui sembla préférable au magasin.

Au collège, il se trouva sur les mêmes bancs qu'Armand de Bourbon, prince de Conti, qu'il eut

plus tard pour protecteur ; Bernier, qui devint un voyageur célèbre, et le paresseux Chapelle, qui se transforma en aimable épicurien, furent aussi ses condisciples. On cite encore Cyrano de Bergerac, fameux plus tard par ses duels. Quel dut être l'ennui de Molière, lorsqu'après avoir terminé son cours de philosophie, il lui fallut suivre le roi Louis XIII, à Narbonne, en remplacement de son père ! Ce voyage pourtant ne lui fut pas inutile, il fit connaissance avec la cour, qu'il devait peindre sous des couleurs si hardies et si vraies. A son retour, il se livra à l'étude du droit, mais le génie du théâtre ne tarda pas à faire tort à Barthole et à Cujas. Il rassembla une troupe de comédiens bourgeois, qui osa prendre le nom de *l'illustre théâtre*, et échangea le nom de Poquelin contre celui de Molière, immortalisé par lui. Les Poquelin se crurent déshonorés à jamais. Ce fut pour ne pas leur déplaire, pour ménager leur orgueil, qu'il crut devoir s'affubler de ce nom de Molière sans lequel le nom de Poquelin n'existerait plus.

Que d'efforts ne fit-on pas pour le détourner de la carrière qu'il se déterminait à parcourir ! mais il sut braver le mépris des Poquelin ; il se laissa mettre au ban de sa famille, et suivant son étoile, il partit avec sa troupe pour la province, et pen-

dant quatre ou cinq années fit son apprentissage de comédien et d'auteur. De retour à Paris, il se vit accueilli avec bonté par le prince de Conti ; il joua la comédie à l'hôtel de son ancien condisciple. Il repartit encore pour la province ; il retrouva à Montpellier le prince de Conti qui présidait les États ; il refusa la place de secrétaire que le prince lui offrit. Molière, outre l'instinct de son génie qui le pressait de refuser une place au-dessous de lui, n'aurait pas voulu abandonner ses camarades, que sa retraite eût livrés à la misère. Ces généreux sentiments, il les manifesta toute sa vie, et cette bonté d'âme devint même la cause de sa mort. Molière porta partout avec lui le sentiment du devoir : il fut honnête homme dans sa conduite comme dans ses œuvres.

Ce fut le 24 octobre 1658, que Molière débuta devant le roi à Paris, et qu'il conquit la faveur d'y établir sa troupe, sous le titre de *troupe de Monsieur*. On lui permit de jouer alternativement avec les comédiens italiens sur le théâtre du Petit-Bourbon. C'est à partir de ce moment que commence cette série de chefs-d'œuvre qui l'ont rendu l'impérissable honneur du théâtre français. Il s'était essayé en province par le *Dépit amoureux* et l'*Étourdi*, pièces d'intrigues où l'on peut reconnaître l'homme dont le regard est déjà descendu profon-



dément dans les replis du cœur humain. L'amour n'a déjà presque plus rien à apprendre à Molière; il en connaît les grâces et les dédains, les fuites et les retours; mais sa critique est encore incertaine, sa morale hésite. Le théâtre de son temps, livré aux imitations espagnoles ou italiennes, dépourvu de principes arrêtés, se bornant à nouer et à dénouer des intrigues compliquées, a réagi sur lui; il n'est pas encore sur son terrain.

Peu de temps suffit à Molière pour entrer dans le cœur de son sujet, pour dégager le sentiment français de ces éléments hétérogènes qui constituaient l'état du théâtre. Il tomba justement sur les précieuses ridicules; il s'en prit tout d'abord au mauvais goût du siècle, que les Voiture et les Cotin, héros de l'hôtel de Rambouillet, tendaient à pervertir de plus en plus. Le naturel était enfoui sous de prétendus ornements de langage; rien ne se disait selon les lois normales; ce n'étaient qu'épigrammes et jeux de mots, tournures de phrases singulières, métaphysiques et forcées, condamnations de mots les plus innocents, sous prétexte de grossièreté ou d'indécence. La franchise de la nation se perdait; aucune dame n'aurait voulu parler de manière à se faire comprendre; fi donc! cela était bon pour le peuple qui aime à aller en toutes choses droit à son but. Heureusement Molière était

du peuple, ces prétentions le choquèrent ; il en fit justice dans la personne de Cathos et de Madelon.

Il fallait d'abord s'entendre et rétablir les règles de la grammaire et de la langue ; après avoir ridiculisé le faux goût, Molière entra dans la voie de la bonne comédie, dans la satire des mœurs. Il donna dans *Sganarelle* une leçon aux maris tourmentés de l'idée d'un mal imaginaire, et capables d'attirer sur eux par une sottise jalouse la disgrâce qu'ils redoutent. Il continua ensuite dans *l'École des Maris* à montrer quels doivent être les véritables rapports des deux sexes entre eux ; il se moqua de la vieille rigoureuse, exigeante, voulant forcer la tendresse lorsqu'elle n'a plus droit qu'au respect ; dans *l'École des Femmes*, il développa plus fortement cette thèse, et prétendit fonder le mariage sur une base solide, la jeunesse et l'amour. Il prouva enfin que les verrous et les grilles ne peuvent rien sur les cœurs, et qu'il faut les convenances et les sympathies naturelles, pour que le bonheur résulte d'une union bien assortie. Il fit constamment la guerre aux mariages d'argent.

Molière se maria en 1662 ; il eut le tort de ne pas mettre en pratique toute sa philosophie ; il épousa une jeune actrice de sa troupe, Armande Béjart, qu'il avait vue naître et grandir, et dont l'âge n'é-

tait pas conforme au sien ; il se laissa emporter par une passion qui fit le tourment de sa vie. Armande Bédart, coquette et jolie, lui fit éprouver tous les tourments qu'il avait déjà dépeints, et qu'il devait retracer plus vivement encore, après les avoir soufferts. Molière eut alors à se défendre contre les ennemis, nous ne dirons pas les rivaux, que son génie lui avait suscités. Les hostilités commencèrent de tous côtés ; on osa attaquer jusqu'à la pureté de son caractère : la calomnie ne respecta rien. On l'accusa d'avoir épousé sa fille. Pour venger Molière de ces infamies, Louis XIV tint son premier enfant sur les fonts de baptême, et l'invita à dîner avec lui. Ce fut une noble conduite de la part de ce roi, et si le peuple lui a conservé le nom de Grand, c'est que Louis XIV a justifié ce titre par plus d'un acte empreint de cette élévation d'âme.

Molière eut bien vite fait justice des poètes médiocres, dont sa gloire éblouissait les yeux ; il les confondit dans la critique de *l'École des Femmes* et dans *l'Impromptu de Versailles*. Il entreprit alors de mettre sur la scène un des plus étonnants caractères que l'imagination des hommes ait créés, celui de don Juan. Il emprunta à un poète espagnol, Tirso de Molina, ce héros de libertinage et d'incrédulité. Un poème bizarre ne l'effraya pas ;

il fit marcher sur notre scène la statue de pierre du Commandeur. Molière, en adoptant ce sujet, savait bien qu'il en corrigerait le côté fantastique pour la puissance de sa haute raison. Nulle pièce, en effet, ne renferme des traits plus profonds. La vertu et le vice s'y trouvent en présence dans la personne du père de don Juan, et dans celle de son fils, hypocrite et méchant. Quelle vigueur de pinceau ! quelle touche solide ! comme le poète est maître de son art ! comme tous ces personnages sont vivants ! Remarquez ce valet plein d'expérience, qui obéit à son maître, mais en le blâmant secrètement, en lui faisant même de la morale d'une façon détournée ; c'est dans sa bouche que Molière a placé les maximes les plus sensées et les critiques les plus vives de la conduite de don Juan. Encore un hommage rendu au bon sens naturel. Don Juan, l'épouseur de toutes les femmes, le grand trompeur ; don Juan, athée en amour comme en religion, est entraîné sous l'étreinte du Commandeur, dans le gouffre que ses passions ont creusé, à l'approbation de son valet, qui ne regrette que ses gages.

Mais nous sommes sur la route des chefs-d'œuvre ; après s'être moqué des médecins, dont le costume et le langage étaient ridicules de son temps, il fit *le Misanthrope*. L'âme de Molière, comme

toutes les âmes nobles et généreuses, s'était ulcérée au contact du monde ; il avait été forcé de subir les insolences des grands seigneurs, d'essuyer les inimitiés des mauvais poètes ; la vie intérieure ne lui avait pas apporté le bonheur sur lequel il avait compté. Dans cet état, dans cette disposition d'esprit et de cœur, il créa le personnage d'Alceste ; ce fut là sa vengeance, vengeance sublime ! Non, ce ne sont pas les froids raisonnements de Philinte, ni ses accommodements continuels avec les défauts des autres, que Molière préconise ici ; il a une idée plus haute, il s'élève au-dessus de l'intérêt personnel. Tous ces lâches tempéraments sont plutôt stigmatisés qu'approuvés par lui. En vain, les boutades du *Misanthrope* excitent-elles le rire que la comédie exige impérieusement, on prend le parti d'Alceste, on est porté pour lui de vive affection, on sent que la raison est au fond de ses colères, et personne, au contraire, n'approuve les calculs de Philinte. Admirable peinture où se révèlent les souffrances intérieures d'un homme de bien ! Il n'est pas étonnant que M. de Montausier, qui était un des plus estimables caractères de cette époque, et que Molière, à ce que l'on prétendait, avait voulu représenter, ait envoyé, après la pièce, chercher l'auteur pour le remercier.

Tartufe parut, et les faux dévots démasqués jetèrent les hauts cris; ce fut un coup hardi. Sous le manteau de la religion se sont abrités de tout temps des esprits pervers, avides de toutes les jouissances qu'ils n'osent conquérir ouvertement, dangereux pour les familles comme pour les états qu'ils ont gouvernés. Sous le nom de jésuites, ils se glissent partout, ils entrent en rampant dans l'humble demeure du bourgeois, ou dans le palais des rois; mais bientôt la tête du reptile se lève, et le poison a déjà pénétré au sein du bienfaiteur, avant qu'on ait pu se garantir de leur morsure; tels sont les hommes que Molière a pour jamais flétris du nom de Tartufes! Il est entré plus avant dans les misères de la société en cette pièce qu'en aucune autre. L'imposture est un des vices les plus odieux de la civilisation. A côté de cette sanglante satire, Molière a tracé les plus heureux modèles de grâce, de sagesse, de pudeur qui soient tombés de sa plume. La charmante Marianne, aux amours si purs, la prudente et ferme Elmire, montrent la femme telle qu'elle doit être comme fille et comme épouse. Combien Orgon désabusé a lieu de se féliciter de posséder une telle famille!

Quel esprit pourrait rester tendu à cette hauteur! Molière s'égaya ensuite par quelques joyeu-

ses fantaisies; *M. de Pourceaugnac* dérida le public; *Amphitryon*, comédie à la façon antique, lui permit aussi de prendre quelques-unes de ces licences qui ne tirent pas à conséquence pour les mœurs : c'est un de ses ouvrages les plus amusants. Il traça encore le tableau si plaisant de *Georges Dandin*; il se moqua de la sottise des gens qui, par une vanité mal placée et que rien ne justifie, veulent se hausser au-dessus de leur condition, et attirent sur leurs têtes des disgrâces et des mépris. Plus tard, dans le *Bourgeois gentilhomme*, il continua cette leçon si bien commencée. Molière a montré par sa propre existence comment on s'élève, comment on entre dans l'intimité des grands et des rois, comment, en conservant la dignité de sa personne, on sort de la sphère où l'on est né, on prend dans le monde la place réservée à la volonté, au talent; mais il a fustigé avec raison les prétentions maladroites, les imitations grotesques et imbéciles que La Fontaine persiflait de son côté, en racontant dans ses fables aussi sensées, aussi impérissables que les comédies de Molière, l'histoire de la grenouille morte, vous le savez, pour avoir voulu s'égalier au bœuf. On ne plaint pas Georges Dandin, qui a eu la folie de s'allier à la famille des Sottenville, et l'on répète avec lui : « tu l'as voulu, Georges Dandin ! »

L'Avare vint combattre un penchant odieux, qui porte le trouble dans les familles, qui fait que le père et les enfants vivent en mésintelligence, et que les enfants souhaitent la mort de leurs parents. Les pères avares enfantent les fils prodigues. Molière a reproduit de main de maître tous ces graves désordres ; il a fait passer sous les yeux l'intérieur déplorable de la maison de l'avare. Quelle continuelle appréhension ! quelles luttes ! quelles ruses ! quelle guerre intestine ! comme tous les sentiments se trouvent pervertis ! Qui a causé cela ? l'argent ! un vil et honteux métal mis à la place du cœur !

Nous avons parlé tout à l'heure du *Bourgeois Gentilhomme* ; c'est là que Molière a fait triompher surtout l'esprit populaire dont il était si bien doué ; quelle éloquente simplicité il a donnée à madame Jourdain ! Comme cette femme d'humble éducation, mais toute imprégnée de ce bon sens qui court les rues, et entre dans la maison des petits plus souvent que dans la maison des grands, se montre supérieure à tout ce qui l'entoure ! La vérité s'exprime par ses lèvres. Elle est dans le vrai. Elle sait dire leur fait aux friponnes et aux intrigantes, et elle rappellerait son mari à la raison si sa folie n'était trop déclarée. Nicole aussi, la servante de bon conseil..., quelles servantes que toutes ces ser-

vantes de Molière !... Nicole prouve également le cas que le poète faisait de la raison, ce don si précieux ; on reconnaît bien l'auteur qui consultait sur ses ouvrages sa vieille Laforest.

Molière, qui avait débuté dans la bonne comédie par *les Précieuses ridicules*, termina la série de ces comédies satiriques par *les Femmes savantes* ; il attaqua de nouveau ce jargon amphigourique qui avait envahi la société. Les premiers coups n'avaient pas suffi. Il fallut redoubler. Une femme, madame de Sévigné, par une grâce particulière, faisait exception au milieu de ce monde *espagnolisé*, comme disait, dans son temps, la satire Ménippée. Dans *la Comtesse d'Escarbagnas*, il lança quelques traits un peu vifs, et peu dignes même de lui, contre certaines académiciennes de salon, lesquelles prétendaient refondre la langue à leur usage ; mais ce fut surtout dans *les Femmes savantes* qu'il les accabla. L'esprit supérieur de Cléante, la franchise ornée de tant de charmes que déploie Henriette, confondent victorieusement ce style énigmatique et alambiqué dont les gens soi-disant du bel air continuaient de se servir. Jamais son style, si clair et si précis, n'avait mieux servi d'enveloppe à la vérité.

La vie de Molière, si remplie de chefs-d'œuvre, était près de finir, hélas ! Il composa encore *le Ma-*

lade imaginaire ; mais la gaité de Molière est devenue triste ; on sent qu'il est malade lui-même, et non pas un malade imaginaire ; que son rire est forcé ; sa poitrine a souffert : pour toute boisson, il ne fait plus usage que de lait. Il cherche un peu d'air pur, un peu de repos dans sa maison d'Auteuil. La maladie fait des progrès tous les jours. Il veut cacher le mal qu'il souffre, et faire rire encore les hommes, entreprise qu'il reconnaissait être si difficile, il n'a plus la même vivacité ; cette comédie où les infirmités humaines sont étalées avec une si énergique réalité, froisse un peu le cœur. Elle tourne presque au drame. Ce cri de la fille d'Argan, lorsqu'elle croit que son père n'est plus, fait éprouver un frisson douloureux. Molière joue avec la mort.

Ce fut à la quatrième représentation de cette comédie qu'il fut pris d'une convulsion en remplissant lui-même le rôle d'Argan. Ramené chez lui, il expira, comme on sait, entre les bras de deux sœurs de charité, que sa bienfaisance avait logées. Ce fut le 17 février 1673 qu'il quitta la vie, à l'âge de cinquante-un ans. Nous avons dit que son humanité devint une des causes de sa mort. On assure que le comédien Baron et quelques autres acteurs de la troupe, voyant l'état où il se trouvait, l'engageaient à ne pas jouer, mais il leur répondit

ces belles paroles : « Comment voulez-vous que je fasse ; il y a cinquante ouvriers qui n'ont que leur journée pour vivre, que feront-ils si je ne joue pas ? Je me reprocherais d'avoir négligé de leur donner du pain un seul jour, le pouvant absolument. » Il ne le pouvait plus, il mourut à la tâche sur son théâtre, comme le capitaine au champ d'honneur.

Rappellerons-nous ici que le fanatisme d'un archevêque s'opposa à ce que Molière fût enterré dans la sépulture commune ? Les tartufes que le poète avait honnis, voulurent se venger lâchement sur ses dépouilles, n'ayant pu altérer sa noble vie ; ils ameutèrent contre lui une foule honteuse, mais cependant son génie imposa silence à ces passions déchainées. Louis XIV, quoique vieilli et tombé sous l'influence de madame de Maintenon, donna ordre qu'on conduisît les restes de l'auteur de *Tartufe* au cimetière Saint-Joseph.

Molière avait eu trois enfants. Une fille seule survécut ; elle se maria et mourut sans enfants. Sa femme se remaria avec un comédien obscur nommé Guérin.

Molière manqua à l'Académie ; elle chercha à réparer ce tort en rendant des honneurs à son buste, qu'elle fit placer dans son enceinte ; son éloge fut mis au concours.

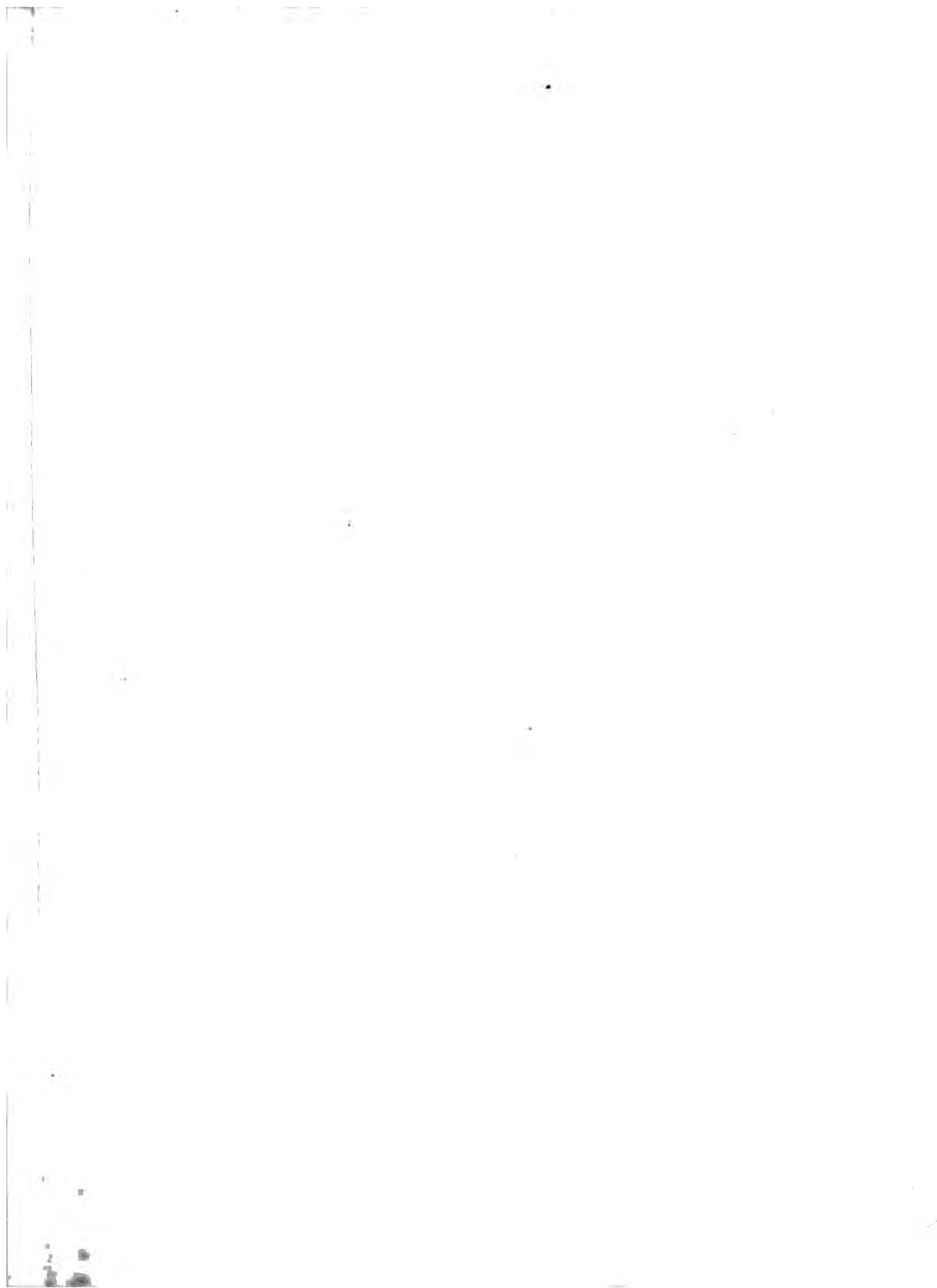
Les ossements présumés de ce grand homme,

exhumés du cimetière Saint-Joseph en 1792, furent déposés, en 1799, aux Petits-Augustins ; en 1817, on les transporta au cimetière du Père-Lachaise avec ceux de La Fontaine ; mais il fallait à Molière, enfant de Paris, un monument élevé par la ville de Paris. Il fallait à son génie populaire un édifice populaire, symbole en quelque sorte de sa philosophie saine et pure, où la foule peut puiser à toute heure des enseignements ; on a donc songé à ériger une fontaine qui, de même que les anciennes fontaines étaient consacrées à quelque dieu bienfaisant, porterait au frontispice ce nom éternel : **MOLIÈRE.**

HIPPOLYTE LUCAS.









BUSTE DE MOLIÈRE.

PAR HOUDON,

à l'Institut et au Théâtre Français.



TABLE CHRONOLOGIQUE
DES
PIÈCES DE MOLIÈRE

AVEC LES JUGEMENTS PORTÉS SUR SES OUVRAGES

PAR SES CONTEMPORAINS

ET LES FAITS PRINCIPAUX DE SA VIE.

Naissance de Jean-Baptiste **POQUELIN**¹, fils de Jean **1622**
Poquelin, tapissier du roi, et de Marie Crésé, sa femme, **15 janvier**
demeurant rue Saint-Honoré. Il passa sa jeunesse chez
son père, et fit ses études au collège des Jésuites. Les
belles-lettres avaient orné l'esprit du jeune Poque-

(1) On lit dans l'ouvrage de M. Beffara l'acte de baptême de Molière, ainsi conçu :

« Du samedi 15 janvier 1622, fut baptisé *Jean*, fils de Jean Pouquelin, tapissier, et de Marie Crésé, sa femme, demeurant rue Saint-Honoré; le parrain, Jean Pouquelin; la marraine, Denise Lescacheux, veuve de feu Sébastien Asselin, vivant, marchand tapissier. »

- 1622 lin; les préceptes du philosophe Gassendi lui apprirent à raisonner.
- 1641 Le voyage de Louis XIII à Narbonne, en 1641, interrompit des occupations d'autant plus agréables pour lui, qu'elles étaient de son choix. Son père devint infirme; ne pouvant suivre la cour, il y alla remplir les fonctions de sa charge; mais, à son retour à Paris, cette passion pour le théâtre, qui l'avait porté à faire ses études, se réveilla plus vivement que jamais.
- 1645 Le jeune Poquelin se détermine à réunir quelques bourgeois de Paris, et à donner avec eux des représentations théâtrales dans le jeu de paume de la Croix-Blanche, faubourg Saint-Germain. Ce fut à cette époque qu'il prit le nom de **MOLIÈRE**.
- 1650 Monseigneur le prince de Conti apprécia le premier son génie, et le fit venir plusieurs fois avec ses camarades donner des représentations dans son hôtel. Peu après, il lui ordonna de venir en Languedoc, pour y jouer la comédie avec sa troupe, qui se composait de :

MOLIÈRE.

BÉJART aîné.

BÉJART cadet.

DUPARC, dit *Gros-Réné*.

M^{me} HERVÉ (Geneviève BÉJART, en sec. noces **M^{me} AUBRY**).

DUFRESNE.

DEBRIE (Edme-Wilquin).

M^{lle} BÉJART (Madeleine).

M^{me} DUPARC.

Tous les comédiens ci-dessus nommés, et un sieur Croisac, gagiste à deux francs par journée, composaient la troupe avec laquelle il exploitait les provinces; et lorsqu'il l'installa à Paris, c'est cette même compagnie que le frère de Louis XIV, Philippe d'Orléans, autorisa par suite à prendre le titre de troupe de *Monsieur*. Avec cet ensemble, il visita Bordeaux,

Narbonne, Pézénas, Béziers¹, etc., etc., et Lyon pendant plusieurs années. Ce fut durant ces courses départementales qu'il fit représenter plusieurs pièces imitées du théâtre italien, *le Médecin volant*, *la Jalousie de Barbouillé*, *le Docteur amoureux*. Boileau regrettait particulièrement ce dernier ouvrage. 1650

Se trouvant à Lyon, il y fit représenter **L'ÉTOURDI**, comédie en cinq actes et en vers. De Lyon, la troupe se rendit à Avignon, et ensuite Molière fut à Narbonne quand le prince de Conti, qui présidait les États du Languedoc, appela son ancien condisciple à Béziers. Dans cette dernière ville fut représentée pour la première fois : **LE DÉPIT AMOUREUX**, comédie en cinq actes et en vers, que le Théâtre-Français a réduite à deux. Le prince lui offrit les fonctions de secrétaire; il refusa. Il ne pouvait renoncer à son indépendance; sa troupe, c'était sa famille, sa vie, ses joies. 1553 1654

Après la tenue des États de Languedoc, il revint à Avignon; Molière y rencontra Mignard, qui avait passé vingt-deux ans en Italie; ils se lièrent, et le célèbre peintre a laissé à la postérité le portrait du poète. Commencant à être fatigué de sa vie nomade, après le carnaval de Grenoble, ses amis lui conseillèrent de profiter du crédit que son mérite lui avait acquis, et après Pâques, il en partit avec sa troupe pour se rapprocher de Paris. Il vint s'établir à Rouen; il y séjourna l'été, et après quelques voyages qu'il fit secrètement dans la capitale, il eut l'honneur de faire agréer les services de sa troupe à Monsieur, frère 1658

(1) On conserve à Pézénas un fauteuil dans lequel, dit-on, Molière venait s'installer tous les samedis chez un barbier.

1658 unique du roi, qui, lui ayant accordé sa protection et le titre de sa troupe, le présenta à Sa Majesté et à la reine-mère. Cette troupe commença à paraître devant leurs majestés et toute la cour sur un théâtre que le roi avait fait dresser dans la salle des Gardes du vieux Louvre : *Nicomède*, tragédie de Pierre Corneille, fut la pièce choisie pour cet éclatant début.

La pièce étant achevée, Molière vint sur le théâtre, et après avoir remercié Sa Majesté en des termes très modestes de la bonté qu'elle avait eue d'excuser ses défauts et ceux de ses camarades, il lui dit : « Que
« l'envie qu'il avait eue de divertir le plus grand roi du
« monde lui avait fait oublier que Sa Majesté avait à
« son service d'excellents originaux dont ils n'étaient
« que de faibles copies. Mais puisqu'elle avait été in-
« dulgente pour leurs manières de campagne, il le
« suppliait très humblement d'avoir pour agréable
« qu'il lui donnât un de ces petits divertissements dont
« il régala la province. »

Ce compliment, dont on ne rapporte ici que la substance, fut si favorablement reçu, que toute la cour y applaudit, et encore plus à la petite comédie, qui fut celle du *Docteur amoureux*. Les talents de Molière le mirent en si grande estime, que Sa Majesté donna des ordres pour établir sa troupe à Paris. La salle du Petit-Bourbon¹ lui fut accordée, pour y représenter alternativement avec les comédiens italiens, et elle commença ses représentations régulières par *l'Étourdi*, comédie en cinq actes et en vers, et obtint un plein

(1) Le théâtre du Petit-Bourbon était bâti sur le terrain de la colonnade du Louvre. Cette salle fut démolie en octobre 1660.

succès. Cette pièce commença la réputation de l'auteur ; elle est en partie à l'antique, puisque c'est un valet qui met la scène en mouvement, et en partie dans le goût espagnol, par la multiplicité des incidents.

1658

Bientôt lui succéda *le Dépit amoureux*, comédie en 9 décembre cinq actes et en vers, qui avait été précédemment jouée aux états de Béziers. Cette pièce est remplie de traits ingénieux et plaisants. Mais l'éclaircissement de Lucile et d'Eraste, qui a donné à la pièce le titre de *Dépit amoureux*, leur brouillerie, leur réconciliation, sont les morceaux les plus justement admirés.

Sur le théâtre du Petit-Bourbon furent représentées
LES PRÉCIEUSES RIDICULES, en un acte et en prose.

1659

18 novembre

Le poète Ménage, qui était à la première représentation, dit à Chapelain en sortant de la comédie : « Croyez-moi, il nous faudra brûler ce que nous avons adoré, et adorer ce que nous avons brûlé. »

Quoique la comédie des *Précieuses ridicules* ne soit pas une des meilleurs pièces de Molière, du côté de l'intrigue, bien qu'elle ne soit pas une des plus nobles, elle doit tenir un rang considérable parmi ses chefs-d'œuvre.

Une critique fine et délicate des mœurs et des ridicules qui étaient particuliers à son siècle, lui parut être l'objet essentiel de la bonne comédie. L'abus qu'on faisait de l'esprit, d'un esprit faux, espèce de maladie contagieuse, était alors à la mode ; il régnait dans la plupart des conversations un mélange de galanterie guindée, d'expressions bizarres, qui composaient un jargon inintelligible. Les provinces avaient encore renchéri sur ce ridicule, qu'il voulut corriger.

1660
28 mai

Sur le théâtre du Petit-Bourbon, parut **SGANARILLE**, comédie en un acte et en vers, qui reçut les applaudissements de tout le public.

On remarqua dans cette comédie que l'auteur, depuis son établissement à Paris, avait perfectionné son style. Elle fut jouée quarante fois de suite, quoique dans l'été, et pendant que le mariage du roi retenait toute la cour hors de Paris.

La nature de l'intrigue, le genre de comique qui y règne, semblent annoncer qu'elle est moins faite pour amuser les gens délicats que pour faire rire la multitude. Cependant on ne peut s'empêcher d'y découvrir en même temps un but très moral, c'est de faire sentir combien il est dangereux de juger avec trop de précipitation, surtout dans des circonstances où la passion peut grossir ou diminuer les objets. Pendant le voyage de Fontainebleau, en 1773, on donna à la cour cette comédie, sous le titre des *Fausses alarmes*, par ménagement pour les femmes de la cour dont les oreilles auraient pu être blessées de l'ancien titre.

1661
4 février

DON GARCIE DE NAVARRE fut joué sur le théâtre du Palais-Royal peu de fois. Le *choix* du sujet, tiré ou imité des Espagnols, dans lequel les incidents appartiennent plus à la comédie qu'au genre héroïque, et dont le fond même est vieux, put contribuer au peu de succès de cet ouvrage. Molière, qui jouait le rôle de don Garcie, n'y réussit pas mieux comme acteur. Sa réputation souffrit de cette disgrâce, et ses ennemis en triomphèrent, surtout M. Devisé, qui en parla avec un ton fort méprisant.

L'ÉCOLE DES MARIS, comédie en vers et en trois

actes, fut représentée sur le théâtre du Palais-Royal avec un immense succès.

1661

Dans toutes les éditions de Molière, la première représentation en est fixée au 24 juin. Cependant, il est certain que cette pièce parut au commencement de ce même mois. Loret, dans sa *Muse historique* du 17 juin 1661, dit que cette comédie fut jouée à Vaux, chez M. Fouquet, le 12 juin ; et ajoute : « *Charme à présent de tout Paris, » l'École des Maris* effaça l'impression désavantageuse que *Don Garcie* avait laissée. Il est peu de pièces, surtout en trois actes, aussi simples, aussi claires, aussi fécondes que celle-ci, où chaque scène merveilleuse produit un incident nouveau, développé avec art et amenant insensiblement un des plus beaux dénouements qu'on ait vus sur le théâtre.

LES FACHEUX, comédie-ballet en trois actes et en vers, furent joués sur le théâtre du Palais-Royal le 4 novembre

Nicolas *Fouquet*, dernier surintendant des finances, engagea Molière à composer cette comédie pour la fameuse fête qu'il donna au roi et à la reine-mère, dans sa maison de Vaux (*ensuite appelée Villars*). Cette espèce de comédie est presque sans nœud, les scènes n'ont point entre elles de liaisons suffisantes. L'attention des spectateurs n'y est point soutenue par la variété des caractères, par l'élégance du style ; il obtint néanmoins du succès, dû peut-être à l'indulgence de la cour pour un ouvrage conçu, fait, appris et représenté en quinze jours.

L'ÉCOLE DES FEMMES, en cinq actes et en vers, parut sur le théâtre du Palais-Royal.

1662

26 décembre

* Cette comédie, qu'on peut mettre au nombre des plus beaux ouvrages de son auteur, obtint tout le

1662 succès qu'elle méritait, mais en même temps elle ren-,
contra beaucoup de critiques. Soit malignité, soit ca-
bale, on se révolta contre quelques expressions qui
parurent indignes de Molière; on désapprouva le *cor-*
billon, la *tarte à la crème*, les *enfants faits par*
l'oreille; mais aussi les connaisseurs admirèrent avec
quelle adresse Molière avait su attacher et plaire
pendant cinq actes, par la seule confiance d'Horace
au vieillard, et par de simples récits : il semblait qu'un
tel sujet ne devait fournir qu'un acte; mais c'est le
caractère du vrai génie de répandre la fécondité sur
un sujet stérile, et de varier ce qui semble uniforme.

Première représentation sur le théâtre du Palais-
Royal : LA CRITIQUE DE L'ÉCOLE DES FEMMES.

Loret, dans sa *Muse historique* du 2 juin dit :

Les comédiens de Monsieur,
Pour qui, dans mon intérieur,
J'ai de l'amour et de l'estime,
Et surtout pour un anonyme,
Ont aussi mis sur le bureau
Quelque chose de fort nouveau ;
Savoir : une pièce comique,
Qui s'intitule la *critique*.
Sans doute que très bien de gens,
De la voir seront diligents,
Étant, dit-on, fort singulière,
Et venant du rare Molière,
C'est-à-dire de bonne main ;
Je la verrai, je crois, demain.

La *Critique de l'École des Femmes* est le premier
ouvrage de ce genre qu'on connaisse au théâtre; c'est

proprement un dialogue, non une comédie. Molière y fait plus la critique de ses censeurs, qu'il ne défend les endroits faibles de l'*École des Femmes*; on convint qu'il avait tort de vouloir justifier *la tarte à la crème* et quelques autres bassesses de ce style qui lui étaient échappées; mais ses ennemis avaient plus grand tort de saisir ses petits défauts, pour condamner un ouvrage attrayant par le choix des personnages ridicules qu'il introduisit.

1662

L'IMPROMPTU DE VERSAILLES, comédie en prose et en un acte, fut jouée à Versailles le 14 octobre, et représentée le 20 juin, à Paris, sur le théâtre du Palais-Royal.

1663

4 novembre

Molière, pénétré des bontés du roi dont il venait d'éprouver de nouvelles marques¹, crut devoir en sa présence, et aux yeux de toute la cour, détruire un soupçon dont les impressions lui pouvaient être désavantageuses, et fit paraître *l'Impromptu de Versailles*. Boursault n'y est pas épargné, et y est nommé avec le dernier mépris; mais ce mépris ne tombe que sur l'esprit et sur le talent; il avait attaqué Molière par un endroit plus sensible. Ce qui regarde dans *l'Impromptu de Versailles* les comédiens et l'hôtel de Bourgogne, peut avoir été dicté par l'esprit de vengeance; mais du moins le bon goût fut-il réglé, et l'utilité publique en pouvait être l'objet, puisque dans l'imitation chargée du jeu de ces acteurs, on découvrit le *ton faux* de leur déclamation chantante.

(1) Il fut compris dans l'état des gens de lettres qui eurent part aux libéralités du roi, en 1663.

1664 **LE MARIAGE FORCÉ**, comédie en trois actes et en
15 février prose, fut représentée d'abord au Louvre, le 31 jan-
 vier, et sur le théâtre du Palais-Royal ensuite. Ricco-
 boni, dans ses *Observations sur la comédie et le génie*
de Molière, pages 130 et 131, met le dénouement
 de cette pièce au nombre des plus heureux de l'au-
 teur.

9 novembre **LA PRINCESSE D'ÉLIDE**, comédie-ballet en cinq
 actes, en vers et en prose, fut d'abord jouée à Ver-
 sailles le 8 mai précédent, ensuite sur le théâtre du
 Palais-Royal, à Paris.

Le roi voulant, en mai, donner aux reines et à toute
 la cour le plaisir de quelques fêtes peu communes,
 dans un lieu orné de tous les agréments qui peuvent
 faire admirer une maison de campagne, choisit Ver-
 sailles, à peu de distance de Paris.

C'est un château qu'on peut nommer un palais en-
 chanté, tant les ajustements de l'art ont bien secondé
 les soins que la nature et l'art de *Le Nôtre* ont pris
 pour le rendre parfait. Ce fut en ce beau lieu où toute
 la cour se rendit le 5 de mai, que le roi y traita
 plus de six cents personnes jusqu'au 14^e jour.

Le goût, la finesse du sentiment naturel et de la
 vraisemblance se trouvent dans l'économie du dé-
 nouement; les égards du sexe et du rang, la délica-
 tesse du cœur et toutes les bienséances y sont mar-
 quées avec un art que l'on ne peut trop admirer.
 Ainsi, malgré les difficultés qu'il y avait à surmonter,
 Molière a rendu ce dénouement excellent, de défec-
 tueux qu'il était dans l'origine, la pièce espagnole in-
 titulée : *EL Desden con el Desden*

DON JUAN, OU LE FESTIN DE PIERRE, comédie en cinq actes et en prose.

1665
15 février

Ce ne fut point par son propre choix que Molière traita ce sujet, mais à la prière de ses camarades qui l'avaient engagé à ce travail ; ils en furent punis par le peu de succès.

Le sieur Rochemont, en donnant ses observations sur *le Festin de Pierre*, les assaisonne de la plus indigne critique. Il traite Molière de corrupteur de la jeunesse et d'athée. On vit bien alors que le sieur Rochemont avait le dessein de se joindre à la cabale qui commençait à se former contre la comédie du *Tartufe*, dont les trois premiers actes avaient été représentés trois fois. Dans l'année 1664, on peut juger de l'effet que les premières représentations produisirent par les traits injurieux de la critique de Rochemont.

L'AMOUR MÉDECIN, comédie-ballet en trois actes, 22 septembre en prose, prologue en vers, fut représentée d'abord pour la première fois à la cour de Versailles, le 14, et ensuite sur le théâtre du Palais-Royal.

Cet ouvrage est le premier dans lequel Molière ait joué les médecins ; ils étaient fort différents de ceux d'aujourd'hui ; ils allaient alors chez leurs malades en robes, en rabat, et consultaient en latin. Choqué du maintien grave, des dehors étudiés et du vain étalage de mots scientifiques que les médecins de son temps affectaient pour en imposer au public, il a cru pouvoir tirer de leur ridicule un fond de comique plus amusant à la vérité qu'instructif.

Dans *l'Amour médecin*, Molière introduit sur le théâtre quatre médecins qui s'enferment pour consul-

1665 ter. Pendant toute la scène, leur conversation ne roule que sur des objets tout-à-fait étrangers à la maladie pour laquelle ils sont appelés; et cependant, sans en avoir dit un mot, ils finissent par donner hardiment leurs ordonnances pour le malade. Voilà sans doute le trait le plus piquant que Molière ait jamais lancé contre les médecins, et néanmoins dans toute la scène il n'y a pas un mot de mépris ou d'insulte; c'est qu'un tel procédé sur le théâtre devient seul une amère critique. Le dénouement de cette amusante comédie tient aussi le premier rang aux yeux des connaisseurs. Cette ingénieuse pièce s'est constamment maintenue avec succès au théâtre.

1666 LE MISANTHROPE, comédie en cinq actes et en vers,
4 juin fut représentée la première fois sur le théâtre du Palais-Royal, le vendredi 4 juin.

Voici le poëme le plus parfait qu'on ait mis au théâtre. Le sujet, la conduite, les personnages, la versification, tout en est admirable.

L'Europe regarde cet ouvrage comme le chef-d'œuvre du haut-comique : *le Misanthrope* a réussi chez toutes les nations. En effet, il n'y a rien de plus attachant qu'un homme qui hait le genre humain dont il a éprouvé les noirceurs, et qui est entouré de flatteurs dont la complaisance servile fait contraste avec son inflexibilité. Cette façon de traiter *le Misanthrope* eût été la plus commune, la plus naturelle et la plus susceptible du genre comique : celle dont Molière l'a traité est bien plus délicate, et fournissant moins, exigeant plus d'art, il s'est fait à lui-même un sujet stérile, privé d'action et vide d'intérêt. Son *Mi-*

santhrope hait les hommes encore plus par humeur que par raison ; il n'y a d'intrigue dans la pièce que ce qu'il en faut pour faire sortir les caractères, et ces caractères ont une force, une vérité, une finesse que jamais auteur comique n'a connues avant lui.

1666

Le public, lors des premières représentations, hésita pourtant à l'avouer pour excellente, et le véritable succès ne se déclara en sa faveur qu'après huit ou dix représentations. Cette admirable pièce fut suspendue et reprise un mois après ; on joua dessous *le Médecin malgré lui*. . . . Le Fagotier eut un si grand succès, comme l'auteur l'avait prévu, qu'on le donna trois mois de suite, mais toujours précédé du *Misanthrope*, dont le succès ne fit qu'augmenter.

LE MÉDECIN MALGRÉ LUI, comédie en trois actes et en prose, fut donnée pour la première fois sur le théâtre du Palais - Royal aux applaudissements de la foule ; elle précédait *le Misanthrope* (*le Misanthrope* était l'œuvre d'un sage qui l'écrivait pour les hommes éclairés, et il fallut que le sage se déguisât pour plaire à la multitude). Peut-être sans Sganarelle Alceste eût succombé, car *le Médecin malgré lui* soutint quelque temps *le Misanthrope* ; c'est peut-être à la honte de la nature humaine, mais c'est ainsi qu'elle est faite : on va souvent plus à la comédie pour rire, que pour être instruit. Parurent après le succès du *Médecin malgré lui*, ces vers de Robinet :

6 août

« Un médecin vient de paraître,
Qui d'Hippocrate est le grand maître.

.

1666

Or, ce médecin tout nouveau,
 Et de vertu si singulière,
 Est le propre monsieur Molière,
 Qui fait, sans aucun contredit,
 Tout ce que ci-dessus j'ai dit.
 Dans son médecin fait par force,
 Qui pour rire chacun amorce ;
 Et tels médecins valent bien,
 Par ma foi ! ceux... Je ne dis rien. »

Subligny dans sa *Muse Dauphine* parle aussi en ces termes :

« Pour changer de propos, dites-moi, s'il vous plaît,
 Si le temps vous permet de voir la comédie ?

Le Médecin par force étant bien comme il est,

Il faut qu'il vous en prenne envie.

Rien au monde n'est si plaisant,

Ni si propre à vous faire rire ;

Et je vous jure qu'à présent

Que je songe à vous en écrire ;

Le souvenir fait (sans le voir)

Que j'en ris de tout mon pouvoir.

Molière, dit-on, ne l'appelle

Qu'une petite bagatelle ;

Mais cette bagatelle est d'un esprit si fin,

Que, s'il faut que je vous le die,

L'estime qu'on en fait est une maladie

Qui fait que dans Paris tout court au *Médecin*. »

1666

MÉLICERTE, pastorale héroïque en deux actes et en vers, représentée dans la quatrième entrée du ballet des Muses à Saint-Germain.

LE SICILIEN OU L'AMOUR PEINTRE, comédie-ballet en prose, en un acte, fut donnée sur le théâtre du Palais-Royal (d'abord en janvier à la cour, à Saint-Germain).

1667
10 juin

Le Sicilien suivit de près la représentation de la pastorale comique et la pastorale héroïque de *Mélicerte* : c'est une comédie distinguée dont le dénouement a quelque ressemblance avec celui de *l'École des Maris*. La finesse du dialogue et la peinture vive de l'amour dans un amant italien et dans un amant français, sont le principal mérite de cette pièce qui était ornée de musique et de danse.

Robinet, dans sa lettre en vers du 19 juin, dit :

« Je vis à mon aise et fort bien,
Dimanche, *le Sicilien*,
C'est un chef-d'œuvre, je vous jure,
Où paraissent en miniature
Et comme dans leur plus beau jour
Et la jalousie et l'amour.
Ce Sicilien, que Molière
Représente d'une manière
Qui fait rire de tout cœur,
Est donc de Sicile un seigneur
Charmé, jusqu'à la jalousie,
D'une Grecque son affranchie.
D'autre part, un marquis françois
Qui soupire dessous ses lois,
Se servant de tout stratagème
Pour voir ce rare objet qu'il aime.

.

1667

Car, comme on sait, l'amour est fin,
 Fait si bien qu'il l'enlève enfin
 Par une intrigue fort jolie.
 Mais quoi qu'ici je vous en die,
 Ce n'est rien, il faut sur les lieux
 Porter son oreille à ses yeux ;
 Surtout on y voit deux esclaves
 Qui peuvent donner des entraves ;
 Deux Grecques, qui grecques en tout
 Peuvent pousser cent cœurs à bout
 Comme étant tout-à-fait charmantes,
 Et dont enfin les riches mantes
 Valaient bien de l'argent, ma foi !
 Ce sont aussi présents du roi. »

5 août

TARTUFE OU L'IMPOSTEUR, comédie en cinq actes et en vers, représentée d'abord sur le théâtre du Palais-Royal (défendue le lendemain, et reprise alors sans interruption le 5 février 1669).

Les faux dévots profitèrent de cette défense pour soulever Paris et la cour contre la pièce et l'auteur. Molière, par ce chef-d'œuvre, eut à essuyer tout ce que la vengeance et le zèle peu éclairé ont de plus dangereux ; mais le chef-d'œuvre triompha.

« Les trois premiers actes de Tartufe avaient été représentés à la sixième journée des fêtes de Versailles, le 12 mai 1664, en présence du roi et des reines. Le roi défendit dès lors cette comédie pour le public, jusqu'à ce qu'elle fût achevée et examinée par des gens capables d'en faire un juste discernement, et ajouta qu'il ne trouvait rien à dire à cette comédie.

Molière ne fut pas seulement en butte aux tartufes, il avait encore pour ennemis beaucoup d'Orgons, gens simples et faciles à séduire; les vrais dévots étaient même alarmés, quoique l'ouvrage ne fût guère connu ni des uns ni des autres. Un curé, dans un livre présenté au roi, décida que l'auteur était digne du feu, et le damnait de sa propre autorité. Enfin, Molière eut à essuyer tout ce que la vengeance et le zèle peu éclairé ont de plus dangereux. Des prélats et le légat, après avoir entendu la lecture de cet ouvrage, en jugèrent plus favorablement, et le roi permit verbalement à Molière de faire représenter sa pièce. Il y fit plusieurs adoucissements que l'on avait apparemment exigés. Il la produisit sous le titre de *l'Imposteur*, et déguisa le personnage sous l'ajustement d'un homme du monde, en lui donnant un petit chapeau, de grands cheveux, un grand collet, une épée et des dentelles sur tout l'habit, et crut pouvoir hasarder Tartufe en cet état, le 5 août 1667. L'ordre qui lui fut envoyé le lendemain d'en suspendre la représentation, le rendit moins sensible aux applaudissements qu'il avait reçus. Il envoya sur-le-champ les sieurs La Thorillière et La Grange au camp devant Lille où était le roi, pour lui présenter le mémoire (sous le titre de *placet*) qui est imprimé à la tête des différentes éditions de Tartufe. Ce ne fut néanmoins qu'en 1669 que le roi donna une permission authentique de remettre cette comédie sur le théâtre. Elle reparut à Paris le 5 février de cette année. Des qu'elle eut été connue, les vrais dévots furent désabusés, les hypocrites confondus, et le poète

1667

justifié ; on trouva dans les discours du vertueux Cléante des armes pour combattre les raisonnements faux et spécieux de l'hypocrisie. »

« Ce n'est pas seulement par la singularité et la hardiesse du sujet, ni par la sagesse avec laquelle il est traité, que cette pièce mérite des éloges. La première scène est aussi heureuse que neuve, aussi simple que vive ; au lieu de ces confidences que l'on y emploie si ordinairement, une vieille grand'mère scandalisée de ce qu'elle a pu voir de peu séant chez sa belle-fille, sort en donnant à ceux qui composent cette maison des leçons aigres qui les caractérisent tous : car on distingue le vrai jusque dans le langage de la prévention. Dès ce moment, tout est en mouvement, et l'agitation théâtrale augmente par degrés jusqu'à la fin. La raillerie fine de Dorine, dans la scène avec son maître, nous découvre Orgon tout entier, et nous prépare à reconnaître Tartufe dans le portrait de l'hypocrite, que Cléante oppose à celui du vrai dévot. Tartufe, annoncé pendant deux actes, paraît au troisième. L'intrigue alors, plus animée, tire également sa vivacité et des nouveaux ressorts qu'on emploie contre ce scélérat, et de l'adresse avec laquelle il sait tourner à son avantage tout ce qu'on entreprend contre lui. L'entêtement d'Orgon, qui s'accroît à mesure qu'on cherche à le détruire, donne lieu à cette scène si singulière et si admirable du quatrième acte, que la nécessité de démasquer un vice aussi abominable que l'hypocrisie rendait indispensable. L'éloge de Louis XIV placé à la fin de la pièce, dans la bou-

che de l'Exempt, ne peut justifier, aux yeux des critiques, le vice du dénouement. »

1667

LETTRE EN VERS,

DE ROBINET,

DU 9 FÉVRIER 1669.

A propos de surprise ici,
 La mienne fut très grande aussi,
 Quand mardi je sens qu'en lumière,
 Le beau Tartufe de Molière
 Allait paraître, et qu'en effet,
 Selon mon très ardent souhait,
 Je le vis, non sans quelque peine,
 Ce même jour là sur la scène :
 Car je vous jure, en vérité,
 Qu'alors la curiosité,
 Abhorrant, comme la nature,
 Le vide, en cette conjoncture,
 Elle n'en laissa nulle part,
 Et que maints coururent hasard
 D'être étouffés dans la presse,
 Où l'on voyait crier sans cesse :
 « Je suffoque, je n'en puis plus ;
 Hélas ! monsieur Tartufius,
 Faut-il que, de vous voir, l'envie
 Me coûte peut-être la vie ! »
 Nul néanmoins n'y suffoqua,
 Et seulement on disloqua
 A quelques-uns, manteaux et côtes,



1667

A cela près, qui fut leur faute?
 Car à la presse vont les fous.
 On vit, en riant à tous coups,
 Ce Tartufe, cet hypocrite,
 Lequel faisant la chatte-mite,
 Sous un masque de piété
 Déguise la malignité,
 Et trompe ainsi, séduit, abuse
 Le simple, la dupe, la buse.
 Ce Molière, par son pinceau,
 En a fait le parlant tableau,
 Avec tant d'art, tant de justesse,
 Et bref tant de délicatesse,
 Qu'il charme tous les vrais dévots,
 Comme il fait enrager les faux.
 Et les caractères, au reste
 (C'est une chose manifeste),
 Sont tous si bien distribués,
 Et naturellement joués,
 Que jamais nulle comédie
 Ne fut aussi tant applaudie.

1668
 16 janvier

AMPHITRYON, comédie en trois actes et en vers libres, avec un prologue, fut représentée sur le théâtre du Palais-Royal et devant le roi, le lundi 16 du même mois de janvier. « Elle réussit pleinement et sans contradiction; aussi est-ce une pièce pour plaire aux plus simples et aux plus grossiers comme aux plus délicats. C'est la seule comédie que Molière ait écrite en vers libres.

« Nous n'avons, parmi les ouvrages des anciens,

que deux modèles en ce genre, dit Roccoboni, dans ses *Observations sur la comédie et le génie de Molière : l'Amphitryon et les Menechmes*. Molière, en choisissant le plus parfait de ses originaux pour l'objet de son imitation, a bien montré quel était son discernement. *L'Amphitryon* offre une action que les personnages n'ont aucun dessein de traverser ; c'est le hasard seul qui fait arriver Sosie dans un moment où Mercure ne peut le laisser entrer chez Amphitryon ; le déguisement, à la faveur duquel Jupiter cherche à satisfaire son amour, produit une brouille entre Amphitryon et Alcmène, qui fonde également leurs plaintes réciproques. Jupiter, qui ne veut point que cette brouillerie révolte Alcmène contre son mari, revient une seconde fois sous la forme d'Amphitryon, pour se raccommo-der avec elle ; il faut, pendant ce temps-là, que Mercure défende à Amphitryon, qui survient, l'entrée de sa maison. Comme il a pris la figure de Sosie, c'est sur ce malheureux esclave que tombe toute la vengeance d'Amphitryon. Cependant les chefs de l'armée, que Jupiter, pour se défaire de Sosie, a fait inviter à dîner, voyant deux Amphitryons, ne savent de quel parti se ranger. Alors l'action est conduite à sa fin, par l'éclat que doit faire nécessairement la tromperie de Jupiter ; et ce dieu est obligé de se découvrir aux dépens même de l'honneur d'Alcmène : ainsi rien n'arrive dans cette pièce de dessein formé, et le hasard en produit seul tous les incidents. »

1668

LETTRE SUR AMPHITRYON,

DE ROBINET,

DU 21 JANVIER 1668.

Lundi chez le nompareil sire
 On vit les deux Amphitryons,
 Ou si l'on veut les deux Sosies
 Qu'on trouve dans les poésies
 Du feu sieur Plaute, franc latin,
 Et que, dans du français très fin,
 Son digne successeur Molière
 A travesti d'une manière
 A faire ébaudir les esprits,
 Durant longtems, de tout Paris.
 C'est depuis un fort beau prologue
 Qui s'y fait par un dialogue
 De Mercure avecque la Nuit.
 Jusqu'à la fin de ce déduit,
 L'aimable enjoûment du comique
 Et les beautés de l'héroïque,
 Les intrigues, les passions,
 Et bref les décorations,
 Avec des machines volantes,
 Plus que des astres éclatantes,
 Font un spectacle si charmant,
 Que je ne doute nullement,
 Qu'on y courre en foule extrême
 Bien par-delà la mi-carême.
 Etc., etc.

L'AVARE, comédie en prose et en cinq actes, sur le théâtre du Palais-Royal. « Cette excellente comédie avait été donnée au public avant le 9 septembre 1668 ; mais le même préjugé qui fit tomber le *Festin de Pierre*, parce qu'il était en prose, avait fait tomber *l'Avare*. Molière, pour ne point heurter de front le sentiment des critiques, et sachant qu'il faut ménager les hommes quand ils ont tort, donna au public le temps de revenir, et ne rejoua *l'Avare* que sept mois après. Le public qui, à la longue, se rend toujours au bon, donna à cet ouvrage les applaudissements qu'il mérite. Cette pièce est un modèle parfait de la belle comédie. Ceux qui connaissent le théâtre trouveront dans la peinture des caractères cette vérité qui est si nécessaire à la scène ; ils y découvriront l'art ingénieux du poète dans la conduite, dans les liaisons et dans le nœud de l'action : car, bien que l'action soit double, le caractère de l'avare a réuni et confondu, pour ainsi dire, les deux actions. C'est dans cette partie, comme nous l'avons dit, que Molière seul est le grand maître ; c'est de lui seul qu'il faut apprendre l'art de composer une fable d'action double, d'embrasser deux actions et de les entrelacer si bien qu'elles ne paraissent en faire qu'une, semblables à une chaîne dont tous les anneaux ne forment qu'un seul tout ; et l'on peut dire qu'il est presque le seul dont les ouvrages plaisent à ceux qui entendent le théâtre et à ceux qui ne l'entendent pas ; tout y est si ingénieusement amené, que le comique s'y présente naturellement à chaque scène et se trouve à la portée de tous les spectateurs, parce qu'il est tiré du fond du sujet même ou du ridicule du caractère.

1668 **GEORGES DANDIN, ou LE MARI CONFONDU**, comédie en trois actes, en prose, représentée avec des intermèdes à Versailles, le lundi 16 juillet 1668, selon Robinet; et selon Félibien, le mercredi 18 juillet, et sans intermèdes, sur le théâtre du Palais Royal, le 9 novembre suivant. « Quoique dans tous les temps l'expérience ait montré que la disproportion des conditions et des fortunes, la différence d'humeur et d'éducation, sont des sources intarissables de discorde entre deux personnes que l'intérêt d'une part, et de l'autre la vanité, engagent à s'épouser, cet abus n'en est pas moins commun dans la société : Molière entreprit de le corriger. Les naïvetés grossières des valets qui trompent Georges Dandin, le caractère chargé d'un gentilhomme de campagne et de sa femme, sont des moyens mis heureusement en œuvre pour rendre cette vérité sensible : mais on voudrait en vain excuser le caractère d'Angélique, qui, sans combattre son penchant pour Clitandre, laisse trop paraître son aversion pour son mari, jusqu'à se prêter à tout ce qu'on lui suggère pour le tromper, ou du moins pour l'inquiéter. Ses démarches qui ne peuvent être entièrement innocentes, quand on ne les accuserait que de légèreté et d'imprudence, tournent toujours à son avantage par des expédients qu'elle trouve pour se tirer d'embarras; de sorte que l'on est peut-être plus tenté d'imiter la conduite de la femme, toujours heureuse, quoique toujours coupable, par l'exemple de l'infortune du mari. Aussi cette pièce eut-elle des censeurs et peu de critiques.

« *Georges Dandin* réussit pleinement; mais si on

ne reprochait rien à sa conduite et au style, on se souleva un peu contre le sujet même de la pièce, on se révolta contre une comédie dans laquelle une femme mariée donne un rendez-vous à son amant. »

1668

M. DE POURCEAUGNAC, comédie-ballet en trois actes, en prose, représentée à Chambord, le lundi 6 octobre 1669, et à Paris, sur le théâtre du Palais-Royal, le 15 novembre suivant. « La comédie de *M. de Pourceaugnac*, embellie de chants et de danses, est d'un comique plus propre à divertir qu'à instruire. Le ridicule outré d'un provincial donne lieu à un intrigant de profession, qui est dans les intérêts d'Éraste, d'imaginer divers moyens pour détourner également, et Oronte de donner sa fille à M. de Pourceaugnac, et M. de Pourceaugnac de finir le mariage qui l'avait attiré à Paris. Les pièges dans lesquels Sbrigani fait tomber l'avocat de Limoges paraîtront plus vraisemblables, si l'on se rappelle que cet adroit Napolitain, pour régler les mesures qu'il avait à prendre, est allé, à la descente du coche, étudier le caractère et l'esprit de l'homme qu'il voulait jouer. Les intermèdes se ressentent du ton peu noble de toute la pièce.

1669

15 novembre

« On n'écrivit point contre Pourceaugnac, on ne cherche à rabaisser les grands hommes que quand ils veulent s'élever. Loin d'examiner sévèrement cette farce, les gens de bon goût reprochèrent à l'auteur d'avilir trop souvent son génie à des ouvrages frivoles qui ne méritaient pas d'examen; mais Molière leur répondit qu'il était comédien aussi bien qu'auteur, qu'il fallait réjouir la cour et attirer le peuple,

1669 et qu'il était réduit à consulter l'intérêt de ses acteurs, aussi bien que sa propre gloire. » ?

1670 **LES AMANTS MAGNIFIQUES**, comédie-ballet en cinq
 15 octobre actes, en prose, représentée à Saint-Germain-en-Laye, au mois de février 1670, sous le titre de Divertissement royal, et à Paris, sur le théâtre de Guénégaud, le vendredi 15 octobre 1670. « Le roi donna le sujet des *Amants magnifiques*. Deux princes rivaux s'y disputent par des fêtes galantes, le cœur d'une princesse. Suivant cette idée générale, Molière réunit à la hâte dans différents intermèdes tout ce que le théâtre lui put fournir de divertissements propres à flatter le goût de la cour. Le personnage de Sostrate est un caractère d'amant qu'il n'avait pas encore exposé sur la scène ; Clétidas, plaisant de cour, est plus fin que n'est Moron, dans *la Princesse d'Elide*. Un astrologue, dont l'artifice est démasqué, sert à détromper les grands d'une faiblesse qui fait peu d'honneur à leurs lumières, dédommage en partie de la singularité peu vraisemblable d'un dénouement machinal. L'auteur, qui, par de solides réflexions, et par sa propre expérience, avait appris à distinguer ce qui convenait aux différents théâtres pour lesquels il travaillait, ne crut pas devoir hasarder cette comédie sur le théâtre de Paris, il ne la fit pas même imprimer d'abord, quoiqu'elle ne soit pas sans beauté pour ceux qui savent se transporter aux lieux, aux temps et aux circonstances dont ces sortes de divertissements tirent leur plus grand prix.

« Louis XIV lui-même donna le sujet de cette pièce à Molière ; il voulut qu'on représentât deux princes

qui se disputeraient une maîtresse en lui donnant des fêtes magnifiques et galantes. Molière servait le roi avec précipitation. Il mit dans cet ouvrage deux personnages qu'il n'avait point encore fait paraître sur son théâtre, un astrologue et un fou de cour. Le monde n'était point alors désabusé de l'astrologie judiciaire, on y croyait d'autant plus, qu'on connaissait moins la véritable astronomie. Il est rapporté dans *Vittorio Siri*, qu'on n'avait pas manqué à la naissance de Louis XIV, de faire tenir un astrologue dans un cabinet voisin de celui où la reine accouchait; c'est dans les cours que cette superstition règne davantage, parce que c'est là qu'on a le plus d'inquiétude sur l'avenir.

« Les fous y étaient aussi à la mode; chaque prince et chaque grand seigneur même avait son fou, et les hommes n'ont quitté ce reste de barbarie qu'à mesure qu'ils ont plus connu les plaisirs de la société et ceux que donnent les beaux-arts. Le fou qui est représenté dans Molière n'est point un fou ridicule, tel que le Moron de *la Princesse d'Elide*; mais un homme adroit, et qui, ayant la liberté de tout dire, s'en sert avec habileté et finesse. La musique est de Lulli. Cette pièce ne fut jouée qu'à la cour, et ne pouvait guère réussir que par le mérite du divertissement et par celui de l'a-propos.»

LE BOURGEOIS GENTILHOMME, comédie-ballet en cinq actes, en prose, représentée à Chambord, le mardi 14 octobre 1670, et à Paris, le 29 novembre de la même année. « La cour fut moins favorable au *Bourgeois gentilhomme* (qu'elle ne l'avait été aux *Amants*

*
29 novembre

1670

magnifiques), elle confondit cette pièce avec celles qui n'ont d'autre mérite que de faire rire. Louis XIV en jugea mieux, et rassura l'auteur, alarmé du peu de succès de la première représentation. Paris fut frappé de la vérité du tableau qu'on lui présentait; la foule imposa silence aux critiques; on reconnut dans M. Jourdain un ridicule commun à tous les hommes dans tous les états: c'est la vanité de vouloir paraître plus qu'ils ne sont. Ce ridicule n'eût pas été sensible dans un rang trop bas; pour faire effet sur la scène comique, il fallait que sur le choix du personnage il y eût assez de distance entre l'état dont il veut sortir et celui auquel il aspire, pour que le seul contraste des manières propres à ces deux états peignît sensiblement, dans un seul point et dans un même sujet, l'excès du ridicule général qu'on voulait corriger. *Le Bourgeois gentilhomme* remplit cet objet. On voit en même temps l'homme et le personnage, le masque et le visage, tellement mis en opposition d'ombres et de lumières, qu'on démêle toujours ce qu'il est et ce qu'il veut paraître. Le sens droit de madame Jourdain, la complaisance intéressée de Dorante, la gaîté ingénue de Nicole, le bon esprit de Lucile, la noble franchise de Cléonte, la sublimité féconde de Covielle, et la burlesque vanité des différents maîtres d'arts et de sciences, jettent encore un nouveau jour sur le caractère de M. Jourdain; il reçoit de tout ce qui l'environne une nouvelle espèce de ridicule qui rejaillit sur lui, et de lui sur les états de la vie. La cérémonie turque, à laquelle Cléonte ne devrait pas se prêter, a pu passer à la faveur de la beauté de la musique et de la singularité du spectacle. »

Le Bourgeois gentilhomme est un des plus heureux sujets de comédie que le ridicule des hommes ait jamais pu fournir. La vanité, attribut de l'espèce humaine, fait que des princes prennent le titre de rois, que les grands seigneurs veulent être princes, et, comme dit La Fontaine :

1670

Tout prince a des ambassadeurs,
Tout marquis veut avoir des pages.

LES FOURBERIES DE SCAPIN, comédie en trois actes, en prose, représentée sur le théâtre du Palais-Royal, le 24 mai 1671. « Si l'on faisait grâce au sac ridicule que l'on a si souvent critiqué après Despreaux, on trouverait dans *les Fourberies de Scapin* des richesses antiques qui n'ont pas déplu aux modernes. Plaute n'aurait pas rejeté le jeu même du sac, ni la scène de la galère, rectifiée d'après Cyrano, et se serait reconnu dans la vivacité qui anime l'intrigue. Térence ne désavouerait pas l'ouverture simple et adroite de la pièce. Octave y fait redire à son valet, ou plutôt répète lui-même une nouvelle dont il est affligé, pendant que le valet, comme un écho, la confirme par des monosyllabes. Térence se retrouverait encore dans la scène où Argante raisonne tout haut, tandis que Scapin répond sans être vu ni entendu d'Argante, pour instruire le spectateur de la fourberie qu'il médite. Enfin, quoique les valets, qui, comme des esclaves dans Plaute et dans Térence, font l'âme de la pièce, ne produisent pas un comique aussi élégant que celui dont Molière a le premier donné l'exemple à son siècle, on ne peut s'empêcher d'applaudir à ce comique d'un ordre inférieur. »

1671
24 mai

1671
24 juillet **PSYCHÉ**, tragi-comédie-ballet en vers libres, précédée d'un prologue, de MM. Corneille l'aîné, Molière et Quinault, représentée sur le théâtre du Palais des Tuileries, au mois de janvier 1671, et sur celui du Palais-Royal, le 24 juillet suivant. « Cet ouvrage n'est pas tout d'une même main. Le carnaval approchait, et les ordres pressants du roi, qui voulait en voir plusieurs représentations avant le carême, obligèrent Molière à avoir recours à d'autres personnes. Il n'y a de lui que le plan et la disposition du sujet, les vers qui se récitent dans le prologue, le premier acte, la première scène du second acte, et la première scène du troisième. Le reste de la pièce est de Pierre Corneille, qui y a employé une quinzaine de jours. Les paroles qui se chantent en musique sont de Quinault, à la réserve de la plainte italienne (qui est de Lulli, auteur de la musique de la tragi-comédie de Psyché). »

Nous ne pouvons pas assurer que l'on s'est trompé en mettant la première représentation de Psyché au 24 juillet 1671. Mais nous trouvons sur le registre de Molière de l'année 1672, la première représentation de cette pièce le 11 novembre de cette même année; elle eut trente-deux représentations, dont la dernière est du dimanche 22 janvier 1673.

1672
11 mars **LES FEMMES SAVANTES**, comédie en cinq actes et en vers, représentée sur le théâtre du Palais-Royal, le 11 mars 1672. « Molière travailla à loisir la comédie des *Femmes savantes*. Il a voulu y peindre le ridicule du faux bel-esprit et de l'érudition pédantesque. Un sujet pareil ne fournit rien en apparence qui

puisse être intéressant sur le théâtre ; préjugé qui nuisit d'abord au succès de la pièce, mais qui ne dura pas. On sentit bientôt avec quel art l'auteur avait su tirer cinq actes entiers d'un sujet aride en lui-même sans y rien mêler d'étranger, et on lui sut gré d'avoir présenté, sous une face comique, ce qui n'en paraissait pas susceptible.

« Des notions aussi confuses que superficielles sur les sciences, des termes d'art jetés sans choix, une affectation mal placée de pureté grammaticale, composent, quoique avec des nuances différentes, le fond du caractère de Philaminte, d'Armande et de Bélise. La seule Henriette se sauve de la contagion, et devient plus chère à son père qui voit le mal avec peine sans avoir la force d'y remédier. L'entêtement de Philaminte, et la haute idée qu'elle a conçue des talents et de l'esprit de Trissotin font le nœud de la pièce ; un sonnet et un madrigal, que ce prétendu bel-esprit récite avec emphase dans la scène (cinquième) du troisième acte, la confirment dans la résolution qu'elle avait déjà prise de marier au plus tôt Henriette avec l'homme du monde qu'elle estime le plus. Il serait à souhaiter que Philaminte fût désabusée par un incident mieux combiné et plus raisonnable que n'est celui des deux lettres supposées qu'Ariste apporte au cinquième acte. La générosité réciproque de Clitandre et d'Henriette fait en quelque sorte oublier ce défaut. On prétend que la querelle de Trissotin et de Vadius est copiée, d'après ce qui se passa au Palais du Luxembourg chez Mademoiselle, entre deux auteurs du temps. »

1672

Ces deux auteurs sont l'abbé Cotin et Ménage : voici de quelle façon M. l'abbé d'Olivet rend compte de ce fait :

« Au reste, la charmante scène (des *Femmes savantes*, acte III, scène v) de Trissotin et de Vadius est d'après nature ; car l'abbé Cotin était véritablement l'auteur du sonnet à la princesse Uranie. Il l'avait fait pour madame de Nemours, et il était allé le montrer à Mademoiselle, princesse qui se plaisait à ces sortes de petits ouvrages, et qui d'ailleurs considérait fort M. l'abbé Cotin, jusque-là même qu'elle l'honorait du nom de son ami. Comme il achevait de lire ses vers, Ménage entra. Mademoiselle les fit voir à Ménage, sans lui en nommer l'auteur : Ménage les trouva, ce qu'effectivement ils étaient, détestables. Là-dessus, nos deux poètes se dirent à peu près l'un à l'autre les douceurs que Molière a si agréablement rimées. »

Cette querelle, toute théâtrale qu'elle parut à Molière, ne fut qu'un accessoire au dessein qu'il avait de se venger de l'abbé Cotin qui s'était déclaré son ennemi en plusieurs occasions.

M. de Visé, qui entreprit au commencement de l'année 1672 son ouvrage périodique du *Mercurie Galant*, rendit compte du succès de la comédie des *Femmes savantes*, mais avec sa partialité ordinaire contre l'auteur de cette pièce, et de grandes louanges pour le poète joué sous le nom de Trissotin. Nous allons rapporter ses termes :

« Jamais dans une seule année l'on ne vit tant de belles pièces de théâtre, et le fameux Molière ne nous a point trompés dans l'espérance qu'il nous avait don-

née, il y a tantôt quatre ans, de faire représenter au Palais-Royal une pièce comique de sa façon qui fût tout-à-fait achevée. On y est bien divertí, tantôt par ces précieuses ou femmes savantes, tantôt par les agréables railleries d'une certaine Henriette, et puis par les ridicules imaginations d'une visionnaire qui se veut persuader que tout le monde est amoureux d'elle. Je ne parle point du caractère d'un père qui veut faire croire à un chacun qu'il est le maître de sa maison, qui se fait fort de tout quand il est seul, et qui cède tout dès que sa femme paraît. Je ne dis rien aussi du personnage de M. Trissotin qui, tout rempli de son savoir et tout gonflé de la gloire qu'il croit avoir méritée, paraît si plein de confiance en lui-même qu'il voit tout le genre humain fort au-dessous de lui. Le ridicule entêtement qu'une mère, que la lecture a gâtée, fait voir pour ce M. Trissotin, n'est pas moins plaisant; et cet entêtement, aussi fort que celui du père dans *Tartufe*, durerait toujours si, par un artifice ingénieux de la fausse nouvelle d'un procès perdu et d'une banqueroute (qui n'est pas d'une moins belle invention que l'exempt dans *l'Imposteur*), un frère qui, quoique bien jeune, paraît l'homme du monde du meilleur sens, ne le venait faire cesser, en faisant le dénouement de la pièce. Il y a au troisième acte une querelle entre ce M. Trissotin et un autre savant qui divertit beaucoup; et il y a au dernier un retour d'une certaine Martine, servante de cuisine qui avait été chassée au premier, qui fait extrêmement rire l'assemblée par un nombre infini de jolies choses qu'elle dit en son patois pour prouver que les hommes doivent

1672 avoir la préférence sur les femmes. Voilà confusément ce qu'il y a de plus considérable dans cette comédie qui attire tout Paris. Il y a partout mille traits d'esprit, beaucoup d'expressions heureuses, et beaucoup de manières de parler nouvelles et hardies dont l'invention ne peut être assez louée et qui ne peuvent être imitées. »

8 juillet **LA COMTESSE D'ESCARBAGNAS**, comédie en un acte, en prose, représentée pour la première fois à Saint-Germain-en-Laye, au mois de décembre 1671, dans un divertissement en sept actes, intitulé *le Ballet des Ballets*, et ensuite sans intermèdes sur le théâtre du Palais-Royal, le 8 juillet 1672. « Le roi s'étant proposé de donner un divertissement à Madame, à son arrivée à la cour, choisit les plus beaux endroits des ballets qui avaient été représentés devant lui depuis quelques années, et ordonna à Molière de composer une comédie qui enchaînât tous ces morceaux différents de musique et de danse. Molière composa, pour cette fête, *la Comtesse d'Escarbagnas*, comédie en prose, et une pastorale; ce divertissement parut à Saint-Germain-en-Laye, au mois de décembre 1671, sous le titre de *Ballet des Ballets*. Ces deux pièces composaient sept actes qui étaient précédés d'un prologue, et qui étaient suivis chacun d'un intermède. *La Comtesse d'Escarbagnas* ne parut sur le théâtre du Palais-Royal qu'en un acte, au mois de juillet 1672, telle qu'on la joue encore aujourd'hui, et telle qu'elle est imprimée. Il y a apparence qu'elle était divisée d'abord en plusieurs actes. Pour ce qui est de la pas-

torale, il ne nous en reste que le nom des acteurs et des comédiens qui la représentaient. » 1672

ACTEURS DE LA COMÉDIE.

La comtesse d'Escarbagnas . . .	M ^{lle} MAROTTE.
Julie	M ^{lle} BEAUVAL.
Cléante	Le sieur DELAGRANGE.
Le petit comte, fils de la comt.	Le sieur GAUDON.
Criquet	Le sieur FINET.
Robinet	Le sieur BEAUVAL.
M. Thibaudier, conseiller . . .	Le sieur HUBERT.
M. Harpin, recev. des tailles . .	Le sieur DUCROISY.
Andrie, suivante de la comt. . .	M ^{lle} BONNEAU.
Jeannot	Le sieur BOULONNAIS.

DANS LA PASTORALE.

Une Nymphé	M ^{lle} DE BRIE.
La bergère en femme	M ^{lle} MOLIÈRE.
Premier pâtre	Le sieur MOLIÈRE.
La bergère en homme	M ^{lle} MOLIÈRE.
Un berger, amant	Le sieur BARON.
Deuxième pâtre	Le sieur LATHORILLIÈRE.
Un Turc	Le sieur MOLIÈRE.

Le directeur des *Annales dramatiques* prétend que le rôle de la comtesse était rempli par *Hubert*, acteur si excellent pour ces sortes de caractères de femmes, que les rôles de madame Pernelle, de madame Jourdain, de madame de Sottenville et celui-ci furent, à ce que l'on assure, faits exprès pour lui par Molière.

« *La Comtesse d'Escarbagnas* n'est qu'une peinture simple des ridicules qui étaient alors répandus dans la province, d'où ils ont été bannis à mesure que le goût et la politesse s'y sont introduits. Les rôles de

1672 la comtesse, de M. Tibaudier et de M. Harpin sont le germe de trois caractères que les auteurs comiques ont depuis si souvent traités et développés sur le théâtre. Cette comédie, suivie d'une pastorale comique dont il ne nous est resté que les noms des personnages, parut, dans une fête que le roi donna à Madame, à Saint-Germain-en-Laye, au mois de décembre 1671. Les deux pièces, divisées en sept actes, sans qu'on en connaisse la véritable distribution, y étaient accompagnées d'intermèdes tirés de plusieurs divertissements qui avaient déjà été représentés devant le roi. »

1673 **LE MALADE IMAGINAIRE**, comédie-ballet en trois
10 février actes, en prose, avec un prologue en vers lyriques, représentée sur le théâtre du Palais-Royal, le vendredi 10 février 1673. « *Le Malade imaginaire* fut la dernière production de Molière. On retrouva, dans le rôle de Beline, un caractère malheureusement trop sévère dans la vie civile ; et l'on vit avec plaisir la sensible Angélique oublier les intérêts de sa passion pour ne voir dans son père mort que l'objet de sa douleur et de ses regrets. Les médecins ne sont point épargnés dans cette pièce ; Molière ne s'y borne pas à les plaisanter, il attaque le fond de leur art. Pour le rôle de Béralde, comme dans celui du malade imaginaire, il joue la faiblesse la plus universelle de l'homme, l'amour inquiet de la vie, et les soins trop multipliés pour la conserver ; il joue même la Faculté en corps dans le troisième intermède, qui, quoique mieux lié au sujet que les deux premiers, n'en est pas plus vraisemblable.

« *Le Malade imaginaire*... c'est une de ces heureuses farces de Molière dans laquelle on trouve beaucoup de scènes dignes de la haute comédie. La naïveté, peut-être poussée trop loin, en fait le principal caractère. Ses farces ont le défaut d'être quelquefois trop basses, et ses comédies de n'être pas toujours intéressantes ; mais avec tous ces défauts-là, il sera toujours le premier de tous les poètes comiques. »

Quatrième représentation du *Malade imaginaire*. 17 février
Mort de Molière, à l'âge de cinquante et un ans. Nous empruntons à M. J. Taschereau¹, le récit des derniers instants de ce grand écrivain ; il complétera ce qui est rapporté par l'auteur de la *Vie populaire de Molière*.

« Pendant la représentation, Molière dut faire de grands efforts intérieurs pour achever son rôle. Dans la cérémonie, au moment où il prononça le mot *juro*, il lui prit une convulsion qui put être aperçue par quelques spectateurs, et qu'il essaya aussitôt de déguiser par un rire forcé. La représentation ne fut pas interrompue ; mais immédiatement après, ses porteurs le transportèrent chez lui, rue de Richelieu². Là sa toux le reprit avec une telle violence, qu'un des vaisseaux de sa poitrine se rompit. Dès qu'il se sentit en cet état, il tourna toutes ses pensées vers le ciel, et demanda un prêtre pour recevoir les secours de la religion. Deux ecclésiastiques de Saint-Eustache s'étant refusés à venir lui administrer les sacrements, il s'é-

(1) *Histoire de la Vie et des Ouvrages de Molière*, 1844, 3^e édit., gr. in-18, chez Paulin et Perrotin, libraires.

(2) Dans la maison qui porte aujourd'hui le n^o 34, vis-à-vis le monument qui lui est consacré.

1673 coula quelque temps avant qu'on en trouvât un troisième, plus pénétré des devoirs de son ministère. Mais, pendant ces démarches, Molière perdit l'usage de la parole, fut bientôt suffoqué par l'abondance du sang qu'il rendait par la bouche, et expira entouré des siens et de deux pauvres sœurs religieuses qui venaient quêter à Paris pendant le carême, et trouvaient chaque année chez l'auteur du *Tartufe* une touchante hospitalité. »





ANECDOTES SUR MOLIERÈRE.

Un jour le comédien Baron annonçait à Molière un homme que son extrême misère empêchait de paraître ; « Il se nomme Mondorge, ajouta-t-il. — Je le connais, dit Molière, il a été mon camarade en Languedoc, c'est un honnête homme ; que pensez-vous qu'il faille lui donner ? — Quatre pistoles, lui répondit Baron, après avoir hésité quelque temps. — Eh bien ! répliqua Molière, je vais les lui donner pour moi ; donnez-lui pour vous ces vingt autres que voilà. » Mondorge parut, Molière l'embrassa, le consola, et joignit au présent qu'il lui faisait un magnifique habit pour jouer la tragédie.

Louis XIV voyant un jour Molière à son dîner avec le médecin Mauvillain, lui dit : « Vous avez un médecin, que vous fait-il ? — Sire, répondit Molière, nous raisonnons ensemble ; il m'ordonne des remèdes, je ne les fais point, et je guéris. »

Le grand Condé disait : « Corneille était le bréviaire des rois ; Molière est le bréviaire de tous les hommes. »

—
PORTRAIT DE MOLIERE,
PAR L'ÉPOUSE DU CÉLÈBRE POISSON.

« Il n'était ni trop gros, ni trop gras, ni trop maigre ; il avait la taille plus grande que petite, le port noble, la jambe belle ; il marchait gravement, avait l'air très sérieux, le nez gros, la bouche grande, les lèvres épaisses, le teint brun, les sourcils noirs et épais, et les divers mouvements qu'il leur donnait rendaient sa physionomie extrêmement comique. A l'égard de son caractère, il était doux, complaisant et généreux ; il aimait fort à haranguer, et quand il lisait ses pièces aux comédiens, il voulait qu'ils y amenassent leurs enfants pour tirer des conjectures de leurs mouvements naturels. »

Un pauvre s'attachant au carrosse où se trouvait un jour Molière, reçut de lui la charité, et lui donna par mégarde un louis d'or que le malheureux lui rendit. Molière s'écria : « Où la vertu va-t-elle se nicher ? »

Molière avait un grand-père qui l'aimait beaucoup, et comme le vieillard avait de la passion pour la comédie, il menait souvent le petit Poquelin à l'hôtel de Bourgogne. Le père, qui appréhendait que ce plaisir ne dissipât son fils et ne lui ôtât l'attention qu'il devait à son

métier, demanda un jour au bonhomme pourquoi il menait si souvent son petit-fils au spectacle. « Avez-vous envie, lui dit-il, d'en faire un comédien ? — Plût à Dieu, lui répondit le grand-père, qu'il fût aussi bon comédien que Bellerose ! » Cette réponse frappa le jeune Molière. (Bellerose était célèbre acteur à l'hôtel de Bourgogne.)

Louis XIV se bottant pour aller à la chasse, demandait à Despréaux, en présence de plusieurs seigneurs, quels auteurs avaient le mieux réussi à son gré pour la comédie. « Je n'en connais qu'un, reprit le satirique, et c'est Molière ! Tous les autres n'ont fait que des farces proprement dites, comme ces vilaines pièces de Scarron¹. » Le roi demeura pensif, Despréaux s'aperçut qu'il avait fait une faute. « Si bien donc, reprit le roi, que Despréaux n'estime que le seul Molière ? — Il n'y a, sire, que lui qui soit estimable dans son genre d'écrire. — Je ne le croyais pas, répliqua Louis XIV, mais vous vous y connaissez mieux que moi. »

SUR LE DOCTEUR AMOUREUX.

Le 24 octobre 1658, jour où la troupe que Molière amenait de Rouen joua pour la première fois devant Louis XIV, à Paris, salle du vieux Louvre, on donna, avec *Nicomède*, le *Docteur amoureux*, petit acte de Molière, qui fut fort goûté. Molière faisait le docteur, et la manière dont il s'acquitta de ce personnage le mit dans

(1) La veuve de Scarron était devenue la célèbre Madame de Maintenon, épousée en secret par Louis XIV.

une si grande estime , que le roi donna ses ordres pour établir sa troupe à Paris. Outre cette petite pièce, qui ne fut pas imprimée, Molière avait fait plusieurs autres petites farces pareilles, comme *les Trois docteurs rivaux*, *le Maître d'école*, etc., *le Médecin volant* et *la Jalousie de Barbouillé*. C'est le *Docteur amoureux* qui fit naître la mode de représenter de petites pièces après celles de cinq actes, usage qui a presque toujours subsisté depuis.

Despréaux ne se lassait point d'admirer Molière, qu'il appelait toujours le *contemplateur* ; il disait que la nature semblait lui avoir révélé tous ses secrets, du moins pour ce qui regarde les mœurs et les caractères des hommes. Il regrettait qu'on eut perdu la petite comédie du *Docteur amoureux*, parce qu'il y a toujours quelque chose de saillant et d'instructif dans ses moindres ouvrages. Selon lui, Molière pensait toujours juste ; mais il n'écrivait pas toujours juste, parce qu'il suivait trop l'essor de son premier feu, et qu'il lui était impossible de revenir sur ses ouvrages.

SUR L'ÉTOURDI.

Le prince de Conti, devant lequel on représenta cette pièce, admira les talents de l'auteur, et voulut se l'attacher en qualité de secrétaire ; mais heureusement pour la gloire du théâtre français, Molière préféra de suivre l'impulsion de son génie.

SUR LES PRÉCIEUSES RIDICULES.

L'affluence des spectateurs obligea les comédiens à faire payer, dès la deuxième représentation, le double du prix ordinaire. La pièce se soutint pendant quatre mois de suite.

Un jour que l'on représentait cette pièce, un vieillard s'écria du milieu du parterre. « Courage ! courage, Molière, voilà la bonne comédie ! »

C'est au sujet du grand succès des *Précieuses ridicules* que Ménage dit à Chapelain, le prenant par la main au sortir d'une représentation de cet ouvrage « Croyez-moi, pour me servir de ce que saint Remi dit à Clovis, il nous faudra brûler ce que nous avons adoré, et adorer ce que nous avons brûlé. »

SUR SGANARELLE.

Un bourgeois de Paris, qui faisait l'homme d'importance, s'imagina que Molière l'avait pris pour l'original de son *Sganarelle* : il en marqua son ressentiment à un de ses amis. « Comment, lui dit-il, un comédien aura l'audace de mettre impunément sur le théâtre un homme comme moi?... — De quoi vous plaignez-vous ? répond son ami ; il vous a peint du beau côté, en ne faisant de vous qu'un mari trompé imaginaire ; vous serez bien heureux d'en être quitte à si bon marché. »

SUR DON GARCIE DE NAVARRE.

En 1661, *Molière* donne *Don Garcie de Navarre*, en 5 actes et en vers. La pièce fut mal reçue. Ce fut par cette pièce que ce grand homme apprit qu'il n'avait point de talent pour rendre les rôles sérieux (comme acteur). La réputation naissante de *Molière* souffrit quelque temps de cette disgrâce. Ses ennemis s'en réjouirent. Mais il sut bientôt en triompher par l'immense succès de *l'École des maris*.

SUR L'ÉCOLE DES MARIS.

On pense qu'un conte de *Bocace* a fourni à *Molière* l'idée de sa pièce. Tout le monde sait que dans le conte, une femme, amoureuse d'un jeune homme, trompe son confesseur, qui, pensant uniquement remplir les devoirs de son ministère, porte au jeune homme des présents et des billets de sa maîtresse. *Molière* a substitué un vieillard au confesseur; et au lieu d'une femme mariée, il a pris une jeune pupille dont le vieillard amoureux se trouvait le tuteur.

SUR LES FACHEUX.

A la première représentation de cette pièce, qui eut lieu au château de Vaux, *Molière* parut sur le théâtre en habit de ville, et, s'adressant au roi avec le visage d'un homme surpris, fit des excuses en désordre

de ce qu'il se trouvait là seul, et manquait de temps et d'acteurs pour donner à Sa Majesté le divertissement qu'elle semblait attendre. En même temps, au milieu de vingt jets d'eau naturels, s'ouvrit une coquille d'où sortit une naïade qui s'avança au bord du théâtre, et d'un air héroïque, prononça les vers que Péliſson avait faits, et qui furent le prologue.

Le roi, en sortant de la première représentation des *Fâcheux*, dit à Molière, en voyant passer le comte de Soyecourt, insupportable chasseur : « Voilà un grand original que tu n'as pas encore copié. » C'en fut assez : la scène du fâcheux chasseur fut faite et apprise en moins de 24 heures ; et comme Molière n'entendait rien au jargon de la chasse, il pria le comte de Soyecourt lui-même, de lui indiquer les termes dont il devait se servir.

SUR L'ÉCOLE DES FEMMES.

L'Ecole des Femmes éprouva dès sa naissance de grandes contradictions. Clapisson était sur le théâtre pendant une première représentation, et à tous les éclats de rire que le parterre faisait, il haussait les épaules et regardait le parterre en pitié, et quelquefois aussi le regardant avec dépit, il disait tout haut : « Ris donc, parterre, ris donc ! »

Le duc de..... ne fut pas un des moins zélés censeurs de cette pièce. Qu'y trouvez-vous à redire d'essentiel, lui dit un connaisseur ? Ah ! parbleu ! ce que j'y trouve à redire est plaisant, s'écria le duc, *tarte à la crème* ; mais *tarte à la crème* n'est point un défaut, répondit le bel-esprit pour la décrier comme vous faites. *Tarte à la crème* est détestable, répliqua le courtisan : *tarte à la crème*, bon Dieu ! avec du sens commun, peut-on soutenir une pièce où l'on ait mis *tarte à la crème* ? Cette expression fut répétée par tout le monde. Molière fit jouer, peu de temps après, la *Critique de l'École des Femmes*. La *Tarte à la crème* n'y fut pas oubliée, et quoique ce mot étant devenu en proverbe, la raillerie que Molière en fit dans la critique fut partagée entre ceux qui l'avaient employée. Le seigneur, qui savait en être l'original, fut si vivement piqué d'être mis sur le théâtre, qu'il s'avisait d'une vengeance aussi indigne d'un homme de sa qualité qu'elle était imprudente ; un jour qu'il vit passer Molière par un appartement où il était, il l'aborda avec les démonstrations d'un homme qui voulait lui faire caresse. Molière s'étant incliné, il lui prit la tête en lui disant : « Tarte à la crème, Molière, tarte à la crème ; » il lui frotta le visage contre ses boutons durs et tranchants, le mit en sang. Le roi, qui vit Molière le même jour, apprit la chose avec indignation, et la marqua au duc d'une façon fort vive.

La demoiselle de Brie créa le rôle d'Agnès dans cette comédie. Ses camarades la voyant vieillir, lui conseillèrent de céder ce rôle à une actrice plus jeune ; mais dès

que celle-ci parut sur le théâtre, le parterre demanda la demoiselle de Brie avec tant d'instance, qu'on fut obligé de l'aller chercher. Elle vint jouer le rôle en habit de ville, et fut si applaudie qu'elle continua à le jouer jusqu'à l'âge de soixante-cinq ans. On fit ces vers à cette occasion :

Il faut qu'elle eût été charmante,
Puisqu'aujourd'hui malgré ses ans,
A peine des attraits naissants
Égalent sa beauté mourante.

SUR LE MARIAGE FORCÉ.

Le fameux comte de Grammont, dont le comte Hamilton a écrit les mémoires, a fourni à Molière l'idée de son *Mariage forcé*. Ce seigneur, pendant son séjour d'Angleterre, avait aimé mademoiselle Hamilton ; leurs amours même avaient fait du bruit ; il repassait en France sans avoir conclu avec elle. Les deux frères de la demoiselle le joignirent à Douvres, dans le dessein de faire avec lui le coup de pistolet. Du plus loin qu'ils l'aperçurent, ils lui crièrent : « Comte de Grammont, comte de Grammont ! n'avez-vous rien oublié à Londres ? — Pardonnez-moi, répondit le comte, qui devinait leur intention, j'ai oublié d'épouser votre sœur, et j'y retourne avec vous pour finir cette affaire. »

SUR LE FESTIN DE PIERRE.

Il parut dans les temps une brochure virulente contre Molière, sous le titre de : *Observations sur une comédie*

de Molière, intitulée *le Festin de Pierre*, par B. A. de Rochemont. En le publiant, de Rochemont eut dessein de se joindre à la cabale qui commençait à se former contre la comédie du *Tartufe*, dont les trois premiers actes avaient été donnés trois fois dans l'année 1664.

SUR L'AMOUR MÉDECIN.

On prétend que dans *l'Amour médecin*, Molière joua les premiers médecins de la cour avec des masques qui ressemblaient aux personnages qu'il avait en vue. Ces médecins étaient MM. de Fougerais, Esprit, Guénaut et d'Aquin. Comme Molière voulait déguiser leurs noms, il pria son ami Boileau de leur en faire de convenables. Boileau en composa en effet qui étaient tirés du grec et qui désignaient le caractère de ces messieurs ; il donna à M. de Fougerais le nom de Des Fonandrès, qui signifie tueur d'homme ; à M. Esprit qui bredouillait celui de Bachis, qui signifie jasant, aboyant ; à M. Guénaut celui de Macraton, parce qu'il parlait lentement ; et enfin à M. d'Aquin, qui ordonnait souvent la saignée, celui de Tomês, qui signifie un saigneur.

Le prologue en vers satiriques, les intermèdes de cette comédie, furent mis en musique par Lulli ; c'est la première composition de ce célèbre musicien pour les comédies de Molière.

SUR LE MISANTHROPE.

Les ennemis de Molière voulurent persuader au duc de Montausier, fameux par sa vertu austère et sauvage, que c'était lui que Molière jouait dans *le Misanthrope*. Le duc de Montausier alla voir la pièce, et dit en sortant qu'il aurait bien voulu ressembler au Misanthrope de Molière.

Les faux dévots, irrités de la comédie du *Tartufe*, dont il avait paru trois actes dès 1664, firent courir dans Paris plusieurs libelles très satiriques contre Molière. C'est à l'occasion du plus outré de ces libelles, qu'il fait dire à son Misanthrope :

Et non contents encor du tort que l'on me fait,
 Il court parmi le monde un livre abominable,
 Et de qui la lecture est même condamnable,
 Un livre à mériter la dernière rigueur, etc.

Lorsque Molière donna son *Misanthrope*, il était brouillé avec Racine : un flatteur crut faire plaisir à ce dernier, après la première représentation, en lui disant : « La pièce est tombée : rien n'est si froid ; vous pouvez m'en croire, j'y étais. — Vous y étiez, reprit Racine, et moi je n'y étais pas. Cependant, je n'en crois rien ; parce qu'il est impossible que Molière ait fait une mauvaise pièce. Retournez-y, et examinez-la mieux. »

Molière disait un jour à Boileau que ses traits satiriques contre Chapelain pourraient lui attirer la disgrâce de Colbert, ministre, et du roi même. « Oh! le roi et Colbert feront ce qu'il leur plaira, répliqua Boileau; mais, à moins que le roi ne m'ordonne expressément de trouver bons les vers de Chapelain, je soutiendrai toujours qu'un homme, après avoir fait *la Pucelle*, mérite d'être pendu. » Molière se mit à rire de cette saillie, et l'employa ensuite fort à propos dans la dernière scène du deuxième acte de son *Misanthrope*.

SUR LE MÉDECIN MALGRÉ LUI.

Il y a une anecdote assez plaisante au sujet de la chanson que chante dans cette pièce Sganarelle : « Qu'ils sont doux! Bouteille ma vie, etc. » M. Rose de l'Académie Française, fit des paroles latines sur cet air, d'abord pour se divertir, ensuite pour faire une petite malice à Molière, à qui il reprocha d'être plagiaire. Ce reproche donna lieu à une dispute vive et plaisante. Rose soutenait, en chantant les paroles latines, que Molière les avait traduites en français d'une ancienne épigramme. Voici ces paroles :

Quam dulces,
 Amphora amœna,
 Quam dulces
 Sunt tuæ voces!
 Dum fundis merum in calices,
 Utinam semper esses plena!
 Ah! ah! cara mea lagena
 Vacua cur jaces?

Dans le temps que Molière composait *le Malade imaginaire*, il cherchait un nom pour un levrier de la Faculté qu'il voulait mettre sur le théâtre ; il trouva un garçon apothicaire, armé d'une seringue... « Comment vous nommez-vous ? dit Molière. — *Je m'appelle Fleurant.* » Molière l'embrassa, lui disant : « Je cherchais un nom pour un personnage tel que vous, que vous me soulagez, en m'apprenant le vôtre ! » Le clystériseur qu'il a mis sur le théâtre dans *le Malade imaginaire* s'appelle Fleurant. Comme on sut l'histoire, les petits-maîtres à l'envi employèrent le ministère du *Fleurant* de la comédie. La célébrité que Molière lui donna lui fit faire une fortune rapide, dès qu'il devint apothicaire ; en le ridiculisant, Molière lui ouvrit la voie des richesses !

Le latin macaronique, qui fait tant rire à la fin de cette comédie, fut fourni à Molière, par son ami Despréaux en dînant ensemble chez Ninon de Lenclos et madame de La Sablière.

Molière était mécontent de la façon dont mademoiselle Beauval représentait le rôle de Toinette et la gourmandait. Celle-ci, peu endurante, lui répondit : « Vous nous tourmentez tous, et vous ne dites mot à mon mari ? — J'en serais bien fâché, reprit Molière, je lui gâterais son jeu, la nature lui a donné de meilleures leçons que les miennes pour ce rôle. »

SUR LE SICILIEN.

Molière, bien moins satisfait que personne des deux ouvrages qu'il avait joints au *Ballet des Muses*, donné par Benserade à Saint-Germain-en-Laye, en présence de sa majesté, travailla à réparer son honneur dans la surprise qu'on devait faire de ce même ballet, en composant la comédie du *Sicilien*, pour la mettre à la place de la *Pastorale comique* et de *Mélicerte*. Le succès de la nouvelle pièce vengea notre poète des airs avantageux qu'avait pris Benserade avec lui, depuis la *Pastorale comique*.

SUR LE TARTUFE.

Voici une comédie qui a fait beaucoup de bruit et a été longtemps persécutée. Les gens qu'elle joue ont bien fait voir qu'ils étaient plus puissants en France que tous ceux que Molière avait joués jusqu'alors. Les marquis, les princesses, les médecins ont souffert doucement qu'on les représentât, et ils ont feint de se divertir avec le monde des peintures qu'on faisait au théâtre ; mais les hypocrites n'ont point entendu raillerie, ils se sont effarouchés d'abord, et ont trouvé étrange que Molière eût la hardiesse de jouer leurs grimaces et de vouloir décrier un métier dont tant d'honnêtes gens se mêlent. C'est un crime qu'ils ne purent lui pardonner, et ils s'armèrent tous contre sa comédie avec une fureur incroyable. Ils n'avaient garde de l'attaquer par le côté qui les blessait ; ils couvrirent leurs intérêts de la cause de Dieu, et le *Tartufe*, dans leur bouche, était une pièce

qui offensait la piété ; elle était, d'un bout à l'autre, pleine d'abominations, et l'on n'y trouvait rien qui ne méritât le feu.

Les trois premiers actes du *Tartufe* avaient été représentés à la sixième journée des fêtes de Versailles, le 12 mai 1664, en présence du roi et des reines. Le roi défendit dès lors cette comédie pour le public, jusqu'à ce qu'elle fût achevée et examinée par des gens capables d'en faire un juste discernement ; ajoutons que pour lui il ne trouvait rien à dire à cette comédie. Les faux dévots profitèrent de cette défense pour soulever Paris et la cour contre la pièce et contre l'auteur. Molière ne fut pas seulement en butte aux tartufes ; il avait encore pour ennemis beaucoup d'Orgons, gens simples et faciles à séduire. Les vrais dévots étaient même alarmés, quoique l'ouvrage ne fût guère connu ni des uns ni des autres. Un curé, dans un livre présenté au roi, décida que l'auteur était digne du feu, *et le damnait de sa propre autorité*. Des prélats et le légat, après avoir entendu la lecture de cet ouvrage, en jugèrent plus favorablement, et le roi permit verbalement à Molière de faire représenter sa pièce ; mais sa majesté exigea qu'elle fût annoncée sous le titre de *l'Imposteur*, que l'acteur chargé de ce rôle portât le nom de *Panulphe*, que l'on déguisât le principal personnage sous l'ajustement d'un homme du monde, en lui donnant un petit chapeau, de grands cheveux, un grand collet, une épée et des dentelles sur l'habit.

On a ignoré longtemps où Molière avait pris le nom de Tartufe, qui a fait un synonyme de plus dans notre langue avec les mots d'hypocrite et de faux dévot. Voici ce que la tradition nous apprend à cet égard : Molière se trouvant chez le nonce du pape avec deux ecclésiastiques, dont l'air mortifié et hypocrite rendait assez bien l'idée qu'il avait alors dans sa tête, en travaillant à sa comédie de l'imposteur, on vint présenter à son excellence le nonce des truffes à acheter ; un de ces dévots, qui savait un peu l'italien, à ce mot de truffes semble, pour les considérer, sortir tout à coup du dévot silence qu'il gardait, et choisissant les plus belles, il s'écriait d'un air riant : « Tartufoli, signor nuncio, tartufoli. » Molière, qui était toujours un spectateur attentif et observateur, prit de là l'idée de donner à son imposteur le nom de tartufe.

Molière ayant lu sa comédie du *Tartufe* à Ninon qui admira l'ouvrage, elle lui fit le récit d'une aventure pareille à celle du héros de sa pièce, mais avec des couleurs si fortes et des jours si bien ménagés, que Molière en la quittant dit avec une modestie si rare aujourd'hui : « que si sa pièce n'avait point été faite, il n'aurait jamais osé la mettre sur la scène après avoir entendu le récit de Ninon. »

Molière, après avoir lu le *Misanthrope* à Boileau, lui dit : « Vous verrez bien autre chose. » Il mettait alors la dernière main au *Tartufe*.

Lorsque Molière donna son *Tartufe*, on lui demanda de quoi il s'avisait de faire des sermons. « Pourquoi serait-il permis, répondit-il, au père Maimbourg de faire des comédies en chaire, et qu'il ne me sera pas permis de faire des sermons sur le théâtre? »

Les camarades de Molière voulurent absolument qu'il eût double part, sa vie durant, toutes les fois qu'on jouerait le *Tartufe*, ce qui fut régulièrement exécuté.

La première comédie que Piron vit à Paris, fut le *Tartufe*; son admiration allait jusqu'à l'extase. A la fin de la pièce ses transports de joie augmentant encore, ses voisins lui en demandèrent la raison. « Ah ! messieurs, s'écria-t-il, si cet ouvrage n'était pas fait, il ne se ferait jamais. »

On permit, sous Louis XIV, de jouer sur le théâtre *Scaramouche ermite*, pièce très licencieuse. Cette pièce fut représentée à la cour. Le roi en sortant dit au grand Condé : « Je voudrais bien savoir pourquoi les gens qui se scandalisent si fort de la comédie de Molière, ne disent rien de celle de *Scaramouche*? » A quoi le prince répondit : « La raison de cela, sire, c'est que la comédie de *Scaramouche* joue le ciel et la religion, dont ces messieurs ne se soucient point ; mais celle de Molière les joue eux-mêmes, et c'est ce qu'ils ne peuvent souffrir. »

Un comédien de la troupe de Molière, en 1666, nommé Lathorillière, était gentilhomme et capitaine de cavalerie. Il se sentit un goût si décidé pour jouer la comédie, qu'il se détermina à demander à Louis XIV la permission d'entrer dans la troupe de Molière. Le roi l'engagea à faire des réflexions sur ce parti à prendre. Lathorillière persista dans le dessein de se faire comédien : Sa Majesté y consentit. En 1667, Molière le chargea d'aller, avec Lagrange, son camarade, présenter un placet au roi, dans son camp devant Lille en Flandre, sur la défense faite de jouer *le Tartufe*.

SUR AMPHITRYON.

« J'étais hier à la comédie, disait une jeune dame. J'ai vu jouer l'*Amphitryon* de Molière. Ah ! que cette pièce me fit de plaisir ! — Je le crois bien, lui dit une femme aussi vertueuse que spirituelle : cette comédie est sans doute *divertissante* : c'est bien dommage qu'elle apprenne à pécher. »

« J'avais environ onze ans, disait, en 1708, Voltaire, quand je lus tout seul, pour la première fois, l'*Amphitryon* de Molière : je ris au point d'en tomber à la renverse. »

SUR L'AVARE.

Molière était sujet à un mal de poitrine, qui avait dégénéré en une toux habituelle. C'est à quoi Frosine fait

allusion dans le deuxième acte de *l'Avare*, en disant à Harpagon, dont Molière jouait le rôle : « Ce n'est rien : votre fluxion ne vous sied point mal ; vous avez grâce à tousser. »

Béjart, le comédien, qui fut camarade de Molière en province et à Paris, demeura estropié d'une blessure au pied, qui le faisait boiter. C'est lui que Molière chargea du rôle de La Flèche, dans *l'Avare*, et Harpagon dit de ce valet, par allusion : « Je ne me plais point à voir ce chien de boiteux-là. » Ce fut alors un signal pour les acteurs de province, ils se mirent tous à boiter, non-seulement dans le rôle de La Flèche, mais dans tous ceux que Béjart remplissait alors.

SUR GEORGES DANDIN.

Grimaret, dans sa vie de Molière, rapporte une anecdote sur la comédie de *Georges Dandin*, que, sans en garantir la vérité, nous croyons devoir placer ici.

« Molière se préparait à donner son *Georges Dandin*, mais un de ses amis lui fit entendre qu'il y avait dans le monde un Dandin qui pourrait se reconnaître dans sa pièce, et qui était en état, par sa famille, non-seulement de la décrier, mais encore de la desservir dans le monde. « Vous avez raison, dit Molière à son ami ; mais je sais un sûr moyen de me concilier l'homme dont vous me parlez ; j'irai lui lire ma pièce. » Au spectacle où il était assidu, Molière lui demanda une de ses heures perdues pour lui faire une lecture. L'homme en question se trouva

si fort honoré de ce compliment que, toutes affaires cessantes, il donna parole pour le lendemain, et il courut tout Paris pour tirer vanité de la lecture de cette pièce. « Molière, disait-il à tout le monde, me lit ce soir une comédie, voulez-vous en être? » Molière trouva une nombreuse assemblée, et son homme qui présidait. La pièce fut trouvée excellente, et lorsqu'elle fut jouée, personne ne la faisait mieux valoir que celui dont je viens de parler, et qui pourtant aurait pu s'en fâcher, une partie des scènes que Molière avait traitées dans sa pièce étant arrivées à cette personne. Ce secret de faire passer sur le théâtre un caractère à son original a été trouvé si bon, que plusieurs auteurs l'ont mis en usage depuis, avec succès. »

SUR LES AMANTS MAGNIFIQUES.

En 1670, quelques jours avant la première représentation des *Amants magnifiques*, qui eut lieu au palais de Saint-Germain, Benserade avait attaqué Molière, qui résolut de s'en venger, quoique son agresseur fût protégé par un seigneur du plus haut rang. Molière s'avisa donc de faire des vers, dans le goût de ceux de Benserade, à la louange du roi, qui représentait Neptune dans une fête, et qu'il plaça à la fin du prologue des *Amants magnifiques*; il ne s'en déclara point l'auteur, mais il eut la prudence de le dire à Sa Majesté : toute la cour trouva ces vers très beaux, et tout d'une voix les donna à Benserade, qui ne fit point de façon d'en recevoir les compliments. Le grand seigneur qui le protégeait était ravi de le voir triompher, et il en tirait vanité comme s'il

avait été lui-même l'auteur de ces vers. Mais quand Molière eut bien préparé sa vengeance, il déclara publiquement qu'il les avait faits, ce qui piqua également Benserade et son protecteur.

SUR LE BOURGEOIS GENTILHOMME.

Mademoiselle Beauval, actrice de la troupe de Molière, devait jouer devant le roi à Chambord le rôle de Nicole, dans *le Bourgeois Gentilhomme*, le roi n'aimait point son jeu, et dit à Molière qu'il fallait donner ce rôle à une autre. Molière représenta respectueusement à Louis XIV qu'aucune autre ne pourrait l'apprendre en un temps si court. Mademoiselle Beauval le rejoua si bien, qu'après la pièce le roi dit à Molière : « Je reçois votre actrice. »

A la première représentation de cette pièce, Louis XIV n'en dit pas un mot, et tous ses courtisans en parlèrent avec le dernier mépris. Le déchaînement était si grand que Molière n'osait se montrer : il envoyait seulement Baron à la découverte, qui lui rapportait toujours de mauvaises nouvelles. Au bout de cinq à six jours, on jouait cette pièce pour la deuxième fois, après la représentation, le roi, qui n'avait pas encore porté son jugement, dit à Molière : « Je ne vous ai point parlé de votre pièce après la première représentation, parce que j'ai appréhendé d'être séduit par la manière dont elle avait été représentée ; mais, en vérité, Molière, vous n'avez encore rien fait qui m'ait mieux diverti. Votre pièce est

excellente. » Aussitôt Molière fut accablé de louanges par les courtisans.

Molière, dans cette même comédie, a donné, dit-on, le portrait de mademoiselle Molière sous le personnage de Lucile. Il y a apparence que cette anecdote est vraie ; car ce portrait est très ressemblant à tous ceux qu'on a faits de cette actrice. Molière l'a placé dans cette scène si naïve et si ingénieuse en même temps, où Cléonte, amant de Lucile, s'imagine qu'elle lui est infidèle, et se croyant assez fort pour l'oublier, ne peut se résoudre à la trouver laide, sur le portrait que lui en fait Covielle, et prête des charmes à tous les défauts que ce valet relève dans le portrait de sa maîtresse.

L'ambassadeur de Siam étant à Paris en 1686, vit, à la Comédie-Française, le *Bourgeois Gentilhomme*. Il comprit tout le sujet de la pièce, sur ce qu'on lui en expliqua, et dit à la fin qu'il aurait souhaité qu'il y eût dans le dénouement certaine chose qu'il marqua.

SUR LES FOURBERIES DE SCAPIN.

Cette pièce est en partie une de ces petites farces que Molière avait préparées en province, sous le titre de *Gorgibus dans le sac*.

On pense que Molière a imité deux scènes du *Pédant joué*, comédie de Cyrano de Bergerac ; mais lui-même, dans son enfance, en avait fourni l'idée à Cyrano. Quand

on reprochait à Molière cette sorte de plagiat, il répondait : « Ces deux scènes sont assez bonnes : cela m'appartient de droit ; il est permis de reprendre son bien où on le trouve. »

SUR LES FEMMES SAVANTES.

Le silence du roi sur cette comédie causa à Molière le même chagrin qu'il avait éprouvé au sujet de son *Bourgeois gentilhomme*, car ce ne fut qu'à la deuxième représentation, qui fut donnée à Saint-Cloud, que Sa Majesté dit à Molière que sa pièce était très bonne, et qu'elle lui avait fait beaucoup de plaisir.

Molière fit acheter un des habits de *Cotin* (auteur d'une mauvaise critique) pour le faire porter à celui qui faisait le personnage de Trissotin dans *les Femmes savantes*. Molière joua d'abord Cotin sous le nom de *Tricotin*, que plus malicieusement, sous prétexte de mieux déguiser, il changea depuis en *Trissotin*, équivalent à *trois fois sot*. Jamais homme, excepté Montmaur, n'a tant été turlupiné que le pauvre Cotin. On fit, en 1682, peu de temps après sa mort, ces quatre vers :

Savez-vous en quoi Cotin
Diffère de Trissotin ?
Cotin a fini ses jours,
Trissotin vivra toujours.

SUR LA COMTESSE D'ESCARBAGNAS.

A la scène seizième de cette comédie, après que M. Thibaudier a lu des vers, le vicomte dit, en parlant de la comtesse : « Je trouve ces vers admirables, et ne les appelle
 « pas seulement deux strophes, comme vous, mais deux
 « épigrammes aussi bonnes que toutes celles de *Martial*.
 « La comtesse répondit : Quoi ! Martial fait-il des vers,
 « je pensais qu'il ne fit que des gants. — Ce n'est pas ce
 « Martial, lui réplique Thibaudier, c'est un auteur qui
 « vivait il y a trente à quarante ans. » Ce Martial qui ne
 faisait pas de vers était un marchand parfumeur, et joignait à cette qualité celle de valet de chambre de Monsieur.

SUR LE MALADE IMAGINAIRE.

Peu de jours avant les représentations du *Malade imaginaire*, les mousquetaires, les gardes-du-corps, les gendarmes et les cheveau-légers, entraient à la comédie sans payer, et le parterre en était toujours rempli. Molière obtint de Sa Majesté un ordre pour qu'aucune personne de la maison du roi n'eût ses entrées gratis à son spectacle. Ces messieurs ne trouvèrent pas bon que les comédiens leur fissent imposer une loi si dure, et prirent pour un affront qu'ils eussent eu la hardiesse de le demander. Les plus mutins s'ameutèrent et résolurent de forcer l'entrée; ils allèrent en troupes à la comédie, et attaquèrent brusquement les gens qui gardaient les portes. Le portier se défendit pendant quelque

temps ; mais enfin étant obligé de céder au nombre, il leur jeta son épée, se persuadant qu'étant désarmé ils ne le tueraient pas. Le pauvre homme se trompa. Ces furieux, outrés de la résistance qu'il avait faite, le percèrent de cent coups, et chacun d'eux en entrant, lui donnait le sien. Ils cherchaient toute la troupe pour lui faire éprouver le même traitement qu'aux gens qui avaient voulu soutenir la porte ; mais Béjart, qui était habillé en vieillard pour la pièce qu'on allait jouer, se présenta sur le théâtre : « Eh ! Messieurs, leur dit-il, épargnez au moins un pauvre vieillard de soixante-quinze ans, il n'a plus que quelques jours à vivre. » Le compliment de cet acteur, qui avait profité de son habillement pour parler à ces mutins, calma leur fureur. Molière leur parla aussi très vivement de l'ordre du roi ; de sorte que, réfléchissant sur la faute qu'ils venaient de faire, ils se retirèrent. Le bruit et les cris avaient causé une alarme terrible dans la troupe. Les femmes croyaient être mortes ; chacun cherchait à se sauver. Quand tout ce vacarme fut passé, les comédiens tinrent conseil pour prendre une résolution dans une occasion si périlleuse. « Vous ne m'avez point donné de repos, dit Molière à l'assemblée, que je n'aie importuné le roi pour avoir l'ordre qui nous a mis tous à deux doigts de notre perte ; il est question présentement de voir ce que nous avons à faire. » Plusieurs étaient d'avis qu'on laissât toujours entrer la maison du roi ; mais Molière qui était ferme dans ses résolutions, leur dit que, puisque le roi avait daigné leur accorder cet ordre, il fallait en presser l'exécution jusqu'au bout, si Sa Majesté le jugeait ; et je pars dans ce moment, leur dit-il, pour l'en informer.

Quand le roi fut instruit de ce désordre, il ordonna aux commandants de ces quatre corps de les faire mettre sous les armes le lendemain, pour connaître, faire punir les plus coupables, et leur réitérer ses défenses. Molière, qui aimait fort la harangue, en alla faire une à la tête des gendarmes, et leur dit que ce n'était ni pour eux, ni pour les autres personnes qui composaient la maison du roi, qu'il avait demandé à Sa Majesté un ordre pour les empêcher d'entrer à la comédie, que sa troupe serait toujours ravie de les recevoir quand ils viendraient les honorer de leur présence ; mais qu'il y avait un nombre infini de malheureux, qui tous les jours abusant de leurs noms et de la bandoulière de messieurs les gardes-du-corps, venaient remplir le parterre, et ôter injustement à la troupe le gain qu'elle devait faire ; qu'il ne croyait pas que les gentilshommes qui avaient l'honneur de servir le roi dussent favoriser ces misérables contre les comédiens de Sa Majesté ; que d'entrer au spectacle sans payer n'était pas une prérogative que des personnes de leur caractère dussent ambitionner, jusqu'à répandre du sang pour se la conserver ; qu'il fallait laisser ce petit avantage aux auteurs qui en avaient acquis le droit, et aux personnes qui, n'ayant pas le moyen de dépenser quinze sols, ne voyaient le spectacle que par charité. Ce discours fit tout l'effet que l'orateur s'était promis ; et depuis ce temps-là, la maison du roi n'est point entrée gratis à la comédie.

Deux mois avant la mort de Molière, Boileau Despréaux lui disait : « Vous voilà dans un pauvre état de santé, n'y a-t-il que vous dans la troupe qui puisse exécuter le premier rôle ? Contentez-vous de composer. — Ah !

Monsieur, que me dites-vous là, répondit-il, il y va de mon honneur de ne point quitter. » Plaisant honneur, disait en soi-même le satirique, à se noircir tous les jours le visage pour se faire une moustache de Sganarelle, et à dévouer son dos à toutes les bastonnades de la comédie.

A la quatrième représentation de cette pièce, le 17 février 1673, Molière se sentit plus incommodé qu'à l'ordinaire du mal de poitrine. Sa femme, Baron, le pressèrent de prendre du repos et de ne pas jouer : « Eh ! que feraient, répondit-il, tant de pauvres ouvriers ? je me reprocherais d'avoir négligé un seul jour de leur donner du pain. » Il joua ; et quand il prononça le mot *juro* dans la cérémonie, il lui prit une convulsion. On le porta chez lui, dans sa maison, rue de Richelieu, portant aujourd'hui le n° 34, près du monument qui lui est consacré ; bientôt il fut suffoqué d'un vomissement de sang ; il était âgé de cinquante et un ans. Il fut enterré le 21 février au soir.

SUR LA MORT DE MOLIÈRE.

Molière étant mort, les comédiens se disposaient à lui faire un convoi magnifique, mais M. de Harlay, archevêque de Paris, ne voulut pas permettre qu'on l'enterrât en terre sainte. La femme de Molière alla sur-le-champ à Versailles se jeter aux pieds du roi, pour se plaindre de l'injure que l'on faisait à la mémoire de son mari, en lui refusant la sépulture ecclésiastique. Le roi la renvoya en lui faisant dire que cette affaire dépendait du ministère

de monseigneur l'archevêque, et que c'était à lui qu'il fallait s'adresser. Sa Majesté fit dire à ce prélat qu'il fit en sorte d'éviter l'éclat et le scandale. L'archevêque révoqua donc sa défense, à condition que l'enterrement serait fait sans pompe et sans bruit. Il se fit en effet par deux prêtres, qui accompagnèrent le corps sans chanter, et on l'enterra dans le cimetière qui était derrière la chapelle de Saint-Joseph, rue Montmartre. Tous ses amis y assistèrent, ayant chacun un flambeau à la main. L'épouse du défunt s'écriait partout : « Quoi ! l'on refuse la sépulture à un homme qui mérite des autels ! »

— —

Quand Molière mourut, plusieurs mauvais poètes lui firent des épitaphes. Un d'entre eux, alla en présenter une de sa façon au prince de Condé. « Plût à Dieu, Monsieur, dit durement le prince en la recevant, que Molière me présentât la vôtre ! »

— —

A l'enterrement de nuit de Molière, dont quelques torches éclairèrent le triste cortège, une femme du peuple demandait à une bourgeoise, quel était ce mort qu'on enterrait : « Ah ! répondit-elle, c'est ce Molière. » Une autre femme qui entendit ce propos, s'écria : « Comment, malheureuse, il est bien monsieur pour toi ! »



LES RÉVÉRENDIS PÈRES CORDELIERS ET LES COMÉDIENS FRANÇAIS.

En l'année 1700, les comédiens français alors rue des Fossés-Saint-Germain, aujourd'hui rue de l'Ancienne-Comédie⁽¹⁾, résolurent, dans une assemblée, que chaque mois on percevrait sur la recette une somme qui serait distribuée aux couvents, aux communautés religieuses, les plus pauvres de la ville de Paris. Les révérends pères capucins ressentirent les premiers effets de cette charité ; à leur exemple, les révérends pères cordeliers demandèrent à y être admis, et présentèrent à cet effet le placet suivant :

« MESSIEURS,

« Les pères cordeliers vous supplient humblement d'avoir la bonté de les mettre au nombre des pauvres religieux à qui vous faites la charité. Il n'y a pas de communauté à Paris qui en ait plus de besoin, eu égard à leur grand nombre et à l'extrême pauvreté de leur maison, qui le plus souvent manque de pain ; l'honneur qu'ils ont d'être vos voisins leur fait espérer que vous leur accorderez l'effet de leur prière, qu'ils redoubleront envers le Seigneur pour la prospérité de votre chère compagnie. »

Le placet fut porté à l'assemblée le 1^{er} juin 1696, et il y fut résolu de donner trente-six livres par an au couvent des pères cordeliers du grand couvent, ce qui serait payé à raison de trois livres par mois, dont le paiement serait fait à la fin de chaque mois.

En 1700, les pères Augustins réformés du faubourg Saint-Germain demandèrent la même grâce, et elle leur fut accordée sans peine. Voici la copie de leur placet :

« A Messieurs de l'illustre compagnie de la comédie du roi.

« Les religieux Augustins réformés du faubourg Saint-Germain vous supplient très humblement de leur faire part des aumônes et charités que vous distribuez aux pauvres maisons religieuses de cette ville de Paris, dont ils sont du nombre, et ils prieront Dieu pour vous.

« Signé : F. A. MACHÉ, prieur.

« F. JOSEPH RICHARD, procureur. »

(1) La salle faisait face au café Procope actuel.



La Bibliothèque royale, si riche en autographes de nos grands auteurs, ne possède d'autre écrit de Molière que sa signature, apposée par lui au bas d'une quittance : nous en donnons ici le fac-simile.



ÉLOGES DE MOLIÈRE.

STANCES, ÉPITAPHES, SONNETS

QUI PARURENT APRÈS SA MORT.

Ornement du théâtre, incomparable acteur,
Charmant poète, illustre auteur,
C'est toi dont les plaisanteries
Ont guéri du marquis l'esprit extravagant ;
C'est toi qui, par tes momeries,
As réprimé l'orgueil du bourgeois arrogant.

Ta muse, en jouant l'hypocrite,
A redressé les faux dévots ;
La précieuse, à tes bons mots,
A reconnu son faux mérite.
L'homme ennemi du genre humain,
Le campagnard qui tout admire,
N'ont pas lu tes écrits en vain ;
Tous deux se sont instruits en ne pensant qu'à rire.

En vain tu réformas et la ville et la cour ;
Mais quelle en fut ta récompense ?
Les Français rougiront un jour
De leur peu de reconnaissance.

Il leur fallait un comédien
 Qui mît à les polir son art et son étude ;
 Mais, Molière, à ta gloire il ne manquerait rien
 Si, parmi leurs défauts que tu peignis si bien,
 Tu les avais repris de leur ingratitude.

LE PÈRE BOUHOURS.



Avant qu'un peu de terre, obtenu par prière,
 Pour jamais sous la tombe eût enfermé Molière,
 Mille de ces beaux traits, aujourd'hui si vantés,
 Furent des sots esprits à nos yeux rebutés.
 L'ignorance et l'erreur, à ses naissantes pièces,
 En habits de marquis, en robes de comtesses,
 Venaient pour diffamer son chef-d'œuvre nouveau,
 Et secouaient la tête à l'endroit le plus beau.
 Le commandeur voulait la scène plus exacte,
 Le vicomte indigné sortait au second acte ;
 L'un, défenseur zélé des bigots mis en jeu,
 Pour prix de ses bons mots le condamnait au feu ;
 L'autre, fougueux marquis, lui déclarant la guerre,
 Voulait venger la cour immolée au parterre.
 Mais sitôt que, d'un trait de ses fatales mains,
 La Parque l'eut rayé du nombre des humains,
 On reconnut le prix de sa muse éclipsée.
 Toute la comédie, avec lui terrassée,
 En vain d'un coup si rude espéra revenir,
 Et sur ses brodequins ne peut plus se tenir.

BOILEAU.



STANCES SUR L'ÉCOLE DES FEMMES,

PAR BOILEAU.

En vain mille jaloux esprits,
Molière, osent avec mépris
Censurer un si bel ouvrage ;
Ta charmante naïveté
S'en va pour jamais d'âge en âge
Enjouer la postérité.

Ta muse, avec utilité,
Dit plaisamment la vérité ;
Chacun profite à ton école,
Tout en est beau, tout en est bon,
Et la plus burlesque parole
Est souvent un docte sermon.

Que tu ris agréablement !
Que tu badines savamment !
Celui qui sut vaincre Numance,
Qui mit Carthage sous sa loi,
Jadis sous le nom de Térence,
Sut-il mieux badiner que toi ?

Laisse gronder tes envieux ;
Ils ont beau crier en tous lieux
Que c'est à tort qu'on te révère ;
Que tu n'es rien moins que plaisant ;
Si tu savais un peu moins plaire,
Tu ne leur déplairais pas tant.



STANCES SUR LA MORT DE MOLIÈRE.

Dans le même temps que mourut
Ce grand, cet illustre Molière,
On dit que la Parque voulut
Lui donner un apothicaire.

Un médecin mourut aussi,
D'une science assez profonde :
Un procureur en fit ainsi,
Allant plaider dans l'autre monde.

Voilà de bonnes gens ensemble,
Un procureur, un médecin,
Un apothicaire ! et me semble
Que Molière est le passe-fin.

Le médecin voyant Molière,
Lui dit, d'un ton de goguenard :
« Hé bien ! malade imaginaire,
Vous voilà pris comme un renard. »

Survint aussi l'apothicaire,
Qui lui dit, mais d'un ton plus doux :
« Si vous aviez pris clystère,
Vous ne seriez point avec nous. »

Le procureur prit la parole,
Et lui dit, parlant de tous deux :
« Ils ont joué si bien leur rôle,
Qu'ils m'ont fait venir avec eux. »

Molière, alors prenant parti,
Dit au procureur : « Je vous prie,

Faisons enrager ces gens-ci,
Et je serai votre partie. »

De peur d'oublier son métier,
Le procureur dit à Molière :
« Ne leur donnez point de quartier,
Et j'aurai soin de votre affaire. »

Molière, avec son procureur,
Ayant commencé cette guerre,
Le médecin, l'apothicaire,
Se sont enfuis tous deux de peur.

Partout, se rendent effroyables,
Et Molière et le procureur,
Puisque même parmi les diables
Ils jettent d'horribles terreurs.



SONNET.

La Parque m'a surpris, personne ne l'ignore ;
Son coup fut aussi prompt que le feu des éclairs ;
Mais mon renom fameux dans le bas univers,
Malgré ce choc mortel, m'y fera vivre encore.
Les fleurs que dans ses champs l'Hélicon voit éclore,
Reçurent de mes soins mille ornements divers ;
On ne peut rien trouver de si beau que mes vers,
Et de son propre encens Apollon les honore.
Le plus grand roi du monde en vanta les attraits,
Hippocrate gémit sous l'effort de leurs traits,

Et le vice avec eux se vit toujours en guerre.
 Un faux zèle pourtant à la fin me surprit ;
 Mais pendant qu'à mon corps on refusait la terre,
 Le ciel s'ouvrit sans peine à mon divin esprit.



SONNET IRRÉGULIER.

(C'est un médecin qui parle.)

Molière est mort ; quelle étrange nouvelle !
 Comment, sans en frémir, apprendre ce revers ?
 Il est mort, oui sans doute, et la Parque cruelle
 De ce monstre, sans nous, a purgé l'Univers.

Que votre injustice est étrange !
 Destins, ignoriez-vous quel est notre pouvoir ?
 Et ne deviez-vous pas savoir
 Le plaisir que l'on goûte alors qu'on se venge ?

Quoi donc ? sera-t-il dit qu'avec impunité
 L'ennemi de la Faculté
 Porte parmi les morts le fruit de sa victoire ?

Si nous avions encor ce chagrin à souffrir,
 Que ne nous laissait-on, au moins pour notre gloire,
 La consolation de le faire mourir.



LES MÉDECINS VENGEÉS,

ou

LA SUITE FUNESTE DU MALADE IMAGINAIRE.

Depuis longtemps une erreur sans seconde
 Dans l'esprit des mortels régnait absolument,
 Et dans tous les recoins du monde
 Son pouvoir s'étendait universellement,
 Quand un des grands hommes de France,
 Moins renommé par sa naissance
 Que célèbre par ses écrits,
 Reconnaisant cette chimère,
 Voulut en la rendant vulgaire,
 Désabuser jusqu'aux moindres esprits.
 Ce fut cet homme incomparable,
 Cet excellent peintre des mœurs,
 Molière enfin, de qui la plume inimitable
 Voulut des médecins, par un trait admirable,
 Représenter les brutales humeurs.
 Il connut que l'idolâtrie
 Que les hommes ont pour la vie,
 Était le seul fondement de leur art ;
 Et que bien loin de soulager nos peines,
 Leur esprit n'avait d'autre égard
 Que de tirer profit des faiblesses humaines.
 Comme dans un vivant tableau,
 Nous remarquons dans sa pièce dernière,
 Qu'un homme se faisant malade imaginaire,
 Se croit, étant très sain, proche de son tombeau ;

Qu'un médecin plein d'arrogance
 Entretient par son ignorance
 Cette erreur ridicule ; et par un soin fatal
 Loin qu'à la dissiper son esprit s'étudie,
 Il augmente sa maladie,
 Pour d'autant plus profiter de son mal.
 Par ses ordonnances sévères,
 Il lui prescrit, dans l'espace d'un mois,
 Douze purgations, quinze ou seize clystères,
 Sans les sirops desquels son caprice fait choix.
 C'est ce qui nous fait voir que de la médecine
 L'art fut trouvé plus pour notre ruine,
 Que pour notre soulagement ;
 Puisque, pour peu de mal que puisse avoir un homme,
 L'excès des remèdes l'assomme,
 On corrompt la bonté de son tempérament ;
 Et ces docteurs pleins d'avarice
 Se font riches à nos dépens ;
 Et qu'au lieu de chez les marchands
 Nous prenons simplement ce qui nous est propice,
 Il nous faut, chez ces gens, loin de ce qui nous sert,
 Prendre le poison qui nous perd ;
 Et loin qu'aucun dégoût au refus nous obstine,
 Que nous payons notre assassin,
 Mais encore le fer dont il nous assassine.
 C'est ce que cet illustre auteur
 Dans sa pièce nous fit paraître ;
 Mais en nous le faisant connaître,
 Il attira lui-même son malheur :
 Les médecins d'intelligence,
 Aspirant tous à la vengeance,

Cherchèrent les moyens de se la procurer,
 Et par une mort exemplaire
 Ils conclurent enfin qu'il fallait réparer
 Le tort qu'à leur savoir sa plume avait pu faire
 Cependant l'exécution
 Leur en paraissait difficile,
 D'autant que près de lui leur science inutile
 Ne leur en fournissait aucune occasion.
 Poussés d'une fureur extrême,
 Ils conjurèrent la mort même
 D'entreprendre ce coup pour eux ;
 Et pour plus aisément la porter à le faire,
 Le plus âgé, d'un air respectueux,
 Lui parla de cette manière :
 Souveraine des rois, maîtresse des humains,
 Qui tenez de leurs jours le destin en vos mains,
 Et de qui le suprême et redoutable empire
 S'étend également sur tout ce qui respire ;
 Voyez d'un œil benin vos pauvres substituts,
 Les humbles médecins à vos pieds abattus,
 Qui dans l'accablement d'un désespoir extrême,
 Ne peuvent recourir qu'à leur princesse même.
 Vous ne savez que trop avec quels soins heureux
 Chacun de nous travaille à contenter vos vœux ;
 Que pour faciliter votre atteinte mortelle,
 Nous dissipons des corps la vigueur naturelle ;
 Et que sans le secours de nos médicaments,
 Les hommes pourraient vivre encore plus longtemps.
 Cependant, ce n'est pas pour vanter nos services,
 Ni demander le prix de tous nos sacrifices,
 Que nous osons paraître devant vous :

Nous ne nous prosternons, madame, à vos genoux,
 Que pour vous demander justice de Molière :
 C'est lui qui nous détruit dans l'esprit du vulgaire,
 Et qui sur son théâtre ose à tous faire voir
 Que notre intérêt seul fait tout notre savoir ;
 Que nous n'avons des maux aucune connaissance,
 Et que loin de savoir l'art de les secourir,
 Nous ne les guérissons qu'en les faisant mourir.
 Jugez à quel mépris cet homme nous expose !
 Mais, quoique vous dussiez prendre en main notre cause
 Et détruire qui cherche à nous détruire tous,
 Vous ne devez venger, grande reine, que vous.
 Oui, cet impertinent, par une audace extrême,
 Va jusqu'à vous jouer sur son théâtre même ;
 Et par la feinte mort, qu'au public il fait voir,
 Il brave de vos traits l'invincible pouvoir.
 Vengez-vous donc, madame, et de son insolence
 Punissez l'orgueilleuse et coupable licence :
 Montrez, en le perçant de véritables coups,
 Qu'on ne se moque point impunément de vous ;
 Que vous savez braver qui, comme lui, vous brave,
 Que le plus grand mortel vous est moins qu'un esclave,
 Quand il a du mépris pour votre autorité :
 Et c'est à quoi conclut notre humble Faculté.
 La mort à ce discours, furieuse, emportée
 D'un transport non accoutumé,
 Prend de ses traits mortels le plus envenimé ;
 Et pour ne plus trouver sa fureur arrêtée,
 Elle quitte les médecins,
 Qui ne pénétrant pas ses funestes desseins,
 Croient avoir perdu leur peine :

Et puisqu'elle s'enfuit sans leur répondre rien,
 Elle leur témoigne assez bien
 Qu'elle ne prétend pas satisfaire leur haine.
 Cependant à ce coup fatal
 La cruelle trop empressée,
 Ne croit pas son offense assez bien effacée,
 Si Molière ne meurt dans le Palais-Royal.
 Elle entre, elle en approche et veut se satisfaire ;
 Mais voyant qu'il la brave, et que tout au contraire
 D'exciter de l'horreur, elle augmente les ris,
 Pleine de honte et de furie,
 Elle quitte la comédie,
 Et va l'attendre à son logis.
 C'est là que l'illustre Molière
 Arrive malheureusement,
 Et trouve en son appartement
 Cette barbare meurtrière :
 A peine est-il entré, que d'un trait inhumain,
 Conduit par sa funeste main,
 Elle rend sa rage assouvie,
 Et sortant de ce lieu d'un pas précipité,
 Laisse, pour mieux marquer sa noire cruauté,
 Ce grand homme à la fois sans parole et sans vie.
 Telle qu'en sortant du combat
 Paraît une amazone après une victoire,
 Telle, après son assassinat,
 Parut aux médecins la mort pleine de gloire.
 Ne craignez plus, dit-elle, avec un air hautain,
 Celui qui de votre art détrompait le vulgaire ;
 Celui qui m'outrageait, et vous était contraire,
 Vient d'être percé de ma main :

Travaillez donc pour mon empire ;
Pour l'agrandir, employez-vous ;
Et puisque je suis pour vous,
Sachez que désormais nul n'osera vous nuire.
Alors les médecins, d'un ton plein de transport,
Crièrent tous : « Molière est mort. »



PORTRAIT DE MOLIÈRE.

Tantôt Plaute, tantôt Térence,
Toujours Molière cependant ;
Quel homme ! Avouons que la France
En perdit trois en le perdant.



ÉPIGRAMMES.

Quoi ! c'est donc le pauvre Molière
Qu'on porte dans le cimetière ?
S'écrièrent quelques voisins.
Non, dit certain apothicaire ;
C'est *le Malade imaginaire*
Qui veut railler les médecins.



J'ai de tous les états découvert le mystère,
Des grands et des dévots, du marquis, du vulgaire ;
Jouant le médecin, je me suis échoué.
Je meurs sans médecin, sans prêtre et sans notaire ;
J'ai joué la mort même, et la mort m'a joué.



Il est passé, ce Molière,
Du théâtre dans la bière ;
Le pauvre homme a fait faux bond.
Ma foi ! ce renommé bouffon
N'a pas su si bien contrefaire
Le malade imaginaire
Qu'il fait le mort tout de bon.



Oui, sept villes pour Homère
Eurent jadis des débats ;
Chacun s'en disant la mère,
Le voulait avoir ; mais, las !
A l'égard d'un grand Molière
Dont Paris fait tant de cas,
Le sort se trouve tout contraire,
Et la différence est entière.
Même chose ce n'est pas :
A-t-il fermé la paupière,
Dans sa mort imaginaire ;
Son corps après son trépas
Trouve à peine un cimetière.



Si dans son art c'est être un ouvrier parfait
Que de bien savoir trait pour trait
Imiter la nature,
Molière, assurément, doit être estimé tel ;
Michel-Ange, Le Brun, et toute la peinture,
Comme lui n'ont su faire un mort au naturel.



Fâcheux, bigots,, médecins, avocats,
Ignorants et savants, nobles, bourgeois, prélats,
J'ai tout joué ; la mort même a craint ma satire ;
J'ai fait pour la berner un généreux effort.
Elle m'en a puni ; mais enfin je puis dire
Avoir joué jusqu'à la mort.



Molière n'est pas mort ; c'est une erreur de suivre
La foi que de ce bruit on veut partout semer :
S'il a rendu l'esprit qu'on a vu l'animer,
Deux mille autres le font revivre.



MADRIGAL.

Quand Molière, employant de l'art les plus beaux traits,
Nous peignit des humains les différents portraits,
Nous dûmes nos plaisirs à son rare génie ;
Mais il ne doit qu'à lui cet honneur sans égal,
D'avoir été l'original,
Dont la France jamais ne verra de copie.



ÉPITAPHES.

Sous ce tombeau gisent Plaute et Térence ;
Et cependant le seul Molière y gît :
Leurs trois talents ne formaient qu'un esprit
Dont le bel art réjouissait la France.

Ils sont partis, et j'ai peu d'espérance
De la revoir malgré tous nos efforts ;
Pour un long temps, selon toute apparence,
Térence, et Plaute, et Molière sont morts.

LA FONTAINE.



Ci-gît, parmi les trépassés,
Qui jouait un chacun d'une hardiesse extrême ;
Mais ce fameux bouffon n'en savait pas assez
Pour empêcher la mort de le jouer lui-même.



Ci-gît, sous cette froide bière,
Le fameux comique Molière.
Mais je ne sais pas s'il dort ;
Car lui, qui sut tout contrefaire,
Ne fit jamais si bien le mort.



Ci-gît Molière, c'est dommage ;
Il faisait bien son personnage.
Il excellait surtout à faire le ;
En lui seul, à la comédie,
Tout à la fois nous avons vu
L'original et la copie.



Ci-gît le Térence français
Qui mérita pendant sa vie

De divertir, malgré l'envie,
 Le plus sage de tous les rois.
 Il a poussé l'esprit comique
 Jusqu'au dernier de ses jours ;
 La mort en arrêtant le cours,
 Il a fini par le tragique.



Ci-gît l'illustre auteur d'une juste satire,
 Du siècle corrompu le fléau terrassant,
 Dont le trépas, quoique récent,
 Donne à beaucoup de gens l'audace de médire ;
 On ne voit toutefois que le cagot sourire,
 Ou le médecin innocent,
 A ce qu'un marquis sot en dit en grimaçant,
 Parce qu'il a voulu tous trois les interdire.
 Montre-toi plus sage, passant ;
 Et si ton cœur reconnaissant
 Se plut à sa façon d'écrire,
 Adresse en sa faveur des vœux au Tout-Puissant,
 Et donne quelques pleurs à qui te fit tant rire.



Ci-gît qui savait l'art de rire
 Aux dépens de tout l'univers,
 Et d'assaisonner ses bons vers
 Du sel piquant de la satire.
 D'un style agréable et bouffon
 Qui ne fut jamais trouvé fade ;
 Il a joué sain et malade,
 Homme, femme, jeune et barbon ;

Le , le jaloux, le plaisant, le critique,
Le gentilhomme et le bourgeois,
Le marquis et le villageois,
Ont été le sujet de sa veine comique :
Heureux s'il n'avait pas enfin
Attaqué l'hypocrite avec le médecin !
Ces derniers, lui gardant une haine intestine,
L'ont laissé sans secours descendre au monument,
Le médecin sans médecine
Et le bigot sans sacrement.



Passant, ici repose un, qu'on dit être mort ;
Je ne sais s'il l'est ou s'il dort.
Sa maladie imaginaire
Ne peut plus l'avoir fait mourir ;
C'est un tour qu'il joue à plaisir,
Car il aimait à contrefaire.
Quoi qu'il en soit, ci-gît Molière :
Comme il était grand comédien,
S'il fait le mort, il le fait bien.



Passant, qui que tu sois, arrête ;
Fais pour moi ce dernier effort ;
Et, si te divertir d'un mort
Te paraît chose assez honnête,
Viens à ma très humble requête
Rire au moment de mon folâtre sort.

Pendant que j'ai vécu, j'ai fait la guerre aux vices ;
Personne n'échappait à mes heureux caprices.:

J'ai fait voir des bigots le dehors imposteur,
Raillé des médecins l'art funeste et menteur ;
J'ai berné les ; et, puisqu'il faut tout dire,
Même exposé la mort aux traits de ma satire.

Mais, hélas ! par malheur pour moi,
La mort n'entend point raillerie ;
Et je connais, à sa furie,
Qu'il ne faut jamais rire avec plus fin que soi.

Elle a voulu punir ma bouche téméraire
Par un funeste événement ;
Et, lorsque je souffrais un mal imaginaire,
Je suis mort effectivement.

Adieu, va-t-en, je t'en convie,
Et verse quelques pleurs en faveur de mon sort ;
Mais on a, par malheur, tant ri pendant ma vie,
Que je ne m'attends pas qu'on pleure après ma mort.

Molière est dans la fosse noire ;
On dit qu'il est mort tout de bon !
Pour moi je n'en saurais rien croire ;
L'acte est trop sérieux pour être d'un bouffon.



ÉPITAPHE

TIRÉE DU PREMIER TOME DU MERCURE GALANT DE 1673.

Ci-gît qui parut sur la scène
Le singe de la vie humaine,
Qui n'aura jamais son égal ;
Qui voulant de la mort, ainsi que de la vie,

Être l'imitateur dans une comédie,
Pour trop bien réussir y réussit fort mal ;
Car la mort en étant ravie,
Trouva si belle sa copie,
Qu'elle en fit un original.



TRADUCTION D'UNE ÉPITAPHE LATINE.

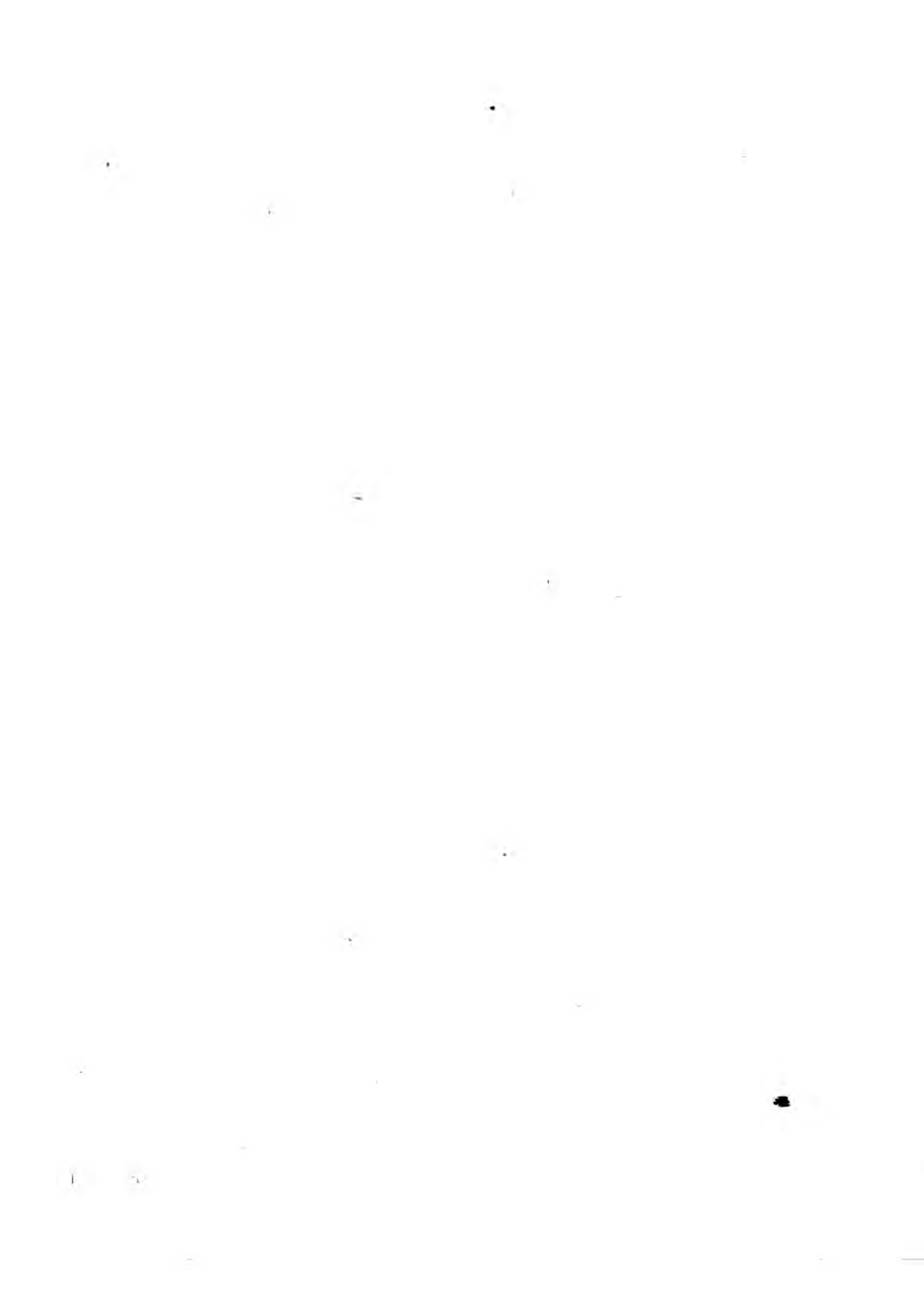
Ci-gît cet ennemi des vices de son temps,
De qui la voix fit autant que la plume.
Il sut, par l'une et l'autre, en délassant nos sens,
Des sévères leçons corriger l'amertume.
Homme, qui que tu sois, qui t'eus pour ton censeur,
N'épargnant pas tes mœurs ni ta personne,
Pour le payer des soins qui t'ont rendu meilleur,
Prie au moins que Dieu lui pardonne.



L'éloge d'un écrivain est dans ses ouvrages : on pourrait dire que l'éloge de Molière est dans ceux des écrivains qui l'ont précédé et suivi, tant les uns et les autres sont loin de lui.

LA HARPE.







PRINCIPALES ÉPOQUES
DE L'HISTOIRE
DU THÉÂTRE FRANÇAIS.

Le plus ancien des théâtres réguliers est celui de l'*hôtel de Bourgogne*, situé rue Mauconseil, où était la comédie italienne. Il date de 1548.

En 1550, les clercs de la bazoche établirent au Palais, maintenant Palais de Justice, et dans la salle des Pas-Perdus, un théâtre de la Table de Marbre ; il a fourni quelques acteurs à l'hôtel de Bourgogne.

En 1552, il y eut un théâtre au collège de Reims et de Boncourt. Jodelle y fit jouer quelques pièces. Les acteurs se réunirent à ceux de l'hôtel de Bourgogne, qui prit une grande consistance.

En 1600, le théâtre de Bourgogne se divisa en deux troupes. Une d'elles fut s'établir d'abord rue de la Poterie près de la Grève, hôtel d'Argent ; mais l'incommodité du local la força de se transporter Vieille rue du Temple, et ensuite rue Michel-le-Comte.

En 1650, une troupe s'établit dans un jeu de paume, dit la Croix-Blanche, au faubourg Saint-Germain, près l'Abbaye.

Enfin, en 1658, comme nous l'avons fait connaître dans le tableau chronologique de la vie de Molière, il parut avec sa troupe sur le théâtre du Petit-Bourbon, près du Louvre. Il y eut alors à Paris trois théâtres français. La troupe de Molière alternait avec des comédiens italiens.

Des *comédiens espagnols*, les seuls qui aient paru en France, vinrent à la suite de la femme de Louis XIV. Ils ont joué sans succès sur différents théâtres, depuis 1660 jusqu'en 1672.

Des *comédiens de Mademoiselle* se sont aussi établis rue des Quatre-Vents, au faubourg Saint-Germain, en 1661.

Il y avait encore en 1662, au Marais, une troupe d'enfants appelés *Comédiens du Dauphin*. Ils ont reparu en 1677.

En 1673, après la mort de Molière, quelques acteurs de sa troupe se réunirent à l'hôtel de Bourgogne. Le reste vint s'établir dans la rue Mazarine, qui se nommait alors rue des Fossés-de-Nesle.

La même année le théâtre du Marais fut supprimé, et la troupe réunie à celle de Molière.

En 1680, la troupe de l'hôtel de Bourgogne fut réunie à celle de Molière sous le nom de troupe du roi, avec 12,000 livres de pension.

En 1689, la troupe du roi s'établit rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, avec le titre de comédiens ordinaires du roi.

Le 23 mai 1759, à la rentrée, on donnait la *Troyenne* et le *Legs*. Jusqu'à cette époque, sur les avant-scènes du théâtre, à droite et à gauche, étaient des balustrades

pour les gens de qualité qui venaient se placer en vue du public, ce qui devait singulièrement nuire à l'illusion théâtrale. A côté d'un officier de la cour, on voyait un magistrat, et à côté d'un petit-maître était un abbé. A cette représentation, le public vit que les balustrades avaient disparu; un applaudissement général retentit dans la salle.

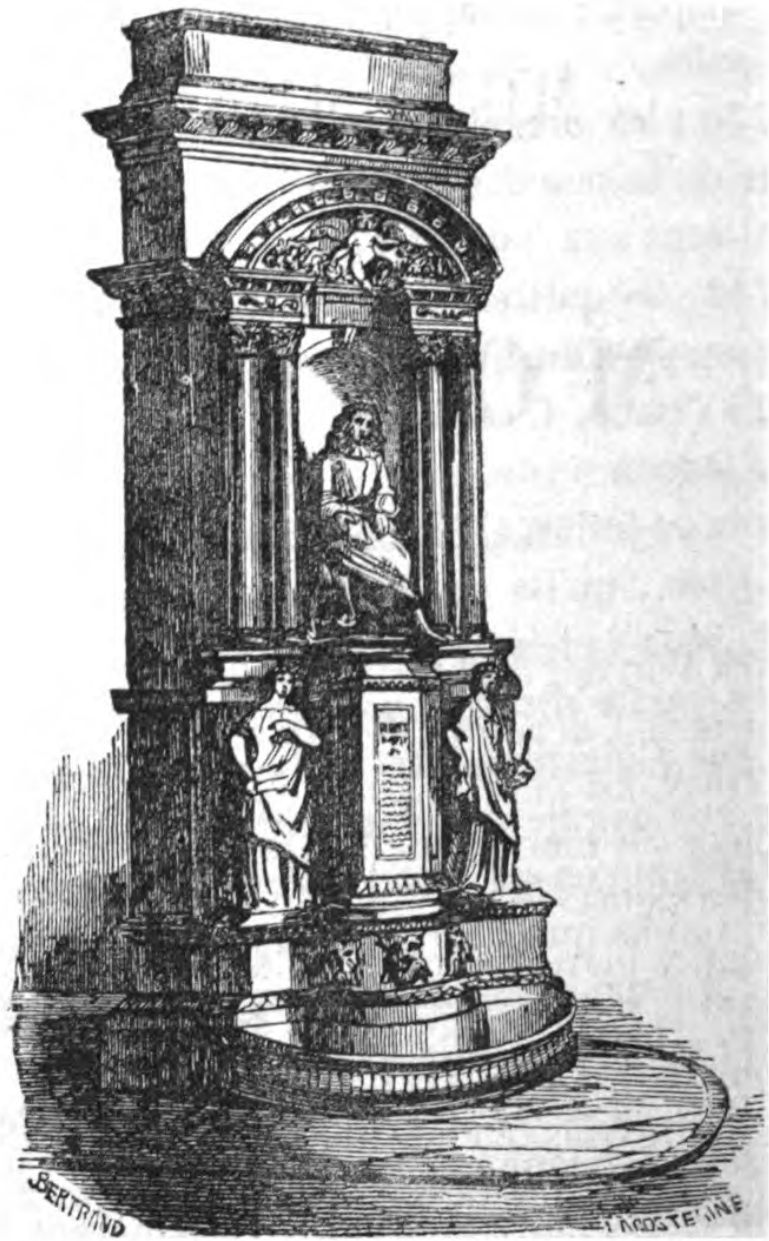
En 1770, les comédiens ordinaires du roi quittèrent leur salle de la rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, et s'établirent aux Tuileries, au pavillon Marsan.

En 1782, ils quittèrent les Tuileries pour occuper la salle neuve, près du Luxembourg, sur le terrain de l'ancien hôtel Condé. C'est le théâtre qui porte aujourd'hui le nom d'Odéon.

Au mois de juillet 1789, ils prirent le titre de *théâtre de la Nation*, qu'ils conservèrent jusqu'au 3 septembre 1793, jour de leur dispersion et de la clôture de leur salle. Une partie d'entre eux alla occuper la salle des Marais, rue Culture-Sainte-Catherine. D'autres formèrent une compagnie qui donna des représentations au théâtre Feydeau, en alternant avec les acteurs de l'Opéra-Comique, tandis que de 1793 à 1798, et même avant, Dugazon, Talma, Grandménil, etc., avaient passé au Théâtre-Français, rue Richelieu. On vit aussi au Théâtre-National, vis-à-vis la Bibliothèque royale, Molé, mademoiselle Devienne.

En 1798 enfin, ils se réunirent, reformèrent leur société, et s'établirent rue Richelieu, au Palais-Royal, sous le titre de *Théâtre-Français de la République*, dans la salle où ils sont encore aujourd'hui.







MONUMENT

ÉLEVÉ

A M O L I È R E.

Confié à l'un des architectes de l'époque, M. Visconti, à qui Paris doit déjà tant de monuments remarquables, et qui a été choisi pour ériger, aux Invalides, le tombeau de Napoléon, le monument de Molière se divise en deux parties distinctes :

Le premier plan se compose d'un piédestal en marbre blanc, dont la base s'élève sur un socle entouré d'un bassin en pierre de Château-Landon, qui reçoit les eaux jaillissantes de trois têtes de lion. Une inscription portant simplement les dates de la naissance et de la mort de Molière, est gravée sur le piédestal.

Deux figures allégoriques également en marbre, exécutées par M. Pradier, notre célèbre sculpteur, et représentant l'une la haute comédie, et l'autre la comédie lyrique, sont placées de chaque côté de ce piédestal, qui

est couronné par la statue en bronze de Molière. Le grand comique est représenté assis, dans l'attitude de la méditation. Cette statue est l'œuvre de M. Seurre; elle a été coulée dans les ateliers de MM. Eck et Durand. La hauteur du piédestal et de la figure est de huit mètres.

Le second plan, contre lequel est adossé le monument ci-dessus détaillé est en pierre dure pour le soubassement et en pierre tendre pour la partie supérieure. Ce frontispice, dont la donnée principale a été de dissimuler un immense pignon resté à découvert par la démolition successive de plusieurs maisons, se compose d'un soubassement portant une niche décorée à droite et à gauche de colonnes corinthiennes surmontées de leur entablement. Un fronton circulaire, au centre duquel est un génie couronnant le nom de Molière, termine ce petit monument, dont le caractère se rapproche de l'époque de Louis XIV. Les façades latérales sont du même style. La hauteur totale est de seize mètres.

On a placé, sur la façade de la maison rue Richelieu, 34, à l'origine du second étage, un très beau cadre en marbre blanc, au milieu duquel on lit, sur un fond noir, écrit en lettres d'or :

« Molière est mort dans cette maison, le 17 février 1673, à l'âge de 51 ans. »

Cette inscription est surmontée du millésime 1844, encadré dans une couronne de lauriers.

LETTRE DE M. RÉGNIER,

Sociétaire du Théâtre-Français,

A M. LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

« MONSIEUR LE PRÉFET.

« Le *Journal des Débats*, dans son numéro du 14 février, annonce la prochaine construction d'une fontaine à l'angle des rues Traversière et Richelieu. Permettez-moi, M. le préfet, de saisir cette occasion pour rappeler à votre souvenir que c'est précisément en face de la fontaine projetée, dans la maison du passage Hulot, rue Richelieu, que Molière a rendu le dernier soupir ; et veuillez excuser la liberté que je prends de vous faire remarquer que, si l'on considère cette circonstance et la proximité du Théâtre-Français, il serait impossible de trouver aucun emplacement où il fût plus convenable d'élever à ce grand homme un monument que Paris, sa ville natale, s'étonne encore de ne pas posséder.

« Ne serait-il pas possible de combiner le projet dont l'exécution est confiée au talent de M. Visconti avec celui que j'ai l'honneur de vous soumettre ? Quand vos fonctions vous le permettent, M. le préfet, vous venez assister à nos représentations, vous applaudissez aux chefs-d'œuvre de notre scène ; le vœu que j'exprime doit être compris par vous, et j'espère que vous l'estimerez digne de votre attention.

« Les modifications que l'on serait obligé de faire

subir au projet arrêté entraîneraient indubitablement de nouvelles dépenses ; mais cette difficulté serait, je le crois, facilement écartée.

« N'est-ce pas à l'aide de dons volontaires que la ville de Rouen a élevé une statue de bronze à Corneille ? Assurément une souscription destinée à élever la statue de Molière n'aurait pas moins de succès dans Paris ; les corps littéraires et les théâtres s'empresseraient de s'inscrire collectivement ; les auteurs et les acteurs apporteraient leurs offrandes individuelles. Tous ceux qui aiment les arts et qui révèrent la mémoire de Molière, accueilleraient cette souscription avec faveur et s'intéresseraient à ce qu'elle fût rapidement productive. Du moins c'est ma conviction, et je souhaite vivement que vous la partagiez.

« D'autres que moi, monsieur le préfet, auraient sans doute plus de titres pour vous entretenir de ce projet, qui avait déjà préoccupé le célèbre Le Kain ; mais si la France entière s'enorgueillit du nom de Molière, il sera toujours plus particulièrement cher aux comédiens. Molière fut, tout à la fois, leur camarade et leur père, et je crois obéir à un sentiment respectueux et presque filial, en vous proposant de réunir au projet de l'administration celui d'un monument que nous serions si glorieux de voir élever au grand génie qui, depuis près de deux siècles, attend cette justice !

« J'ai l'honneur d'être, Monsieur le préfet, etc.

« RÉGNIER,

« Sociétaire du Théâtre-Français. »

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PARIS.

Séance du 21 juin 1839.

Présents : **MM. Aubé, Beau, Besson, Boulay de la Meurthe, Bouvattier, Cottier, Ferron, Gatre, Grillon, Hé-
rard, Husson, Jouet, Lahure, Lambert, Lanquetin,
Legros, Lehon, Micheau, Moreau, Orfila, Périer, Per-
ret, Preschéz, Sainte-Croix, Say, Tayer et Ternaux.**

LE CONSEIL,

Vu le mémoire en date du 30 mai 1839, par lequel, prenant en considération le vœu émis par un comité de souscripteurs, M. le préfet propose de convertir la fontaine à reconstruire à l'angle des rues Traversière et de Richelieu, en un monument dédié à Molière, d'adopter le projet présenté et de pourvoir à son exécution au moyen de traités passés avec des entrepreneurs connus ;

Vu les plans et modèle ;

Vu les devis, détail estimatif, soumission de divers, et autres pièces faisant monter la dépense de son exécution ; savoir :

Pour maçonnerie, à	57,000 f.
Pour sculpture d'ornement, à	7,200
Pour le marbre de la statue de Molière, à . .	10,953
Pour la sculpture des statues, à	33,000
Pour le socle en marbre, à	2,000
Pour travaux divers, honoraires de l'archi- tecte et dépenses imprévues, à	11,975
Pour fontainerie, à	9,000

Total. . . 131,128 f.

Vu un nouveau devis du surcroît de dépense qui résulterait de l'emploi du marbre substitué à la pierre comme matière des deux statues accessoires, conformément à l'avis de la commission des beaux-arts, faisant monter ce surcroît à. 18,880 f. »

Ce qui porterait la dépense totale à. . 150,008 »

Vu, touchant les voies et moyens :

1° La délibération du conseil municipal du 16 août 1837, qui, premièrement, maintient le crédit porté au budget de 1838, pour reconstruction de la fontaine de la rue Traversière montant à. 36,000 f. »

Secondement, stipule que la somme de 5,000 fr. destinée à l'exécution d'une statue, sera imputée sur le fonds affecté aux beaux-arts, ci. 5,000 f. »

2° Une lettre de M. Vedel, vice-président de la commission de souscription du monument de Molière, en date du 15 décembre 1838, par laquelle il met à la disposition de M. le préfet de la Seine une première somme de 40,000 fr., provenant de ladite souscription, ci. 40,000 f. »

Ce qui porte dès à présent la somme disponible pour l'exécution du monument, ci. 81,000 f. »

En ce qui touche ce monument :

Considérant que les plans et modèle qui ont été présentés par M. Visconti, architecte, et Seurre aîné, statuaire, ont déjà reçu le suffrage de la commission des beaux-arts, et qu'il y a lieu de les approuver, sauf toutefois les modifications suivantes :

1° Il convient que les deux statues accessoires, destinées à représenter la Comédie sous ses deux caractères, sérieux et gai, soient remplacées par deux autres figures

allégoriques, telles, par exemple, que la Philosophie et la Comédie.

2° Il est à souhaiter qu'à l'emploi du marbre pour la statue de Molière, et de la pierre pour les deux statues accessoires, puisse être substitué celui d'une matière plus durable et plus magnifique, telle que le bronze, si la souscription qui est toujours ouverte suffit, comme on est fondé à l'espérer, au surcroît de dépenses qui en résultera : auquel cas il est nécessaire que cette question de la matière à employer soit réservée pour être résolue dans un temps qui ne peut pas être éloigné.

Considérant qu'il y a lieu d'approuver notamment le choix de l'emplacement du monument, situé non loin de la maison où naquit Molière, en face de celle où il mourut, dans le voisinage du théâtre *sur lequel il fit jouer ses chefs-d'œuvre*, et près de celui où ils sont encore représentés chaque jour.

En ce qui est relatif à la dépense :

Considérant qu'étant réservée la question de la matière à employer pour l'œuvre du statuaire, il y a lieu de modifier les chiffres ci-dessus visés, d'en retrancher les sommes de 10,953 fr. et de 18,880 fr., pour fourniture de marbre, et de réduire celle de 33,000 fr., prix de la sculpture des statues, à 22,000 fr., qui suffiront pour payer les modèles en plâtre, lesquels doivent être faits à l'avance par le sculpteur dans la grandeur de l'exécution, quelle que soit la matière dont il devra ultérieurement être fait usage, ce qui réduit la dépense actuelle à 109,175 fr.

En ce qui touche les voies et moyens :

Considérant qu'il se compose déjà de 81,000 fr., sui-

vant le détail ci-dessus, parmi lesquels figurent les fonds provenant de la souscription, dont il y a lieu d'autoriser le versement à la caisse municipale ;

Considérant, en ce qui concerne la part que la ville de Paris est appelée à prendre dans la souscription du monument de Molière, que ce grand homme, dont les arts n'ont pas encore suffisamment honoré la mémoire, est né à Paris, qu'il y a fait ses études, qu'il y a passé presque toute sa vie, qu'il y a exercé sa profession, qu'il y a écrit ses chefs-d'œuvre, qu'il y est mort, et, qu'en un mot, il n'y a pas un des rayons de sa gloire qui ne brille sur sa ville natale ;

Que lorsqu'il est question de lui ériger un monument digne de cette gloire, Paris, qui déjà y a contribué par les souscriptions particulières des chefs et des employés de son administration, de ses conseillers municipaux, d'un grand nombre de ses habitants, et notamment des sociétaires de la Comédie Française, et, à leur exemple, des artistes des autres théâtres de la capitale ; Paris, disons-nous, ne veut pas, en tant que commune, rester étranger à cette œuvre ;

Considérant que la souscription de Paris, jointe aux 81,000 f. déjà disponibles, rend possible de commencer dès à présent, les travaux ;

Considérant, en ce qui touche le mode d'exécution de ces travaux, qu'ils ne sont pas de nature à être soumis à une adjudication, et qu'il convient qu'il y soit pourvu au moyen de traités passés avec des entrepreneurs connus ;

DÉLIBÈRE :

1° Le projet de fontaine monumentale dédiée à Molière, à ériger à l'angle des rues Richelieu et Traversière-Saint-Honoré, est approuvé, sauf les modifications ci-dessus indiquées.

2° Le Conseil se réserve de délibérer ultérieurement sur la matière qui devra être employée pour les statues.

3° Il autorise le versement à la Caisse municipale des fonds provenant de la souscription, pour être employés, concurremment avec l'allocation municipale, à l'exécution du monument.

4° Indépendamment des crédits ci-dessus rappelés, la ville de Paris souscrit pour trente mille francs audit monument; cette somme sera imputée sur les fonds libres de 1839.

5° Le Conseil invite M. le préfet à faire toutes les diligences nécessaires pour commencer les travaux le plus tôt possible.

6° Ces travaux ne seront pas soumis à l'adjudication; il en sera traité avec des entrepreneurs connus.

HONNEURS RENDUS A MOLIÈRE

A DIFFÉRENTES ÉPOQUES.

En 1769, près de cent ans après la mort de Molière, l'Académie Française mit son éloge au concours : le prix fut remporté par Chamfort,

En 1778, elle inaugura, dans le lieu de ses séances, son buste en marbre, ouvrage de Houdon, avec cette inscription de Saurin :

Rien ne manque à sa gloire ; il manquait à la nôtre.

Une copie de ce buste, également en marbre, décore le foyer du Théâtre-Français.

En 1782, le nom de Molière fut donné à une rue de quelques maisons, sur un des côtés de l'Odéon.

En 1792, la section du quartier Montmartre prit le nom de *section armée de Molière et de La Fontaine*.

Le 6 juillet 1792, la section du quartier Montmartre fit exhumer les restes de Molière et de La Fontaine. M. Alex. Lenoir obtint la translation des deux cercueils dans le Musée des Petits-Augustins. Elle eut lieu sans aucun appareil le 7 mai 1799. Deux monuments en pierre, décorés seulement des noms de Molière et de La Fontaine, reçurent leurs restes présumés. Quand le Musée fut dispersé, le 6 mars 1817, ils furent transportés au cimetière du Père-Lachaise, après avoir été présentés à l'église de Saint-Germain-des-Prés, où une grand'messe fut célébrée.

Fauteuil de Molière.

La Comédie-Française conserve religieusement un fauteuil qui est regardé comme celui où s'assit Molière la dernière fois qu'il parut dans *le Malade imaginaire*.

DES ROLES JOUÉS PAR MOLIERE.

Comme acteur, il se chargea des rôles à manteau et de quelques comiques dans lesquels il excella. La tradition et les mémoires du temps ne nous ont fait connaître que les suivants :

1° *Mascarille*, dans *les Précieuses ridicules*. Aux premières représentations, il le joua sous le masque, conformément à l'usage que l'on suivait alors. C'est le comédien Devilliers qui nous apprend ce fait dans sa pièce intitulée : *la Vengeance des marquis*, où il fait dire à un de ses personnages que « Molière n'osa d'abord le jouer autrement ; mais qu'à la fin il a fait voir qu'il avait un visage assez plaisant pour représenter sans masque un personnage ridicule. » Dans l'intention de Devilliers, cette phrase, que l'on pourrait prendre aujourd'hui pour un éloge n'était qu'une ironie.

2° *Sganarelle*. Il y fit voir une intelligence, une vérité et un comique qui n'avaient pas encore été poussés jusqu'à cette perfection sur les théâtres de Paris.

3° *Arnolphe*, de *l'École des Femmes*. Nous n'en avons qu'une preuve tirée de *l'Impromptu de l'hôtel de Condé*, par Montfleury fils ; mais elle est positive.

4° *Sganarelle*, dans *l'École des Maris*.

5° Dans *l'Impromptu de Versailles*. Il y paraît d'a-

bord sous son nom, et joue ensuite le rôle d'un marquis ridicule.

6° *Lyciscas*, dans le prologue de *la Princesse d'Elide*, et *Moron* dans cette comédie.

7° *Sganarelle*, dans le *Mariage forcé*.

8° *Don Pèdre*, dans le *Sicilien*.

9° *Harpagon*, dans *l'Avare*.

10° *Georges Dandin*.

11° *Argan*, le *Malade imaginaire*.

Supérieur dans la comédie, Molière était extrêmement déplacé quand il voulait jouer le sérieux, et il le voulut longtemps. Sa poitrine était faible; elle le faisait souffrir continuellement, et cette incommodité, qui l'assujettissait à un grand régime, dégénéra en toux habituelle, à laquelle se joignait un hoquet convulsif qui rendait son débit plus plaisant dans la comédie, et tout-à-fait insupportable dans les rôles sérieux. C'est à la première de ces deux infirmités qu'il fit allusion lui-même dans le second acte de *l'Avare*, en faisant dire à Frosine, qui veut flatter Harpagon. « Cela n'est rien; votre fluxion ne vous sied pas mal, et vous avez grâce à tousser. » C'est la seconde que Montfleury lui reprocha dans son *Impromptu de l'hôtel Condé*.



54656184

ANNÉE 1844

ALMANACH

DE TOUT LE MONDE

CONTENANT

L'HISTOIRE DE LA VIE POPULAIRE

DE MOLIERE

PAR M. HIPPOLYTE LUCAS

Des analyses de ses ouvrages ; des anecdotes sur sa vie et sur ses comédies ;
des poésies composées en son honneur ; la description de la fontaine
érigée en sa mémoire ; recueillis par L.-V. DUVERGER père ;

ORNÉ DE **SON PORTRAIT**, DU **FAC-SIMILE** DE SA
SIGNATURE, D'UNE VUE DE **SON TOMBEAU** AU PÈRE-LACHAISE,
ET DU MONUMENT **LA FONTAINE-MOLIERE**.

Dédié à MM. les Artistes-Sociétaires du Théâtre-Français.

Prix : 60 cent.

PARIS

TRESSE, LIBRAIRE, SUCCESSEUR DE BARBA,

PALAIS-ROYAL, DERRIÈRE LE THÉÂTRE FRANÇAIS ;

ET A LA LIBRAIRIE MUSICALE, RUE SAINTE-ANNE, N. 34



EXTRAIT DU CATALOGUE DES OUVRAGES QUI SE TROUVENT
A la Librairie Musicale, rue Sainte - Anne, n° 34.

MÉLODIES EN ACTION

ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL

Poésies de madame **DESBORDES-WALMORE**,

Musique par MM. A. Adam, L. Clapisson, A. Thomas, A. Panseron, Messemaeckers, Vogel, Schimon

Dessins gravés sur bois

Par M. J. David, Lauge, Jeannet, Chevin, Lacoste aîné, etc., etc. — Prix: 8 fr.

LES FEMMES SAVANTES

Quadrille et Galop pour Piano

PAR J. B. TOLBECQUE. — Prix marqué : 5 fr.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC

Valse et Galop pour Piano,

PAR BURGMULLER. — Prix marqué : 5 fr.

SOLFÈGE DE RODOLPHE, nouvelle édition, revue, corrigée, et dans laquelle les leçons trop hautes ont été baissées par L. PANSERON; approuvée par le Conservatoire de musique. Un vol. grand in-4. 4 fr. 50 c.

TABLEAUX DE MUSIQUE, ou Exercices gradués pour servir d'introduction à l'étude des Instruments et du Solfège, par M. QUICHERAT. 50 Tableaux et le Manuel. 7 fr. 50 c.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE MUSIQUE, par L. QUICHERAT, agrégé de l'Université. Un v. in-12. 1 f. 50 c.

LETTRES A CLÉMENCE SUR LA MUSIQUE, par Mme E. L.; 2^e édit. revue. Un joli vol. in-18. 2 fr. 25 c.

LA JEUNE MAÎTRESSE DE MUSIQUE, par l'auteur des *Lettres à Clémence*. Un joli vol. in-16. 2 fr.

NOUVEAUX TABLEAUX DE LECTURE MUSICALE et DE CHANT ÉLÉMENTAIRE, par B. WILHEM.

I^{er} COURS : ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE COMPLET; 50 feuilles, et le Guide de la Méthode. 8 fr.

Les 50 feuilles collées sur carton, 12 fr. 50 c. en sus.

II^{es} COURS : ENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE; 45 feuilles. 6 fr.

Les 45 feuilles collées sur carton, 9 fr. 50 c. en sus.

Le Tableau de l'*Indicateur vocal*, collé sur bois, avec la boîte des clefs et notes mobiles. 4 fr. 50 c.

On trouve à la librairie de C. TRESSE, Palais-Royal.

— 000 —

LA
FRANCE DRAMATIQUE
AU XIX^E SIÈCLE

Traité de la législation des Théâtres, ou Exposé complet et méthodique des lois et de la jurisprudence relativement aux théâtres et spectacles publics, par Vivien et Edmond Blanc. 1 vol. in 8, deuxième édition, 1830. 6 fr

Le Chasseur au chien d'arrêt, contenant les habitudes, les ruses du gibier, l'art de le chercher et de le tirer, du choix des armes, l'éducation des chiens, leurs maladies, etc., par Elzéar Blaze; troisième édition. 1 vol. in-8. 7 fr. 50 c.

L'auteur prend son élève au sortir du collège; il lui indique la manière de s'équiper, de choisir un fusil, de le charger et de le tirer. Tout en courant la plaine, le professeur trouve à chaque pas l'occasion de donner une leçon; les pièces de gibier qu'il rencontre, le vent qui souffle, le soleil qui luit, servent tour à tour de texte. Ce livre est semé d'une grande quantité d'anecdotes et de bonnes recettes gastronomiques pour préparer le gibier; c'est la partie agréable. Quant à la partie utile, elle résume incontestablement dans le chapitre où l'auteur enseigne tous les moyens d'éviter les accidents funestes trop fréquents à la chasse. (La mère en prescrira la lecture à son fils).

Nouvelles Leçons de littérature et de morale, ou Recueil de morceaux choisis dans les meilleurs écrivains français des XVII, XVIII et XIX^e siècles, *ouvrages classiques* à l'usage des collèges et des institutions, adopté par l'Université, faisant suite aux Leçons françaises de MM. Noël et Laplace, par Berryat-Saint-Prix. 2 très forts vol. in-8 de plus de 600 pages. 9 fr.

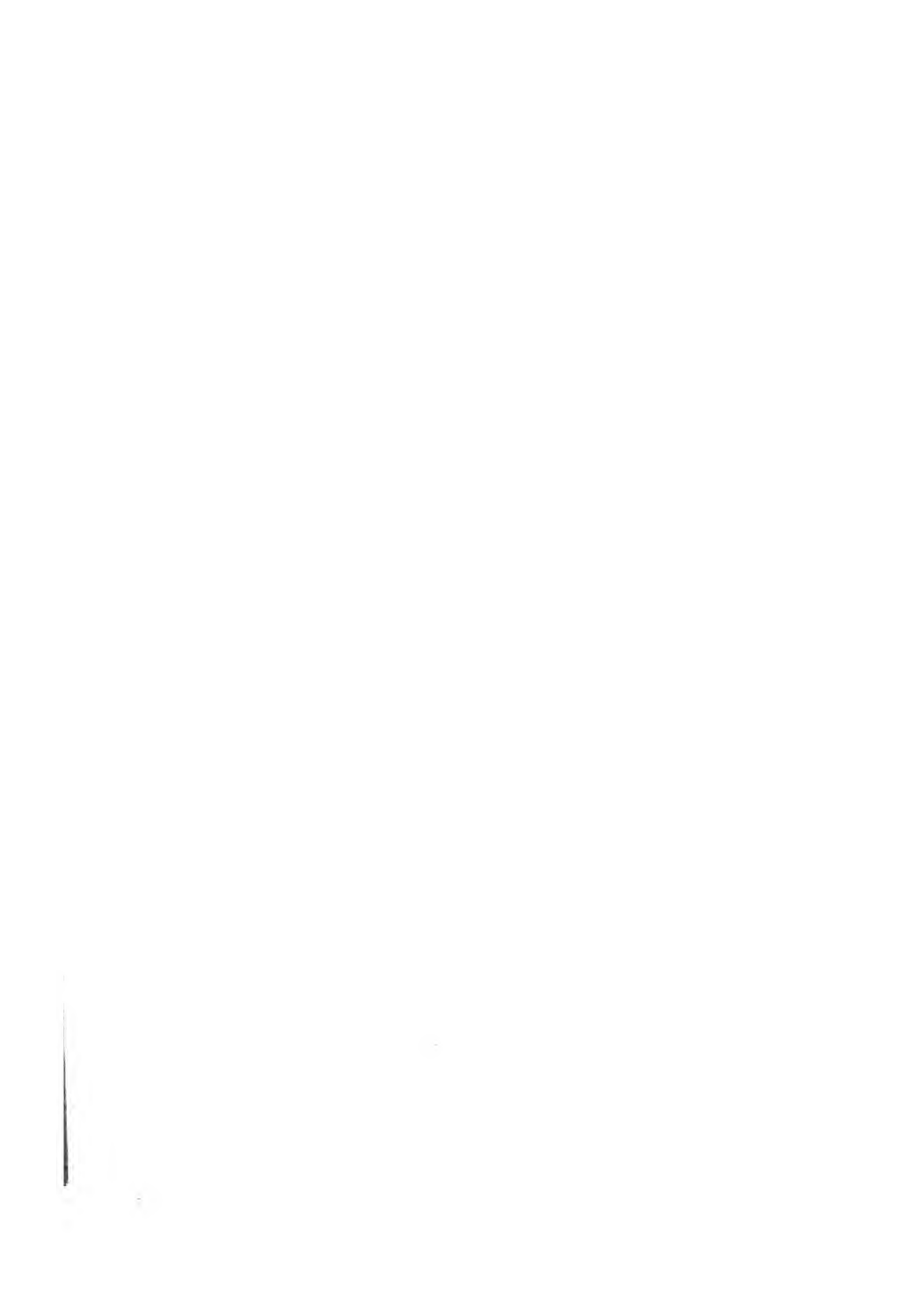
Le Cuisinier royal, par Viart, homme de bouche; dix-neuvième édition; augmenté de douze cents articles nouveaux, par MM. Fourret et Délan, hommes de bouche. Contenant: *l'Art de faire la cuisine, la pâtisserie* et tout ce qui concerne *l'Office*, pour toutes les fortunes; suivi d'une notice complète de tous les vins, par Pierrhugues, sommelier du roi; d'une distribution des vins par ordre de service, par M. Grignon; orné de neuf planches pour le service des tables depuis douze jusqu'à soixante couverts; d'une table alphabétique de tous les mets, par ordre de service, etc, etc. 1 vol. in-8 de 616 pages. 1844. 6 fr.

de
sur
1.200
6 h
P. M
armes
; tra
: 500

équip
offense
contre
se son
prépare
establi
ments

le mo
VIII
s inst
neises
:ts vol
9 h

viens
Fourc
uisine
s-for
vagues
ervier
tables
ique de
6 pag
6 h



Vertical line on the left side of the page.



